

de nombreuses propositions d'interventions dans la sphère publique, faisant suite à d'autres préconisations (Solidarité Paysans, 2021 ; Damaisin, 2020 ; CCMSA 2011 & 2016, etc.) qui s'ajoutent aux dispositifs de prévention en population générale (HCSP, 2003 ; DGS, 2009, etc.). Il s'agit prioritairement de mettre en œuvre les nombreuses propositions déjà avancées et prendre acte du constat des sénateurs d' « *un modèle agricole qui pousse à l'endettement, voire au surendettement* » (Cabanel, Ferat, 2021, p. 52), révélateur non pas de « *problématiques conjoncturelles mais bien à une crise du modèle agricole en tant que tel* » (*id.*).

- A un niveau « micro » : les démarches mises en œuvre par les équipes disciplinaires telles que celles présentées *supra* ont ouvert la voie à des pratiques robustes et efficaces qui restent encore trop limitées.

Et il reste à souligner fortement que la reconsidération globale et conjointe du modèle de production et du rapport personnel au travail qui se déploie dans certaines pratiques alternatives semble à même d'enjamber ces deux registres (global et local), et paraît ainsi fournir une voie encourageante pour la protection, voire la promotion de santé, aussi bien mentale que physique, aussi bien collective qu'individuelle.

## 4. Les monographies

### A. Léa et Dyllan (SP Lorraine)

Dyllan (43 ans) et Léa (38 ans) sont éleveurs dans la Meuse. L'essentiel de leur activité est tourné vers la production laitière, ainsi qu'une petite production de maïs fourrager. Ils possèdent un cheptel composé d'une soixantaine de vaches, des Holstein, et disposent de 115 ha, dont 25 ha appartiennent à un Groupement Foncier Agricole. Le statut juridique de l'exploitation est un EARL, dans lequel Léa et Dyllan sont associés. Depuis 2 à 3 ans, la vente directe sur les marchés, cinq jours par semaine, permet de vendre entre 600 et 1000 litres de lait hebdomadaires, ce qui constitue un appoint financier conséquent, mais réduit fortement la disponibilité sur la ferme.

Ce sont des difficultés financières qui ont incité le couple à faire appel à *Solidarité Paysans* en février 2020 : « *le problème, il est là. C'est qu'on est couvert de dettes* », explique Léa.

#### La reprise de la ferme parentale

Sans formation agricole initiale, le couple a repris l'exploitation des parents de Dyllan, qui ne lui était « *pas destinée* », ceci pour deux raisons, explique-t-il : tout d'abord parce que la succession était promise à son frère aîné, Dyllan étant le dernier de la fratrie ; et ensuite parce qu'il avait fait le choix professionnel d'être mécanicien, sans manifester initialement d'intérêt particulier pour une activité professionnelle agricole. Il n'avait donc pas fréquenté le lycée agricole, mais avait préféré suivre une formation en mécanique. « *Et puis après, la passion, l'agriculture [l]'a rappelé* », ceci parce qu'il a « *baigné dans l'agriculture* », dans la ferme de ses parents. Ainsi, explique-t-il à plusieurs reprises, « *j'ai repris la ferme par passion* », et puis il a « *entraîné* » sa femme dans son aventure. Il reconnaît d'ailleurs, en plaisantant, qu'il y a eu, en quelque sorte « *tromperie* », puisqu'il n'était pas paysan lorsqu'il s'est marié et sa conversion n'était pas à l'ordre du jour.

Lors de son installation, le couple n'a pas imaginé que la charge de l'exploitation allait être aussi exigeante en temps et en dépense d'énergie. Cependant il s'y engage sans ménagement, mais également sans grande visibilité : « *On fait pour que ça tourne, il faut que ça tourne, une exploitation* », dit Léa, « *on ne cherche pas à dire "c'est compliqué" ou "c'est pas compliqué", on y va. Et c'est une fois que ça devient compliqué qu'on se dit : "houlala, dans quoi on s'est... dans quoi on s'est mis"* ».

C'est le frère aîné de Dyllan qui a suivi une formation agricole et a initialement repris la structure. La gestion administrative de l'exploitation était alors restée essentiellement assurée par les parents. C'est quand son père a pris sa retraite, en 2005, que Dyllan a racheté ses parts dans l'EARL, en s'associant donc avec son frère. L'entrée de Dyllan dans l'exploitation s'est faite par étapes, tout d'abord en double activité, puisqu'il était salarié à l'extérieur et ne pouvait donc accorder le temps nécessaire à tous les aspects de la conduite de l'exploitation, ce qui s'avérera pénalisant par la suite. Ce n'est qu'en 2010 qu'il s'est pleinement installé avec sa femme, en élargissant le cadre de l'association initiale avec son frère. Ce dernier a progressivement modéré son engagement, transférant progressivement la charge de travail sur ses associés, c'est-à-dire sur Dyllan et Léa, et il a finalement quitté l'exploitation en 2018, alors qu'« *il avait totalement lâché prise* », faisant seulement acte de présence. La séparation de l'association s'est cependant déroulée dans de bons termes. Ce n'est qu'après son départ qu'un conflit s'est déclaré, pour une suspicion d'abus sexuel sur la fille du couple. Une plainte a été déposée et la procédure judiciaire suit actuellement son cours. Cet événement a, en quelque sorte, fait temporairement diversion par rapport aux difficultés de la ferme, en particulier les conflits avec les banques, pendant quelques temps.

Léa n'est pas issue d'un milieu agricole. Elle est fille d'ouvriers qui ont travaillé leur vie durant dans la sidérurgie-métallurgie. Elle avait auparavant une activité commerciale dans la grande distribution et a suivi son époux dans la reprise de l'exploitation laitière. La politique des quotas avait encore cours lorsqu'elle a commencé, et la ferme bénéficiait d'un volume de 60 000 litres, ce qui avait pu la rassurer, aussi se sent-elle maintenant beaucoup plus livrée à l'adversité. Cette activité agricole n'est donc pas un choix premier, et elle semble assez largement subir cette situation, en lui attribuant explicitement ses soucis de santé, tant physique que mentale. Léa serait même soulagée si son mari décidait de vendre la ferme, ce qui lui permettrait de retrouver un emploi dans le commerce. Et elle ne souhaite d'ailleurs pas voir ses enfants reprendre l'exploitation, au point même de s'opposer, du moins pour le moment, à ce vœu déjà exprimé par son aîné.

Léa évoque à ce propos le mode de transmission très et sans doute trop fermé, quasiment endogamique, du milieu agricole : « *un agriculteur, quand il a sa ferme, il faut qu'il ait un garçon. Si le garçon il naît, il est censé reprendre le flambeau* », suscitant par ces propos un débat avec son mari. Elle met en exergue cette contrainte de loyauté dont son mari affirme tout d'abord ne pas être convaincu, alors qu'il fait part à maintes reprises de l'importance de la transmission patrimoniale et professionnelle au cours de l'entretien. Et Léa de poursuivre : « *si le garçon dit : "non non, moi je ne veux pas être*

*agriculteur", houlala, les parents ils font de gros yeux, "mon Dieu, c'est pas comme ça que ça devrait marcher" ». Ils en viennent à conclure qu'une reprise par une fille n'est plus aujourd'hui une originalité « mais, tout de même, ajoute Léa, il faut que ce soit un enfant ». Et Dyllan finit par assumer ce désir de transmission, expliquant qu'« on a l'espoir de laisser un patrimoine derrière nous ».*

Actuellement, Léa s'occupe de la gestion administrative, avec beaucoup de difficultés, bien qu'aidée par une comptable. Elle s'occupe aussi de la traite des vaches : *« ça me déplaît pas. La seule contrainte, c'est la traite du soir, c'est chiant, ça coupe la journée. Le matin, ça ne me dérange pas »*. Elle entretient également les veaux destinés à la boucherie, au moins une vingtaine en permanence. Et à ces occupations professionnelles s'ajoute sa charge de mère de famille avec trois enfants scolarisés.

Face aux difficultés financières, l'idée est apparue que Léa reprenne un emploi salarié dans le commerce, mais la charge de travail qui incomberait à Dyllan, notamment s'occuper des deux traites quotidiennes, a contraint à renoncer à cette éventualité. Dyllan pense pourtant qu'il pourrait y arriver, motivé également par le fait que sa femme aurait un emploi dans le domaine professionnel qu'elle préfère : *« je m'adapterai hein. Et puis pas le choix hein. Si après, elle s'épanouit là-dedans... »*. C'est donc Léa qui estime, en connaissance de cause, que le poids de la tâche serait intenable et que la tentative risque de mal se terminer. Si ce n'est plus elle, c'est lui qui y laissera sa santé. Léa pense également que si la ferme devait être vendue, Dyllan sombrerait dans la dépression.

### **Les difficultés professionnelles spécifiques**

La demande initiale adressée à *Solidarité Paysans* concerne en premier lieu un endettement élevé, ainsi que des relations conflictuelles avec leurs créanciers, deux banques et plusieurs fournisseurs, l'exploitation étant très faiblement rentable.

Dyllan ne met pas vraiment en question la charge de travail, pourtant importante, mais essentiellement l'insuffisance de la rémunération correspondante : *« on bosse, on bosse, mais le lait n'est pas assez payé à sa juste valeur »*. La diversité des tâches et le risque d'éparpillement ne semblent pas être une difficulté. Sont considérés essentiellement comme problèmes majeurs le manque à gagner et la très faible rémunération : *« un revenu imposable pour nous deux à 2750 €, [...] et on se dit : "mais punaise, on fait un métier qui normalement nourrit les gens, mais ça ne nourrit pas nous" »*. Les fils de la maison participent à la traite pour économiser une prestation salariée. Parfois, malgré sa réticence, leur maman peut leur emprunter quelques dizaines d'euros pour réaliser certains petits achats du quotidien, *« les loulous, vous pouvez me dépanner de vos livrets*

*ou machin ?* », et « *il y a ça aussi qui pèse hein. Il y a ça aussi.* » Les enfants sont parfois témoins des échanges plus que vifs entre leur mère et la banque, cela constitue également une profonde contrariété. Mais ni Dyllan, ni Léa n'évoquent ce qui apparaîtra central aux accompagnants : le coût de production trop élevé, des achats d'intrants trop importants et des choix techniques trop coûteux.

La gestion administrative et prévisionnelle est largement impliquée dans les anomalies les plus manifestes de la conduite de l'exploitation. Dyllan évoque pour sa part ses difficultés dans la maîtrise des documents et outils administratifs, parlant de dyslexie et dysgraphie : « *Déjà pour lire un courrier, je m'y reprends des fois pour bien l'assimiler...* ». Il ne se sent pas à l'aise avec un papier et un crayon. L'établissement des budgets prévisionnels des années antérieures à leur arrivée est mis en cause par le couple, notamment une comptabilité approximative, des mauvaises évaluations des revenus et dépenses, des objectifs de production de volumes de lait qui n'avaient pas pu être atteints, et des échéances des remboursements d'emprunt pour mise aux normes qui n'avait pas été clairement intégrées aux dépenses mensuelles. « *Il y a des prêts... le prêt de mise aux normes, on a fait la mise aux normes, on a eu 100 000 € et là il faut les rembourser* », explique Dyllan, et sa femme précise qu'il s'agit en fait de 150 000 € qui ont été empruntés pour cette mise aux normes.

Les parents de Dyllan avaient connu en leur temps déjà d'importantes difficultés financières, et ils avaient été obligés de vendre des parcelles pour combler des dettes, ce qui n'était pas apparu très clairement à leur fils au moment de la reprise. Dyllan se rappelle tout de même avoir vu passer quelques huissiers lorsqu'il était jeune, sans en prendre la mesure, et ce ne sont aujourd'hui que de vagues souvenirs d'enfance. En outre, le père de Dyllan, en fin de carrière, n'avait plus investi. Il avait même pensé planter des peupliers, et n'a donc pas fait d'aménagement pour moderniser la production laitière. Le jeune couple n'était donc pas au courant des problèmes financiers des parents de Dyllan, sans quoi ils auraient certainement hésité à reprendre l'exploitation. Mais l'idée de vendre la ferme restait également inconcevable, aussi bien pour ses parents que pour Dyllan, « *il faut continuer* », jusqu'à la limite du possible, et peut-être même au-delà.

La mise aux normes, finalement réalisée en 2008, avait été mal évaluée par le frère de Dyllan. Par exemple les silos avaient été oubliés dans le décompte des engagements, et il a fallu obtenir un emprunt complémentaire pour les financer. Ceux-ci ne sont d'ailleurs pas terminés, il n'y a qu'une plateforme bétonnée avec un réservoir pour des fluides. Le couple estime donc que ce sont, en premier lieu, les différentes erreurs de prévision et de calcul qui les ont fait basculer dans l'endettement, et qui vont les pénaliser durement pendant une période qu'ils évaluent à cinq ans encore ... « *s'il n'y a pas de*

*tuile. Mais comme il y en a toujours... ».* En effet, il y en a eu, et les variations des résultats d'une année sur l'autre sont considérables : *« on a sorti un très très bon bilan en 2011. Celui-là il était formidable, je crois qu'il faut même l'encadrer celui-là ! ».* Mais l'année 2012 a été catastrophique, avec un bilan très négatif, *« et là ça fait très très mal. Et du coup, bah il faut ramer, ramer, ramer pour... enfin il faut bosser, bosser, et bien, essayer de bosser bien, mais ça c'est bien compliqué à faire. ».* L'année 2016 également, *annus horribilis* pour l'ensemble de l'agriculture, a fait plonger à nouveau le bilan dans le rouge. Et le couple n'a pas arrivé pas à produire un solde positif depuis.

Pour rendre compte de ces variations, divers aléas sont évoqués. La météo tout d'abord. Et *« on travaille avec du vivant »* ajoute Dyllan. Cinq vaches laitières sont mortes en 2012, au cours du mois de mai, en période d'ensilage, dont une qui avait du être euthanasiée, du fait d'une déchirure de la matrice après un vêlage qui s'est mal passé. Des veaux, également, sont morts, à quoi s'est ajouté une paratuberculose. Mais certains impondérables, dont on peut penser qu'ils restent pour une part prévisibles, ont été assez peu anticipés.

Quelques aides externes ont par ailleurs permis d'améliorer les techniques de production. En particulier une technicienne en lait, Marlène, est intervenue régulièrement après 2012 et son apport semble avoir été conséquent pour la conduite de l'élevage. Une réorganisation avait alors été mise en place, ce qui semble en lien avec la remontée progressive des bilans jusqu'en 2015. Marlène était très appréciée par Dyllan et Léa, mais elle a quitté son poste et s'est trouvée remplacée par un nouveau technicien, avec lequel l'entente ne s'est pas établie, *« il nous a fait faire changer d'aliments, tout ça, ça ne marchait pas ».* Ce dernier a été depuis à nouveau remplacé par un autre technicien pour le suivi de la production, avec des résultats peu convaincants. La nécessité d'un appui technique ne fait cependant pas de doute, *« on payait un gars pour avoir du conseil, pour avoir aussi un peu de résultat derrière. Parce qu'un œil extérieur fait toujours du bien. Nous quand on est dedans, on fait peut être des conneries qu'on s'en rend pas compte. ».* Mais Dyllan et Léa sont restés perplexes face à certains discours contradictoires : d'un côté une incitation à l'extension des installations - *« faire du béton »* leur a-t-on dit -, ceci pour améliorer la qualité et pour que le lait soit payé plus cher ; de l'autre, les banques, qui entendaient tout d'abord recouvrer les dettes, et donc ne pas cautionner un quelconque investissement. Dyllan et Léa possèdent des comptes dans deux banques différentes [Crédit Mutuel et CIC], estimant qu'elles ne les soutiennent pas. L'une a tout de même fait un prêt de trésorerie, mais l'autre banque n'a pas voulu suivre.

## Le conflit avec les banques

Un des nombreux reproches adressés à leur banque est le manque de compréhension et de souplesse. Par exemple, malgré l'annonce d'une rentrée d'argent imminent sur le compte, de l'ordre de quelques heures, les chèques ou prélèvements présentés ont été immédiatement refusés. Les 50 € de frais pour « incident » par chèque rejeté, plus les courriers de relance, sont très mal supportés. 150 € pour trois chèques refusés en une même journée mettent Léa hors d'elle. Ces rejets de chèques constituent le motif de fond de sa colère et, pense-t-elle, de sa dépression. « *l'élément déclencheur de ma dépression, ça a été les banques hein, ça a été ça en fait.* »

Le rapport aux banques est ainsi particulièrement ambivalent et conflictuel. Dans le meilleur des cas, la banque « *j'y pense pas* ». Tout en estimant qu'« *ils ont quand même fait des choses pour nous* », Dyllan affirme qu'« *ils veulent notre peau* ». C'est en particulier depuis un an que les relations se sont tendues, lorsque l'autorisation de découvert a été retirée, entre autres au motif que les subventions Pac sont déjà consommées avant même d'être versées ; également du fait que le bilan n'est pas bon, que les comptes débiteurs ont dépassé le découvert autorisé, et que Dyllan aurait des « *oeillères* » puisque, selon les propos rapportés de la banquière, « *bah il ne voit pas que ça ne va pas bien hein* ». De son côté, Dyllan est débordé par ces questions, « *moi je n'arrive plus à penser* » dit-il, et Léa n'a « *plus de mots* » pour qualifier sa banquière. Les appels téléphoniques de son agence sont le plus souvent adressés à Dyllan qui semble mieux garder son calme, et sont vécus par Léa comme de véritables agressions. Le conflit entre Léa et sa banquière est devenu une affaire personnelle, à la limite du sentiment de persécution nourri, semble-t-il, par le fait qu'à une période, l'agence l'appelait quotidiennement pour réclamer des régularisations en menaçant de rejeter des chèques, ce qu'elle faisait le plus souvent. Léa s'occupant de l'administratif, envoyant des mails pour indiquer des « *créneaux de solvabilités* » manifestement assez étroits, se trouve naturellement plus exposée à ces contacts qui la font déborder, reconnaissant tout de même que « *c'est peut-être moi aussi qui durcit le truc* ». Par exemple, elle pense qu'un appel qu'elle a reçu la veille de son anniversaire a pu être motivé par une intention de nuire : « *je comptais passer le week-end tranquille, bah merci tu viens de me le foutre en l'air !* » a-t-elle lancé à sa banquière. Léa ne croit plus son interlocutrice quand celle-ci affirme qu'elle ne fait que suivre les instructions de sa hiérarchie. Elle la soupçonne de tenir un double discours, « *c'est deux poids deux mesures* », avec une version quand elles sont en tête à tête, et une autre version lorsque Léa est accompagnée aux réunions par *Solidarité Paysans*. Dyllan, plus souple, a fini par reprendre un peu la main sur ces relations. Mais les deux prêtent cette intention aux banques, à tort ou à raison, de préférer voir disparaître les

exploitations en difficultés pour pouvoir refinancer ensuite un repreneur plus solvable, « *parce que dans le milieu paysan, ne vous inquiétez pas hein, ça va peut-être pas bien, mais il y a une partie qui va très bien et une partie qui est là pour acheter hein.* ». La banque financerait donc, prioritairement, celui qui pourrait s'installer avec plus d'aisance.

### **Les contrôles sanitaires et réglementaires**

Les désagréments se sont multipliés, au-delà des seules questions financières. Par exemple un contrôle de l'ASP<sup>1</sup> s'est mal passé, parce que plusieurs vaches avaient perdu leur marquage, certaines n'avaient qu'une boucle sur deux, et trois passeports manquaient, ce qui est considéré comme « grave » par les instances de contrôle. En fait, Dyllan et Léa ne savaient pas très bien combien de boucles manquaient, et ils en avaient commandé une douzaine avant la visite, ce qui leur a tout de même permis d'échapper à des ennuis plus sérieux. Sans doute ces négligences auraient-elles pu être évitées, et ils se seraient ainsi dispensés d'une pénalité sur les versements de la PAC l'année suivante, dont le montant n'a pas été précisé. La charge de travail est mise en cause à cette occasion par Dyllan, « *avec les marchés et tout ça, on est moins auprès des bêtes* », et Léa s'en prend à des exigences administratives indues qui exercent une pression inutile sur les exploitants. Les passeports avaient simplement été détériorés par une fuite d'eau dans la laiterie, et dans la mesure où il n'y avait pas de mouvement dans le cheptel, il n'y avait aucune urgence à faire une demande de réédition. En outre, Léa ne savait pas que la Chambre d'agriculture venait reboucler rapidement sur simple demande, en proposant également quelques conseils gratuits le cas échéant. Cette prestation n'était pas indiquée dans les dépliants de la Chambre d'agriculture, explique-t-elle, et « *nous on n'est pas censé le savoir hein* ». Mais cette négligence a provoqué une seconde phase de contrôle, cette fois sur les médicaments.

---

<sup>1</sup>) Les contrôles agricoles sont la contrepartie obligatoire des subventions versées aux agriculteurs. L'ASP (Agence de Services et de Paiement) effectue des contrôles sur les surfaces (mesures des parcelles, contrôles des couverts...), sur les animaux (identification des animaux déclarés), sur la conditionnalité (vérification des normes de protection de l'environnement et du bien-être animal).



## **Les atteintes à la santé mentale**

A la question de savoir comment ils ont « tenu », face à l'adversité, au « technicien défaillant », aux banques peu bienveillantes, au « mauvais esprit » de la coopérative laitière, à la « trahison » du frère, Léa explique qu'elle n'a justement pas tenu. Elle fait état d'un épisode dépressif d'environ neuf mois, qui a commencé en juin 2019. Elle ne dormait plus, avait une activité réduite, et était marquée par la tristesse à un point devenu alarmant pour sa famille. « *Quand on fait une dépression on ne se voit pas tomber dedans. [...] Vous savez, c'est quand vos enfants ils vous disent : "bah... tu sais maman, ça fait longtemps que t'as pas rigolé ; avant, tu rigolais, tu souriais ; maintenant, tu ne souris plus, tu ne rigoles plus"* ». Son mari a pu la retrouver par terre dans la salle de traite, en pleurs. Ses enfants inquiets, la surveillaient à certains moments, par crainte d'un passage à l'acte. C'est la pensée de son mari et de ses enfants qui la détourne des pensées suicidaires. Son médecin généraliste a imposé un arrêt de travail d'un mois et une prescription d'antidépresseurs. Et c'est Dyllan qui a dû assurer la presque totalité des tâches pendant que sa femme était en incapacité de travailler.

Un suivi psychologique d'un an a également été mis en place, que Léa estime avoir été bénéfique, au moins parce que « *maintenant, je prends les choses autrement* », en particulier face à ces chèques refusés par la banque qui la mettaient en ébullition, et ainsi, « *ma banquière. Je lui ai dit : "tu vois, l'année dernière j'ai été malade, vous n'allez pas réussir une deuxième fois à me foutre par terre"*. »

## **La vente directe et la transformation**

C'est grâce à la vente directe, dans laquelle il est engagé pour la troisième année, que le couple estime s'en sortir, ou plutôt se maintenir la tête hors de l'eau. Dyllan et Léa vendent quotidiennement du lait, des œufs et de la farine sur des marchés proches, qu'ils ont choisi par affinité personnelle. Le lait provient de la ferme, et le reste est acheté puis revendu, ce qui est autorisé dans la limite de 10% du chiffre d'affaires.

Le projet de circuit court avait été initialement discuté avec Marlène, la technicienne en lait, généralement de bon conseil, mais qui, dans ce cas, avait affirmé que « *ça ne marcherait jamais* », et qu'il fallait notamment ne pas oublier d'honorer le contrat avec la laiterie, à l'époque 420 000 litres de lait, avec une forte incitation à l'intensification : « *On nous poussait à faire du volume* », ce qui était également présent à l'esprit de la technicienne.

Léa, et surtout Dyllan, soulignent à plusieurs reprises le plaisir retiré de cette activité de distribution, qui leur permet des échanges personnels quotidiens : « *quand on voit les*

*clients en face de nous, ça nous rebooste* », explique Dyllan, *« on sait pourquoi on se lève le matin »*. Et c'est aussi vrai pour Léa, qui explique *« quand des fois j'ai pas le moral et que bon, allez hop, je vais au marché »*, échangeant parfois avec des clientes sur les difficultés des paysans. Ces clientes lui apportent à cette occasion leur soutien moral, *« et quand il y en a dix qui vous disent ça dans la matinée, on se dit : "bon, finalement on n'est pas là pour rien" »*. Ils ne sont ainsi plus seuls sur une exploitation avec des vaches et des dettes, et c'est ça qui les fait tenir, admettent-ils tous les deux.

La vente directe a ouvert d'autres portes. Par cet intermédiaire, Dyllan a fait la connaissance d'un boucher auquel il livre un veau tous les quinze jours. De la viande de veau est vendue à proximité directement à un commerce, ainsi qu'en colis en distribution locale, *« et moi c'est ça qui me fait tenir hein »*, dit encore Léa.

La transformation de produits laitiers n'est pas envisagée, compte tenu de la charge de travail actuelle, alors que Dyllan avait déjà pensé à faire du beurre et de la crème fraîche. La vente directe est pourvoyeuse de revenus et de satisfaction, mais également consommatrice de temps. Les 115 ha et la vente les mobilisent *« à mi-temps »*, dit Dyllan, c'est-à-dire *« 12 heures par jour »*, même si *« ça dépend des saisons »* et ils ont pleinement conscience qu'ajouter cette contrainte serait catastrophique. Il y a un autre argument en défaveur de cette initiative, à lui seul rédhibitoire, qui est la nécessité d'un nouvel investissement dans un *« laboratoire de transformation »*, ce qui est exclu avant le règlement des dettes. Sur cette question, le couple a fait un choix que chacun reconnaît comme raisonnable.

### **Les enjeux de transmission**

Les deux garçons suivent une formation en lycée agricole et participent régulièrement aux travaux de la ferme. L'aîné pense poursuivre dans cette voie, alors que le second envisage un CAP qui lui permettra d'être conducteur d'engins de travaux dans le BTP. L'aîné est déjà impliqué dans la conduite de la ferme, ce qui lui permet de comparer et de mettre en application ce qu'il apprend au lycée, par exemple en économie, avec l'exemple concret de la ferme familiale. Mais, à voir la situation de la ferme et les exigences qu'elle impose, il tend à changer d'avis, après cette expérience que relate son père : *« c'est les gamins qui ont fait le boulot pendant une semaine. Ils nous ont dit : "comme ça, tu payes personne"... Et quand on est revenu, il m'a dit : "mais maman, je comprends que des fois l'après-midi tu dors sur le canapé" »*

Le souhait du père est de ne pas se trouver contraint de revendre la ferme en parcelles séparées. A plusieurs reprises, il fait part de son espoir de voir le bilan revenir à l'équili-

bre pour qu'un jour son fils puisse reprendre l'exploitation en totalité. Sans quoi, il revendra l'ensemble hors cadre familial, sachant qu'il en tirera une meilleure pension de retraite, « *parce que si Julien reprend la ferme, je lui ferai de gros cadeaux, moi c'est mon objectif, j'essaie de voir au loin.* »

Les deux garçons du couple ont quelques difficultés de type dyslexie et dysgraphie, comme leur père, ce qui peut laisser augurer de quelques risques dans la gestion administrative d'une exploitation, en cas de future reprise. C'est du moins ce qu'en pense leur père à propos de l'aîné, pressenti pour cette reprise, « *c'est ce qui lui fait peur, c'est l'administratif. Ils ne se sent pas* ». Et c'est peut-être cette question qui va décider d'une orientation autre qu'agricole. Mais Dyllan reste globalement confiant pour l'avenir de ses enfants, « *c'est pas des fainéants hein, ils y arriveront toujours* ». Quant à sa fille, « *elle a horreur d'aller à la ferme* », elle n'aime pas traire, mais tout de même, elle pourrait devenir vétérinaire, « *pour vaches et pas pour chiens et chats* ».

Pour le moment la ferme n'est pas reprenable, et le souhait le plus concret de ses parents est qu'il suive sa formation et occupe éventuellement un emploi de salarié agricole. Mais Léa affirme que la non transmission serait « *triste* » pour son mari, lui parle de déception personnelle, et préfère « *ne pas y penser* ».

### **La vie sociale**

Au moins le couple ne vit-il pas de conflit de voisinage. Il semble que les animosités aient été plus dures autrefois, avant le remembrement qui a modéré les ambitions et limité les empiètements. A l'époque des parents et des grands parents, la tension pouvait monter jusqu'au risque d'échanger des coups de fusil. Des aides mutuelles sont désormais pratiquées entre exploitants lors de certains travaux, comme l'ensilage, avec toutefois quelques « *discussions* » sur le fait de payer systématiquement les heures travaillées, du fait de l'associé du voisin qui était plus comptable que coopératif, ou bien de fonctionner sur un échange de services.

Dyllan et Léa ont été parmi les premiers en Lorraine à faire une demande d'autorisation auprès de la DSPP de vente de lait en direct, ce qui leur a valu un « *super reportage* » sur France 3, dans une émission régionale, rediffusée sur l'antenne nationale. Des producteurs bretons ayant vu le reportage les ont alors contacté. De même, une exploitante en Haute Marne a téléphoné pour avoir quelques renseignements, ce qui a été l'occasion de faire visiter sa ferme qui fonctionne en pâturage tournant (90% de ration en herbe), source d'inspiration pour le couple qui doit réduire ses charges. Une relation amicale et professionnelle s'est établie avec cet autre couple qui a vécu une histoire assez similaire,

notamment dans ses difficultés financières et ses conflits avec les banques, assortis de refus de paiement des chèques, etc. Les échanges de bons conseils ne manquent pas, par exemple comment faire face aux contrôles, « *et du coup, on se dit, explique Léa : "ouais, on n'est pas tout seul finalement"* », et Dyllan d'ajouter : « *ce qui nous arrive, il y en a d'autres à qui c'est arrivé, voilà.* » Les réseaux sociaux ont également permis connaître d'autres producteurs de lait.

Dyllan est conseiller municipal depuis peu, délégué à la gestion des forêts communales. Le souci de la transmission est également très présent dans le choix de cet engagement, préoccupé par l'état des communs boisés. « *C'est mon premier mandat* », après un échec lors d'une précédente tentative, explique Dyllan, qui considère qu'il est important de faire vivre la commune. Il en tire également un certain bénéfice de notoriété : « *tant qu'on parle de moi en bien ou en mal, c'est qu'on pense à moi* », plaisante-t-il. Il se trouve que sa femme Léa était candidate sur une liste concurrente. Le maire sortant se présentait et son frère, alors conseiller municipal s'est démarqué pour conduire sa propre liste. C'est paradoxalement pour maintenir une unité, pour ne pas s'opposer complètement à l'un ou à l'autre des frères devenus adversaires politiques, qu'ils en sont venus à cette composition d'équipes plutôt inattendue, et menée de façon assez ludique.

### **Les demandes d'accompagnement**

Dyllan et Léa se sont tout d'abord adressés à la Chambre d'agriculture pour obtenir de l'aide. La cellule *Réagir* a établi un bilan comptable, réuni les créanciers puis indiqué une solution financière. L'expérience ne s'est pas avérée concluante, à la fois du fait de l'étroitesse de la prise en charge et de son manque de suivi. Ainsi « *une fois qu'on a fait le tour de table avec les fournisseurs, tout ça, on n'a revu plus personne* ». Des propositions contradictoires ont été avancées autour de cette réunion organisée par la Chambre d'agriculture. D'un côté, la technicienne disait que « *pour que le lait soit payé plus cher, il faudrait faire du béton derrière et tout* ». Et du côté des banques, le ton était différent : « *non mais attendez, ce n'est pas à l'ordre du jour ; là pour l'instant, on parle des dettes quoi* ». En conclusion, « *ils ont complètement un autre état d'esprit que nous quoi* ».

Léa reconnaît avoir eu un soutien positif de la part de la MSA, en nuanciant l'appréciation négative qui leur semble être la plus largement partagée, et estimant qu'elle a su l'épauler. Une assistante sociale est venue les voir, et a financé une location de vacances en Normandie, lors de l'épisode dépressif de Léa, ce qui a pu être pris en charge administrativement comme soins, et ensuite rendu indirectement possibles des rencontres bénéfiques avec d'autres exploitants.

En consultant des sites spécialisés sur internet, Dyllan et Léa ont constaté qu'ils n'étaient pas seuls dans cette situation et ont repéré un numéro de téléphone SOS détresse. Et surtout, en échangeant sur le forum, évoquant de son côté l'aide de la MSA, un interlocuteur explique à Léa que c'est *Solidarité Paysans* Bretagne qui l'a aidé. Elle a fait quelques recherches pour trouver les coordonnées de *Solidarité Paysans* Lorraine, et ensuite, explique-t-elle, « *je dis à mon mari : "écoute, j'ai trouvé un truc, c'est notre dernière chance [...] si ça, ça ne marche pas, après il faut prendre des décisions"* ». L'équipe locale a été contactée et un accompagnement a été mis en place.

Les accompagnants assistent Dyllan et Léa dans un style proche d'une « guidance ». Plusieurs thèmes sont priorisés, en premier lieu la nécessité d'une bonne tenue de la comptabilité de l'exploitation, où les engagements financiers à venir doivent être plus rigoureusement anticipés et évalués. Dans ce registre s'impose la nécessité d'une reprise du dialogue avec les banques. Le partage des responsabilités entre Léa et Dyllan est également à l'ordre du jour. La réflexion menée sur l'exploitation lors de l'accompagnement a fait ressortir la nécessité de diminuer les coûts de production et de réduire les charges. Désormais, Dyllan entend mettre plus d'herbe dans les rations, et donc diminuer les surfaces de maïs pour augmenter la pâture.

Dyllan a été voir d'autres fermes pour voir comment il est possible rationaliser et d'améliorer l'organisation de son travail. Il pense qu'il y a là une issue, alors que l'horizon se trouvait auparavant largement bouché. Il souhaite également encore amplifier la vente directe, qui lui permet déjà d'augmenter régulièrement ses revenus depuis trois ans, avec le souhait, ou l'espoir, d'atteindre la commercialisation directe de 50% de sa production. Le futur s'envisage comme un certain retour au passé, explique-t-il, du moins en cette perspective de « *ne plus être dans le système* », c'est-à-dire pris dans une logique d'intensification sans fin. Ainsi, « *il faut dire la vérité, on repart en arrière comme nos ancêtres.* »

## **B. Michel (SP Lorraine)**

Michel, 51 ans, est éleveur, dans les Vosges. Il s'est installé en 2013 en s'associant en GAEC à son épouse Louise, la quarantaine, qui avait acquis en 2011 une ferme achetée à un tiers, et avait commencé seule son activité d'élevage de brebis et de transformation.

La demande initiale adressée par Michel à *Solidarité Paysans* portait sur les difficultés qu'il rencontrait vis-à-vis de ses problèmes financiers et sur la très importante charge de travail qu'il subissait, sur fond de problèmes de santé et de conflits conjugaux avec son épouse. Ils sont actuellement en instance de divorce.

La maison de Michel est située à proximité de la bergerie, haut perchée et assez isolée, proche d'un sommet, avec une vue dominante sur la vallée. Il pilote désormais seul une exploitation Bio d'élevage de brebis laitières de 60 ha. Le troupeau initial était composé de 120 brebis corses, qui a été agrandi par étapes, avec des brebis capables de supporter l'acidité du sol vosgien. Des agnelles ont donc été tout d'abord rachetées en Corse, un terroir granitique avec un sol assez acide, et l'acquisition d'un second troupeau a été réalisée lors de l'installation de Michel. Le cheptel approche aujourd'hui les 250 brebis.

### **La situation de l'exploitation**

#### **Le bilan économique**

L'endettement de l'exploitation est assez important auprès des banques, moins envers les fournisseurs, et il a atteint un niveau élevé depuis la rupture de l'association en GAEC. La faible rentabilité de la ferme laisse peu de marge de manœuvre pour faire face aux échéances et aux remboursements des investissements réalisés pour l'acquisition de la propriété et de plusieurs nouvelles installations.

La construction d'un bâtiment a été décidée en 2015, rendu opérationnel dès novembre 2016, ce qui était devenu nécessaire pour remplacer la location d'une bergerie qui posait trop de problèmes sanitaires. Un constructeur a fait le gros œuvre et le couple a terminé l'installation, ceci afin de diminuer les coûts. Les subventions pour le bâtiment ont permis de rembourser le prêt par anticipation, mais il restait à honorer l'emprunt pour la ferme et la maison, ainsi que la fromagerie qui n'existait pas auparavant. Les 1.700 € de remboursement mensuel laissent aujourd'hui à Michel un résidu de 150 € chaque mois pour vivre.

Malgré cela, Michel a préféré refuser certaines aides, parce qu'elles ne lui semblent pas légitimes. Fondamentalement, pour Michel, c'est la rémunération juste du travail fourni

qui devrait permettre de vivre honorablement.

### **Une journée de travail**

Le problème principal dont fait état Michel est cette charge de travail, déjà lourde lors du fonctionnement en couple, et qui parfois approche les limites du supportable depuis qu'il doit s'occuper seul de l'exploitation. Le travail est rendu d'autant plus pénible que Michel souffre d'algies dorsales. Il assure l'entretien du troupeau, la traite quotidienne, pendant 8 à 9 mois par an, la transformation et la vente directe de ses produits. Le passage en monotraite lui a permis de reculer le début de la journée de travail qui se situait auparavant plutôt vers les 4h du matin, et se terminait vers minuit, ce qui était sans issue à terme. Actuellement, le profil d'une journée type de travail est le suivant : son travail commence en fromagerie à 6h du matin. La première heure est ainsi dédiée au retournement et au salage des fromages. Une demi-heure est prise à 7h pour un café et la consultation des mails. La traite des presque 150 brebis corses commence à 7h30 et dure 1 heure 30, si tout va bien. Michel retourne ensuite à la fromagerie pour la transformation, où il lui faut chauffer le lait, emprésurer, en respectant les temps de pause obligatoires, s'occuper de la cave, puis préparer les marchés et les commandes particulières. S'y ajoutent les autres travaux d'entretien de la ferme, par exemple la réparation des parcs en début de saison. Vers midi, quatre jours par semaine, Michel se trouve sur les marchés locaux où il vend la totalité de sa production en circuit court, à Mulhouse et Epinal, ainsi qu'aux marchés d'été de la région, de même qu'à quelques foires bio. La journée de travail se poursuit l'après-midi avec les mêmes tâches d'entretien du parc et du troupeau, et elle se termine vers 21h.

### **L'usure physique et la maladie**

Les problèmes de santé de Michel sont sévères. Son médecin lui a annoncé qu'il risquait à terme de perdre une jambe, du fait d'une hernie discale qui ne serait pas réductible chirurgicalement. Un traitement morphinique a eu des effets secondaires de dépendance, peu acceptables moralement et également source de souffrance. Michel pense avoir bénéficié d'un soulagement de sa sciatique paralysante par les soins d'un acupuncteur. Mais le trajet de 2h pour bénéficier d'une séance de traitement, qui dure elle-même 2h, et un retour en voiture compliqué par la douleur réveillée l'ont obligé à découper le trajet en petites étapes pour s'aménager des temps de récupération. Le temps pris pour ces soins était peu compatible avec les exigences de la bergerie, ce qui a réduit la disponibilité nécessaire pour s'occuper de sa santé. Ces traitements ont duré jusqu'à la fin du mois de juillet. Depuis, Michel doit se ménager et faire attention à ne pas porter des charges

trop lourdes, réduisant l'intensité mais allongeant le temps de travail.

Il fait parfois intervenir sur sa ferme des personnes extérieures, ce qui lui permet également, ce qui n'est pas négligeable, d'avoir « *petit peu de monde autour de [lui]* ». Dans l'adversité, Michel a eu tout de même la chance d'avoir un « *super salarié* » pour l'aider pendant les mois d'avril et mai. Des amis ont fait venir exprès du Béarn ce salarié expérimenté pour tenir la ferme, alors que Michel était en train « *de baisser les bras* ». Un seuil de rupture était là assez près d'être franchi.

### **La vente directe**

L'élevage et la transformation sont les activités préférées de Michel, et la vente lui pose quelques difficultés : « *c'est un peu compliqué pour moi, la vente, des fois* », explique-t-il, parce que les relations avec les clients peuvent être parfois tendues, du fait notamment des remarques qui peuvent lui être adressées à propos du prix de ses fromages. Certains clients les trouvent trop chers, et lui font savoir. Mais ces mêmes clients, continue-t-il, peuvent pourtant déboursier 700€ pour un smartphone, ou d'autres objets qu'il considère comme « *futiles* », et « *il y a des moments, ça a du mal à passer* ». Cette réticence à payer une rémunération juste constitue pour Michel un manque de reconnaissance de la valeur de ses produits, donc de son travail, et finalement de lui-même.

Michel préfère parler d'« *incompréhension* », plutôt que de désaccord ou de tensions avec les clients, voire avec la société, bien que cela y ressemble beaucoup. Il se considère à la marge du monde commun, consumériste : « *je suis décalé par rapport à la société moderne* », explique-t-il. Trop de choses lui semblent « *incompréhensibles* » dans cette société, à commencer par ces choix douteux, qu'ils soient le fait de particuliers ou de la société en général, qu'il n'arrive pas à « *assimiler* », et qu'il finit par qualifier de « *débiles* ». Michel a des idées assez précises sur certaines valeurs fondamentales : « *l'objet primaire de notre vie, c'est se nourrir* », c'est un « *truc hyperimportant* », puisque sans alimentation correcte, explique-t-il, on tombe malade, et on ne peut pas avoir d'activités physiques normales.

### **L'histoire personnelle et professionnelle**

Michel a eu plusieurs expériences professionnelles dans différentes régions. Il a reçu une formation d'éleveur et a été berger, en commençant très jeune. Tout petit, « *je n'ai pas eu le choix et puis en fait c'est un truc qui me plaît énormément.* ». Il se présente comme un « *berger dans l'âme* », et partait dès son jeune âge en transhumance en haute montagne, en tant que salarié saisonnier, avec des gros troupeaux de brebis ou de va-



ches. Il a pu assurer seul la traite de 180 vaches.

La vie de couple et la paternité ont obligé Michel à changer ce rythme de vie. Être berger transhumant implique une absence de trois à six mois par an, « *donc quand vous redescendez de montagne et puis que vos gamins, ils ne savent pas trop qui vous êtes, c'est peut-être pas super non plus* ». La décision prise en commun par le couple a été de se sédentariser dans la plaine des Vosges, puisque Louise était initialement formatrice agricole. Michel reprendra quelques années plus tard quelques transhumances, mais plus courtes et plus proches du foyer familial, et le couple a ensuite trouvé l'actuelle exploitation à reprendre. Une essentielle satisfaction est retrouvée dans la conduite de son propre troupeau : « *mon troupeau, voilà, c'est quelque chose qui me plaît* », et il n'envisage pas de faire autre chose. S'il devait céder sa ferme, il reprendrait son métier de berger nomade, en ayant conscience que l'âge venant rendrait la tâche difficile.

### **La reprise de l'exploitation**

Le choix de s'engager dans la transformation fromagère et la vente directe a été partagé par les deux époux. Auparavant, la répartition des tâches se faisait de la manière suivante : à Michel incombait l'élevage et la traite, le foin, le parc, le soin des animaux, la commercialisation et un petit peu de fromagerie en cas de besoin ; de son côté, sa femme participait à la traite, s'occupait de la transformation et de la comptabilité de l'exploitation. Le départ de sa femme a obligé Michel à assurer la totalité des activités, dont celles qui lui étaient moins familières comme la fabrication du fromage, d'autant plus que son épouse semble avoir eu quelques réticences à lui transmettre toutes les recettes et « secrets » de fabrication. Mais la fromagerie, est porteuse des valeurs du « travail bien fait », et lui plaît également en tant que telle.

Le destin de la ferme n'a pas été celui initialement prévu lorsque la séparation du couple s'est avérée inévitable. C'était Louise qui devait poursuivre seule l'exploitation. Michel était prêt à donner ses parts sociales du GAEC, et souhaitait en retour être désolidarisé des emprunts. Il proposait de faire don de sa part de la maison à ses enfants, en pensant ainsi réduire le coût des actes notariés et administratifs. Il aurait alors quitté la région, et ne se serait sans doute pas réinstallé comme éleveur, du moins en tant que propriétaire d'un troupeau. Mais, peu après ce premier accord, Louise aurait changé d'avis, ne voulant plus garder ni la ferme ni la maison. Et elle n'est plus venue travailler depuis. La reprise s'est imposée à Michel, qui s'accompagne donc des remboursements à honorer. La vente du troupeau et du matériel n'aurait pas permis de solder les dettes et la valeur de la ferme dépend nécessairement du maintien de l'activité. Ses enfants venaient encore ponctuellement l'aider auparavant, mais ce n'est plus le cas. Michel s'est donc trouvé au

pied du mur et s'est organisé pour porter seul l'exploitation.

### **Le divorce**

Le divorce a été moralement douloureux, et matériellement difficile du fait de l'imbrication importante entre biens professionnels et personnels. « *C'était très conflictuel entre elle et moi* », explique-t-il. La séparation des associés a été signée fin 2019, et Michel n'a plus revu son épouse depuis (seulement en un simple échange téléphonique en décembre).

Michel met en avant un chantage au suicide que sa femme aurait exercé sur lui, ce qui lui apparaît inacceptable. C'est une des raisons pour lesquelles il ne souhaite plus lui parler, ayant vécu à ce titre des expériences assez traumatiques. Michel a en effet « *dépendu* » sa femme à deux reprises, une fois à la maison et une fois dans le bâtiment agricole. Il en avait informé le médecin de famille qui, d'après Michel, ne semble pas avoir pris ce risque au sérieux, ce que ce dernier a très mal vécu. Ce risque est devenu pour lui insupportable.

Par ailleurs, il ne voit plus ses enfants. Depuis le début du premier confinement, sa femme ne les lui présente plus. Et la procédure de divorce avance au ralenti, en fait presque au point mort, lui-même n'ayant pas le temps de s'en charger et son épouse ne paraissant pas non plus s'en préoccuper.

D'autres complications familiales sont venues s'ajouter à celles-ci. Sa femme a engagé contre lui une procédure pour violences conjugales. Michel a reçu une convocation à la gendarmerie sans tout d'abord imaginer que cette plainte pouvant en être l'objet. Il pensait plutôt à un signalement contre ses chiens de protection qui s'étaient sauvés deux jours auparavant, et s'est donc rendu à la convocation avec leurs carnets d'identité. Michel reconnaît certains tords vis-à-vis de sa compagne, n'affirme certes pas avoir été un mari exemplaire, mais nie l'avoir jamais frappé. Il considère que cette dénonciation malveillante est une opportunité pour favoriser le jugement de divorce à l'avantage de son épouse.

Les conséquences de ces accusations sur les relations sociales et professionnelles de Michel sont considérables. Louise avait fait état de ce dont elle affirmait être victime auprès d'agriculteurs du voisinage et, à ce jour, explique-t-il, « *il y a la moitié de la vallée qui ne me parle plus* ». Michel dit qu'il a sa conscience pour lui, affirme se désintéresser de ce bannissement et n'avoir pas envie de ce battre pour ça, ce thème ayant « *levé en poupe en ce moment* ». Il répète à l'envi « *je m'en fiche* », « *C'est comme ça* », « *ça ne m'empêche pas de vivre* », « *ça ne me dérange pas* », de façon suffisamment

réitérée pour que l'on puisse plutôt comprendre le contraire. Ainsi répète-t-il : « *dans la vallée, il n'y a plus personne qui me parle* », « *les paysans du coin, il n'y a plus un qui me parle* », « *on ne me manifeste pas de l'hostilité, mais quand vous les croisez, ça ne dit plus bonjour, voilà* », etc.

### **Les enfants**

Les deux enfants de Michel et Louise sont encore scolarisés : Elodie est en Terminale et son jeune fils, qui pense devenir cuisinier, est au collège.

Les deux enfants paraissent actuellement se trouver en difficulté scolaire, et Michel estime que cela pourrait être en lien avec la séparation de leurs parents, parce que « *bah, une séparation, c'est pas quelque chose d'anodin, voilà* ».

Elodie, l'aînée, est en formation au lycée agricole, et prépare un baccalauréat professionnel. Michel a appris en octobre dernier qu'elle avait interrompu le stage qu'elle effectuait chez son parrain, qui est le cousin de sa mère, exploitant agricole dans la plaine des Vosges, au motif qu'il n'avait pas de vaches allaitantes, et donc qu'elle ne pouvait pas continuer à faire son stage chez lui. Cela semble à Michel ne constituer qu'un alibi qui le laisse dans une grande perplexité, et une inquiétude pour sa fille dont il attend professionnellement beaucoup.

Une question très sensible pour Michel est son souhait de pouvoir transmettre un jour la bergerie à sa fille, puisque « *elle fait cette formation-là parce qu'elle avait l'intention de reprendre la ferme. Voilà. Et c'est une des raisons pour laquelle, bah moi je me suis un peu aussi battu pour reprendre la ferme, parce que c'était quelque chose qui l'intéressait.* » La reprise de la ferme après le revirement de son épouse a bien été conditionnée par l'éventualité d'une transmission. Ainsi, « *quand Louise a annoncé qu'elle ne reprenait pas, j'ai parlé avec les enfants pour savoir s'il fallait réellement que je reprenne la ferme ou pas.* »

Un solide plan de carrière est déjà prêt dans l'esprit du père à l'intention de sa fille, même si, bien sûr, « *le but c'est qu'elle fasse quelque chose qui lui plaise* ». Ainsi lui a-t-il expliqué : « *même si tu as ton Bac, il n'est pas question qu'après tu sois tout de suite sur la ferme, je veux que tu ailles voir ailleurs comment ça se passe* ». Le parcours de professionnalisation prévu n'est pas sans rapport avec sa propre trajectoire, dont il souhaiterait lui faire bénéficier : « *Moi je connais assez de monde dans le milieu des bergers pour lui faire faire des saisons en Corse, dans les Pyrénées, dans les Alpes, à traire, à transformer, voilà* ». Il ne s'agit pas de lui permettre la facilité d'un simple héritage patrimonial, mais bien d'une transmission professionnelle, et « *qu'elle ait son pro-*

*pre regard sur cette ferme* », ce qui implique de connaître le milieu des bergers, « *donc je voulais qu'elle aille voir ailleurs avant de dire : "bah je reviens sur la ferme de mes parents et je m'installe sur la ferme de mes parents"* ». Faute de pouvoir parler à ses enfants, et à sa fille en particulier à ce sujet, ces questions restent en suspens depuis des mois : « *moi je lui envoie un message tous les deux-trois jours. Je ne peux pas lui téléphoner parce que je ne veux pas lui forcer la main. Depuis le mois d'août, je n'ai plus de nouvelles. Donc je continue à lui envoyer régulièrement des messages* ». Ainsi Michel s'interroge-t-il sur l'opportunité de poursuivre l'exploitation de la ferme.

### **L'isolement**

Les relations professionnelles et personnelles de voisinage se sont fortement clairsemées. Michel avait quitté la CUMA locale depuis longtemps, d'ailleurs peu utilisée par les agriculteurs de la vallée. Son ancienne salariée, en exercice jusqu'en octobre 2019, qui habite à proximité, passe parfois pour chercher quelques produits, et pour prendre un café avec lui. Michel a seulement gardé un contact avec les exploitants d'une autre ferme de la vallée qui vendent ses produits sur un marché, « *donc c'est les seuls paysans du coin qui me parlent encore* ».

La crise sanitaire a aggravé cet isolement. Des amis restent proches, certes, il peut compter sur eux et ils viendraient rapidement en cas de besoin, mais il s'agit de personnes plutôt âgées, des anciens paysans qui appartiennent au même syndicat. Etant souvent présent sur les marchés, Michel se sent exposé à la contamination et évite donc de les faire venir pour ne pas les exposer à risque de contagion, « *bah j'ai peur pour eux aussi* » dit-il. Michel se contente ainsi d'aides très ponctuelles.

### **Le troupeau**

Michel a fait des efforts pour mener à bien le rajeunissement du troupeau et opérer la réforme des brebis trop âgées, certaines atteignant les 12 ans. « *Il nous a fallu au départ changer un peu notre façon de travailler* », efforts qui ont été récompensés, même s'il reste en dessous de ce qui lui semble souhaitable. Une fois atteint le seuil des 250 brebis, il compte durcir sa sélection : « *Et une fois que j'aurai mes 250 brebis, bah il faudra revenir sur une réforme pour virer les brebis qui sont moyennes et puis les brebis qui sont vieilles.* ».

Pour l'instant, Michel pratique seulement « *la réforme aux dents* », qui vise les bêtes avec une mauvaise dentition, et qui ont de ce fait des difficultés de nutrition, et donc une productivité insuffisante. « *Si elles n'ont plus de dents ou si elles ont un problème de*

*dents, je les dégage. Si elles n'ont plus de dents en fait elles n'arrivent plus à s'alimenter comme il faut, donc elles vont commencer à maigrir et il y a des chances qu'elles meurent ici, puis qu'elles partent à l'équarrissage* ». La moyenne d'âge d'une brebis laitière en production se situe entre cinq et sept ans. Les brebis corses ont des lactations assez modestes, mais elles sont capables de produire du lait jusqu'à cet âge plus avancé de 12 ans. La limite est donc essentiellement leur capacité à se nourrir suffisamment. Mais, explique Michel, *« je ne réforme pas à hauteur de ce qu'il faudrait que je réforme. Là je vais en réformer à peu près 20 cette année, j'ai 50 jeunes qui arrivent, dont ça veut dire que je réforme à hauteur de 10 %. Je ne suis pas dans la logique de réforme d'un troupeau, je devrais être à réformer au minimum à 20 % »*.

Les brebis de réforme peuvent être valorisées en vente directe dans une filière Bio, par exemple en saucisson sec. Elles ne partent pas, *« mais une brebis qui meurt chez moi, c'est une perte sèche »*. Le but est donc d'arriver à faire en sorte que les brebis ne meurent pas dans le parc, et donc de *« réussir à trouver l'équilibre entre une brebis qui ne fait pas trop de lait et son état corporel, trouver pourquoi elle ne fait pas trop de lait : est-ce que... bah elle est trop vieille pour faire encore du lait, est-ce qu'elle a encore toutes ses dents... »*. Il s'agit donc d'obtenir ce rapport équilibré, ce qui ne peut se réaliser que sur plusieurs années.

### **Les chiens, les loups et les lynx**

Six chiens de protection gardent le troupeau, des bergers d'Anatolie, ce qui est source d'autres difficultés parce que les chiens arrivent parfois à se sauver du parc. En mars dernier, deux d'entre eux sont descendus jusqu'au village et ont tué un chat, ce qui a durci le conflit avec le maire qui accepte mal ces chiens de protection, surtout parce qu'il leur arrive d'aboyer la nuit. Dans ces cas, Michel doit se lever pour aller surveiller, puisque c'est le signal de la présence d'un prédateur qui les agite.

Les premières attaques ont eu lieu en 2011. Les loups ont tué trois brebis. C'est en 2015 que ces attaques ont été les plus virulentes : dix brebis ont été tuées dans un parc qui en contenait une soixantaine, et 47 brebis ont avorté. Le cheptel de 250 brebis a été réduit à 180, du fait notamment de ces avortements de brebis stressées. Le troupeau était à un mois et demi de la mise bas. La perte de revenus causée par cette attaque est considérable, et Michel connaît encore les chiffres par cœur : il y a dix brebis de mortes à 100 litres de lait annuels par brebis, plus les 47 qui ont avorté, et 43 qui sont restées stériles l'année suivante, sans moyens financiers pour les remplacer, ce qui correspond sur deux ans à 80000 € de chiffre d'affaires perdu, en comptant une valorisation du lait à approximativement 6 € par litre.

En outre, le propriétaire du terrain avait exigé l'évacuation immédiate des bêtes mortes au petit matin, avant même que Michel ne puisse contacter l'OFB (Office Français de la Biodiversité). Aucune indemnisation n'a donc pu être obtenue, puisque les animaux avaient été déplacés. Il y eut ensuite moins d'attaques, la dernière remonte au printemps précédent, où des lynx ont blessé trois chiens et tué une brebis.

Mais cette brebis, dit Michel, c'était « *la brebis de ma fille* ».

### **La brebis d'Elodie**

« *C'était sa brebis à elle. Voilà* », une brebis qui aurait dû être reformée parce qu'elle n'avait plus qu'une mamelle, « *mais vu que c'était la brebis de ma fille, je l'ai gardée. Et voilà, donc la brebis, elle a disparu. C'est comme ça, c'est les joies et les peines de l'élevage.* ». La prédation est quelque chose de difficile à vivre pour les éleveurs, explique-t-il, le loup a beau avoir un droit de vie comme tout animal, le travail de l'éleveur est sacrifié et « *quand vous allez ramasser une brebis morte qui a été égorgée, éventrée par le loup, ça ne passe pas* ». La mort de ces animaux d'élevage est finalement vécue comme une faute professionnelle, voire même comme une faute morale, l'éleveur étant supposé assumer le soin et la protection de ses bêtes.

Ce drame de l'égorgement de la brebis d'Elodie dépasse le seul cadre de son activité professionnelle. Michel voit sa fille comme une « *bergère née* », sent en elle une « *vraie fibre* ». Beaucoup d'espoir repose cette transmission. Elodie est en effet susceptible de remplacer à terme sa mère comme collaboratrice, et ultérieurement d'assurer la reprise de l'exploitation, elle serait à la fois coéquipière et héritière. « *Ma fille, elle pourrait être une très bonne bergère ; elle a un œil que peu de personnes ont sur les bêtes, si elles sont en bonne santé, si elles sont bien, comment il faut s'en occuper* ». Michel revit ainsi ce combat ancestral du loup et du berger, comme un drame personnel et filial.

La prédation constitue un problème à la fois économique et moral, professionnel et personnel, et c'est sans doute aussi pourquoi Michel s'est investi sur ce dossier auprès de son syndicat. Son combat s'est socialisé, intellectualisé et valorisé par sa mission syndicale, en tant qu'élu national, ce mandat le sortant significativement de son isolement. Il se situe à hauteur sociale dans son combat culturel.

Le monde de Michel est construit dans la verticalité, le situant « en haut », à la fois géographiquement, puisque sa bergerie est près des cimes, et professionnellement, car il est un berger, représentant d'une certaine noblesse traditionnelle de l'élevage, ancien praticien de la transhumance dans les alpages. L'opposition avec le monde d'« en bas », celui de la vallée, est profondément marquée. Ce lieu « inférieur », matériellement et

symboliquement, est celui où les clients trouvent sa marchandise trop chère, où résident les agriculteurs qui ne lui parlent plus, où officie le maire du village qui l'ostracise à cause de ses chiens, pourtant nécessaires pour protéger les brebis, etc. C'est un monde « *incompréhensible* », pour ne pas dire parfois méprisable, celui des valeurs dégradées.

### **Le mode spécifique d'intervention**

La situation de Michel est marquée par de multiples fragilisations : financières, professionnelles, familiales, médicales, sociales et personnelles. Tous les aspects de ces difficultés sont intriqués et la moindre défaillance supplémentaire, quelle qu'en soit l'origine et la nature, pourrait déstabiliser cet équilibre précaire. Les lignes de rupture sont nombreuses :

- un endettement initial, nécessité par l'acquisition du bien, a mis l'exploitation sous tension, augmenté par les investissements nécessités par la réalisation d'une fromagerie et la construction d'un bâtiment pour les brebis ;
- les attaques des prédateurs ont eu un coût matériel et moral considérable, nécessitant également l'appoint de chiens qui ont conduit à un conflit avec la mairie ;
- les conflits conjugaux ont abouti à un divorce, ce qui a eu pour conséquence l'augmentation de la charge de travail, la fragilisation économique, et l'isolement personnel et professionnel envers le voisinage, mais également l'éloignement de ses enfants ;
- la charge de travail, excessive, participe d'une usure impliquée dans les problèmes de santé, qui en retour, pénalisent l'exécution du travail ;
- le sens de ce travail est devenu incertain par la rupture d'avec sa femme et sa fille, mettant en question la poursuite même de l'exploitation, et affectant négativement le seuil de pénibilité du travail.

L'accompagnement de *Solidarité Paysans* s'est donc mis en place dans une logique de surveillance de ces seuils d'effondrement dans ces multiples registres, attentifs aux « signaux faibles » et, bien sûr, « *sans déposséder Michel de ses prérogatives* ». Un soutien moral s'impose comme une nécessité vis-à-vis de chacune de ces difficultés. Tout se tient : épuisement, endettement, conflits, isolement et un accompagnement consistant ne peut négliger aucun de ces aspects, même si des interventions plus ciblées peuvent, à tel ou tel moment, s'engager sur des terrains plus critiques, se réservant la possibilité d'un recours à une intervention plus spécialisée : juridique, médicale, psychologique, comptable, etc. La surveillance des comptes s'impose comme priorité et un travail de médiation est réalisé de façon plus spécifique pour la préparation des actes de séparation des associés.

### **C. Monique (SP Lorraine)**

Monique (44 ans) est exploitante agricole à [Saint Vallier], dans les Vosges. Elle est membre du CA de *Solidarité Paysans Lorraine* et a été accompagnatrice. Monique est associée à son compagnon Marc (46 ans) dans un GAEC qui exploite 189 ha en production laitière (575 000 litres de lait) et céréalière, avec une unité de méthanisation. Marc s'est associé à ses parents dans leur ferme en 1997, rejoint par Monique en 2006. En 2010 et 2011, les parents de Marc ont pris leur retraite, ce qui a fait passé le nombre d'exploitants de 4 à 2, mais ils ont maintenu une même production sur une même surface. La couple vit en concubinage et a 2 enfants, qui ont respectivement 18 ans et 22 ans.

Monique n'est pas issue du monde agricole. En 1999, elle a été embauchée dans une usine de fabrication de fils pour bas de contention. Elle bénéficie en 2001 d'un congé parental de 6 mois à l'occasion de la naissance son second fils, Mathias, puis réintègre l'usine à un poste de chargée de qualité. Entre temps, les relations sociales et professionnelles au sein de l'entreprise avaient sensiblement changé. En particulier, celles entre la direction et les employés s'étaient dégradées. Aussi a-t-elle souhaité se réorienter et rejoindre le GAEC de son compagnon. Elle obtient un congé individuel de formation en septembre 2004 et s'inscrit dans une formation permettant d'obtenir un BPREA (Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole), en vue de s'installer également comme exploitante agricole.

#### **L'organisation de l'exploitation**

Monique s'occupe du troupeau et de la gestion administrative de l'exploitation. C'est à son compagnon qu'incombent les travaux des champs et également l'essentiel du soin aux animaux. La répartition des fonctions au sein du GAEC s'est faite selon les souhaits et les aptitudes de chacun. Monique explique ainsi : « *nous avons partagé les tâches ; en effet, personnellement je refuse de monter sur un tracteur, de sorte que je m'occupe du suivi du troupeau et des papiers. [...] mon compagnon s'occupe d'alimenter les vaches et des travaux dans les champs* ». La séparation forte des activités respectives, voire le cloisonnement des tâches, peut sembler particulièrement tranchée mais, lorsque le contexte de l'activité est favorable, les avantages d'une grande indépendance sont appréciés et, surtout, précise Monique, « *mon compagnon me respecte, et ça, c'est fondamental. [...] Il n'y a pas de relation de type dominant-dominé entre nous. C'est ce qui rend viable, vivable, notre partage des tâches* ». Mais cette absence de polyvalence sera également la cause de certains désagréments.



## Le GAEC et la SCL

Le départ en retraite du père de Marc le laisse seul avec Monique pour mener l'exploitation. La diminution du nombre de bras actifs sur la ferme impliquait mécaniquement une surcharge de travail. La mère de Marc, qui s'occupait encore de la traite, s'est ensuite retirée, obligeant son fils à assumer cette charge supplémentaire, et rendant incertain le maintien du troupeau. Patrick, un voisin également producteur de lait, a connu une situation comparable, suite au départ en retraite de sa mère qui faisait la traite tous les jours. Son exploitation, une EARL, avait un quota de 425 000 litres de lait. L'idée est donc naturellement venue d'associer partiellement leurs exploitations en créant une association, dédiée uniquement à la partie laitière, les deux entités initiales restant autonomes. Une SCL (Société Civile Laitière), est créée en 2008, la première dans les Vosges, et devient opérationnelle en 2009.

Il était alors prévu de réunir les deux troupeaux, chacun d'environ 60 à 80 vaches, d'aménager le bâtiment du GAEC pour qu'il puisse accueillir les vaches laitières des deux troupeaux, et d'installer deux robots de traite, ceci dans la perspective de réaliser une économie d'échelle et de gagner en souplesse dans l'exécution des tâches grâce à cette collaboration.

Des investissements très importants ont été engagés par la SCL, en partie garantis par des cautions personnelles. Le GAEC de Monique et Marc et l'EARL de leur associé possédaient chacun la moitié des parts. Il s'est notamment agi d'acquérir ces deux robots de traite, de construire une fosse à lisier et d'aménager des bâtiments, ce qui a été réalisé dans la surface de la ferme de Monique et de Marc, et donc de leur GAEC.

Il y a eu plusieurs niveaux de difficulté, explique Monique. Tout d'abord au niveau technique : ses vaches sont passées d'un système avec salle de traite, sur une aire paillée avec allée d'alimentation, à un système de robot, avec logettes et racleur. Les bêtes se sont assez rapidement habituées au robot, en revanche le racleur a causé pas mal de pertes : certaines vaches s'alimentaient mal, et d'autres se sont laissées littéralement coincer par le racleur. En outre, la SCL a dû se soumettre à une enquête publique et faire des aménagements pour une mise aux normes. Il a fallu un an pour avoir les autorisations et pouvoir mettre en route la nouvelle structure. Ensuite, *« les difficultés techniques ont été résolues. En revanche, les problèmes relationnels n'ont fait qu'empirer, et très rapidement. Fondamentalement, je crois que Patrick ne nous a jamais fait confiance, dans le sens où il ne nous a jamais pris pour des adultes à part entière. Il était autoritaire avec nous, ne prenait pas notre avis en considération. Et puis, ce que nous ne savions pas, c'est que son EARL était en grande difficulté financière, et ces difficultés ont miné la*

SCL. »

### Les conflits et le contexte juridique

Le service juridique de la Chambre avait recommandé de mettre en place un règlement intérieur, sans plus. Monique et Marc ont essayé d'établir un tel règlement, dit Monique, « *mon compagnon et moi nous sommes heurtés à un comportement face auquel nous étions désarmés : même nous nous mettions d'accord avec Patrick sur une décision technique par exemple, il agissait sans tenir compte de cet accord* ». De fait, les deux troupeaux n'ont jamais été rassemblés, malgré l'accord initial, et chacun disposait de son propre robot, « *alors qu'on aurait pu faire deux lots non pas sur l'origine mais en fonction du niveau de production ; pareil pour le soin aux animaux : il s'était engagé à passer dans les animaux tous les jours, et ça n'a pas été le cas* », précise Monique. Il n'a pas fallu beaucoup de temps à Monique pour comprendre que cette collaboration n'allait pas continuer, malgré les engagements pris. Les associés se sont séparés de fait, si tant est qu'il y avait eu association, quasiment morte-née. Chacun a repris son troupeau et revendu son propre lait à la laiterie, le GAEC d'un côté, et Patrick de l'autre.

Pour faire face au problème initial de main d'œuvre, un apprenti a été embauché. Le père de Marc venait toujours apporter son aide, « *pour toutes ces petites actions qui semblent ne pas être importantes mais qui sont aussi indispensables que les autres et qui prennent du temps : vérifier des abreuvoirs, faire le tour des clôtures, aller voir un parc de génisses, etc.* »

L'association est un échec, du fait de mésententes et d'agissements douteux de la part de leur associé Patrick. En décembre 2010, un huissier de justice est venu chez nous pour réclamer le paiement d'une partie de la fosse à lisier construite pour la nouvelle mise aux normes de la SCL. Possédant environ la moitié des parts de la SCL, Monique et Marc ont continué à rembourser approximativement la moitié des emprunts<sup>1</sup>. Leur asso-

---

<sup>1</sup>) Monique a apporté ces précisions : « *Les explications qui suivent sont un peu techniques, mais les détails sont importants pour la compréhension globale de l'affaire. La SCL a fait un emprunt à son nom pour faire réaliser cette fosse (Philippe P.), mon compagnon et moi-même sommes cautions de cet emprunt). Le bon de commande de la fosse a été signé au nom de la SCL. L'entreprise de réalisation, S. W., a facturé les travaux aux deux sociétés mères, proportionnellement à leurs parts sociales respectives. La SCL a donc transféré aux deux sociétés mères 25 712€, pour que chacune d'elles s'acquittent de sa facture. Notre GAEC a payé sa facture ; mais l'EARL de notre associé a utilisé l'argent versé par la SCL pour régler d'autres dettes. Par conséquent, S. W. a une créance vis-à-vis de la SCL correspondant à la part de l'EARL de PP. Nous sommes en procé-*

cié ne remboursant rien, ils ont pensé que cela ne servait à rien de continuer à honorer les traites, et ont fini par arrêter complètement les versements. Ils ont, de cette manière, entériné le fait qu'ils ne travaillaient plus ensemble et que chacun avait repris son troupeau. Cette crise entre associés a abouti à la dissolution de la SCL trois mois plus tard, soit un an à peine après son démarrage effectif.

Un acte de dissolution a été réalisé. Il y a eu un procès-verbal et les trois personnes concernées, Monique, Marc et Patrick ont été nommés liquidateurs. La procédure était correctement mise en place mais, depuis 2013, rien n'a avancé, ou presque. En 2010, la SCL est dissoute, mais pas liquidée, du point de vue juridique. L'arrêt a donc eu lieu avant d'être juridiquement acté. Le règlement des dettes est alors resté en suspens, de même que le contentieux avec leur associé. C'est peu après que Monique a fait appel à *Solidarité Paysans* pour essayer de négocier et mettre en forme juridiquement la séparation.

La dette globale de cette société non liquidée s'élève à près de 250 000 €. Le principal créancier est la banque, avec une créance d'environ 200 000 €, qui a décidé d'assigner en justice à la fois la SCL et le GAEC, donc les trois associés ont été condamnés à payer solidairement. En tant que cautions personnelles, Monique et Marc ont été impliqués à hauteur de 50 000 €. L'essentiel de la dette correspond à du nantissement du matériel qui a été en fait utilisé dans le cadre de l'activité du GAEC, lequel se trouve finalement plus concerné que l'exploitation de Patrick qui, d'ailleurs, n'existe plus.

Tout le monde n'est pas égal devant une telle épreuve. La façon de la supporter a été bien différente pour les uns et les autres, et « *Monique le vit tragiquement* », se trouvant envahie par l'anxiété. Quant à leur ancien associé, celui-ci ne semblait pas affecté outre mesure, étant assez familier des situations scabreuses. Il est déjà en redressement judiciaire à titre personnel, du fait de son implication dans plusieurs autres affaires. Il semble ainsi passer aisément au dessus de ces contingences, ayant d'ailleurs pu se faire élire maire de son village. Les proches se sont demandé pourquoi Monique et Marc sont allés s'associer avec ce voisin « *connu comme le loup blanc* », comme étant quelqu'un de peu fiable, peu honnête, et « *beau parleur, et puis toxique en fait* ».

Après la condamnation, Monique reprend contact avec *Solidarité Paysans*, ce qui donne lieu à une seconde phase d'accompagnement, mise en œuvre à partir de l'année 2018.

---

*dure judiciaire jusqu'à présent à cause de cet acte de malhonnêteté de la part de notre ancien associé*», qui s'était bien gardé de mettre au courant ses associés de ses combinaisons comptables.

L'objectif fixé était de réfléchir d'un point de vue juridique aux différents scénarios envisageables, étant entendu qu'il y aura un important remboursement à effectuer. Le robot et l'aménagement des bâtiments ayant profité au GAEC pendant ces années, il apparaissait légitime de payer ces dettes, mais pas plus que nécessaire. Une rencontre a alors été organisée sur cette base avec le service contentieux de la banque. La bonne foi de Monique et sa demande de limiter la créance à ce qui pouvait être plus justement correspondre aux engagements et usages du matériel a permis de réduire la dette globale de 220 000 € à 175 000 €.

La démarche de négociation entreprise par *Solidarité Paysans* auprès de l'ancien associé s'est vue opposer un déni de responsabilité et ce qui peut apparaître comme une tentative de manipulation, celui-ci faisant un usage non modéré de ses aptitudes de « *super beau parleur* », généralement très convaincant, et de ses capacités à instiller un doute chez ses interlocuteurs. Il argumente sur le fait que Monique et Marc ne savaient pas travailler, et le peu qu'ils savaient faire, c'est lui qui le leur aurait appris, ce qui expliquerait selon lui la mésentente et l'échec de la SCL.

Après ces assauts d'innocence de la part de Patrick, il a fallu aux accompagnants prendre du recul pour faire la part des choses, « *en reprenant les faits* », pour conclure à l'habileté de ces manipulations, réaliser la toxicité du personnage, son aptitude à fabuler, sa malhonnêteté, sa capacité à utiliser les failles psychologiques des autres, et comprendre du coup comment Monique et Marc ont pu « *se faire embobiner* ». Sa réputation de « *type pas fiable, pas honnête* » aurait vraiment pu alerter le couple, mais ce n'a pas été le cas.

Suite à cette tentative infructueuse de médiation avec Patrick, un rendez-vous est pris auprès d'un mandataire judiciaire pour discuter des conséquences d'une liquidation judiciaire de la SCL. L'enjeu était de pouvoir visualiser le déroulement ultérieur du processus de liquidation, les conséquences possibles pour le GAEC, et pour Monique en particulier, ceci sur la période 2018-2020.

### **Les stratégies d'évitement**

Ce travail de clarification, de négociation et de planification a permis d'aboutir à la constitution d'un document finalisé préparatoire à la liquidation judiciaire. Et là « *silence radio de la part de Monique, c'est-à-dire que Monique ne nous dit rien* », explique Jean-Emmanuel.

Cette seconde phase d'accompagnement de deux ans s'est ainsi diluée dans le temps, sans avancée significative du fait de la « *disparition* » récurrente de Monique, « *c'est-à-*

*dire qu'on arrivait à se voir un coup, explique Jean-Emmanuel, on faisait une démarche et puis après, plus rien pendant six mois. »* Un retour sur de simples corrections d'un document et la proposition d'une prise de rendez-vous pour le déposer, en août, attend toujours un retour fin octobre. Les mois s'écoulaient ainsi, laissant l'équipe dans une grande perplexité. Quelques rendez-vous ont pu tout de même avoir été organisés au cours de ces deux années, quatre ou cinq où Monique était présente, « *consentante avec l'idée de faire avancer le dossier, consentante sur une démarche. Enfin, elle décidait d'ailleurs* », mais « *c'est en pointillé en fait, c'est des décisions en pointillé.* »

Cette conduite d'allure assez peu rationnelle est en effet déroutante et met en difficulté les interventions initiales ciblées sur la résolution du problème central, celui qui avait fait l'objet d'une demande explicite : « *on n'a pas toutes les clés pour comprendre vraiment les raisons profondes de ça.* ». Des discussions ont lieu entre les intervenants, des visites ont été effectuées régulièrement par plusieurs d'entre eux, dont certains ayant des liens plus personnels avec Monique, pour essayer de relancer la démarche, tout en gardant une réserve pour lui permettre de ne pas se sentir contrainte ou même « *coincée* ». Mais un « *évitement actif* » de la part de Monique est tout de même suspecté. Ainsi, sa voiture était présente lors de certaines visites à la ferme, mais Monique restait introuvable, d'où ce soupçon qu'elle cherchait clairement à se dissimuler, et « *c'est pour ça qu'on n'a pas envie d'insister, enfin pour pas qu'elle se cache chez elle* ».

L'accompagnement a dû se maintenir sur une ligne de crête assez étroite, suffisamment actif pour faire avancer la résolution des problèmes, et suffisamment en retrait pour ne pas devenir intrusif et risquer de déstabiliser des équilibres assez fragiles. D'où ce passage à vide, « *voilà, on n'arrive pas* », « *elle nous fuit nous et autre chose* », s'agissant de la liquidation judiciaire. Les choix ont pourtant été éclairés, du moins en ce qui concerne les tenants, ce qui est certes moins sûr pour les aboutissants de la procédure judiciaire.

### **Le transfert des difficultés sur la vie de couple**

Monique porte seule le problème du devenir de la SCL et du règlement de la dette, puisque Marc s'en remet pleinement aux compétences de sa compagne. Ainsi, explique-t-elle, « *de temps en temps, il me demande comment ça se passe avec les audiences et les comptes de l'exploitation. Il me fait confiance sur ces sujets, il pense que je suis plus à même que lui, plus compétente de les suivre. Il me dit souvent "fais comme tu veux", ou bien "comme tu décideras de le faire, ça sera bien"* ». Et Marc peut rester à distance, alors qu'il se trouve tout aussi impliqué par l'endettement du GAEC et la procédure de liquidation de la SCL. Et « *c'est compliqué d'en parler avec Marc* ».

Cette grande confiance accordée par Marc à sa compagne a comme contrepartie, pour cette dernière, d'être remise à elle-même face à cette épreuve particulièrement lourde de devoir affronter le tribunal : *« c'est bien et en même temps, il y a un petit goût de... enfin moi c'est comme ça que je l'avais senti, un petit goût de solitude en fait sur ce partage des tâches. Parce qu'en gros, ce que je fais, je le fais seule et je n'arrive pas à en parler et je n'ai personne pour en parler. »* La limite est assez incertaine entre le respect et l'autonomie accordées à l'autre, *« comme tu fais, c'est bien, je te fais confiance »* dit-il, et le défaussement d'une charge qui pouvait être mieux partagée. C'est toutefois la question de sa place à préserver qui semble la plus importante à Monique, malgré cette absence de réciprocité d'une certaine préoccupation. Ainsi, continue-t-elle, *« d'un autre côté, je sais bien que nous sommes différents. Par exemple quand il pleut, je sais qu'il doit faire un travail du seau. Je culpabilise, car c'est un travail que je ne peux pas faire. Mais la réciproque n'est pas vraie. Quand par exemple je dois aller au tribunal, j'y vais seule et je ne crois pas qu'il s'en inquiète. Il est moins soucieux que moi, mais je le répète, c'est supportable parce que je sais que nous nous respectons chacun avec nos différences »*. En la circonstance, Monique ne semble plus y arriver sans aide, et se maintenir dans l'isolement pourrait à terme finir par être particulièrement dommageable.

### **Un pas de côté : la question de la « place »**

La crainte d'une mise en question de cette place ne se situe pas seulement du côté des relations entre associés, mais également entre conjoints, conséquence de ce chevauchement entre vie professionnelle et vie familiale si commun dans le monde agricole. Et si Marc en vient à considérer que les difficultés qu'ils ont rencontrées sont le résultat d'une mauvaise gestion, le risque est évidemment qu'il y ait un impact sur la vie du couple. Monique veut penser que *« non, ça n'ira pas jusque-là »*, ce qui laisse penser qu'elle a envisagé cette éventualité.

Le souhait de se construire une place bien identifiée et reconnue comme telle est primordial pour Monique, qui s'est donné une représentation forte de sa fonction et vit dans une éthique exigeante de son travail. Cet engagement professionnel constitue à la fois une force, pour réaliser ses objectifs, mais également une vulnérabilité, dès lors qu'une erreur peut lui être opposée. Une défaillance vis-à-vis d'un *« travail bien fait »* est une source potentielle de souffrance pour toute personne qui vise un haut niveau d'exigence, ceci d'autant plus qu'elle peut s'en estimer, à tort ou à raison, elle-même responsable. Ainsi explique-t-elle, *« l'épisode SCL, je le vis comme un échec personnel, je n'ai rien vu venir. J'aimerais pouvoir m'exprimer devant la Justice, mais je ne sais pas si j'en aurai l'opportunité. »* Un échec en ce domaine relève à la fois d'une blessure narcissique, du fait de l'incapacité qu'elle se reconnaît, et d'une culpabilité, du fait de la responsabilité qu'elle s'attribue. En outre, la façon de réagir de Monique prend habituellement une tonalité très anxieuse, ce qui permet de comprendre cette fuite devant la suite de l'épreuve judiciaire. La

confrontation à la sanction d'un tribunal constitue assurément une épreuve pour quiconque, mais pour Monique, elle génère une charge d'angoisse toute particulière. En outre, le fait d'être une femme dans un milieu très masculin surdétermine également la difficulté à construire et occuper cette place, et la nécessité de faire ses preuves, en plus de devoir, en quelque sorte, « justifier son existence », comme son histoire personnelle le lui a fortement imposé.

### **Les résonances traumatiques de l'histoire infantile**

Chacun est l'enfant de sa propre histoire, et celle de Monique a été douloureuse. Elle a vécu un placement en famille d'accueil, suite à des actes de maltraitance. Ce qu'éprouvent la plupart des enfants dans cette situation, c'est à la fois un sentiment d'abandon, qui est évidemment très ancré dans la réalité, et également un sentiment de culpabilité, qui relève d'un registre plus imaginaire, mais qui induit une souffrance bien réelle. C'est un paradoxe toujours déconcertant que les enfants victimes de mauvais traitement se considèrent comme responsables d'avoir été « indignes », et donc coupables de ce qui leur arrive. Pour un enfant qui subit ce type de violence, c'est son « droit d'exister » qui est mis en cause. Pour l'adulte, la question d'une place légitime, que ce soit dans le registre conjugal, social ou professionnel, devient ainsi particulièrement sensible lorsqu'elle ne lui a pas accordée pendant l'enfance, période qui se déroule normalement sous protection et affection parentales. Cette situation de fragilisation induit une disposition première qui imprime un mode de fonctionnement marqué par la précarité psychique, dans ses rapports aux autres et dans sa réalité quotidienne, incluant sa vie professionnelle, et ceci en particulier bien sûr face aux épreuves que la vie ne manque pas d'imposer. Il reste certes possible de traverser la vie sans trop d'encombres, mais il demeure toujours une zone sensible, une fragilité intérieure, comme une cicatrice qui peut se rouvrir plus facilement que lorsque l'on dispose d'une « enveloppe protectrice » suffisamment épaisse et étanche. Et si un événement extérieur vient toucher trop fortement cette région sensible, à l'instar d'un échec professionnel ou d'une faute que la personne aura plus que d'autres tendance à s'attribuer, les réminiscences anxieuses ne manquent pas de resurgir. Plus spécifiquement encore, l'enfant qui vit cette épreuve de l'abandon fait l'expérience d'une certaine angoisse de mort. Chacun a traversé *a minima* cette épreuve, et il faut même qu'elle existe, sous peine de demeurer dans un collage fusionnel à la figure maternelle, mais dans une mesure suffisamment limitée pour ne pas éprouver une « déchirure » psychique, qui constitue justement un traumatisme psychique. C'est là une affaire d'équilibre.

Les points sensibles de l'histoire de Monique ont été là mis à nu par la situation actuelle d'abus de confiance, de sentiment de culpabilité et d'insuffisance, par la perspective de

vivre une sorte de nouvel abandon, majoré par le sentiment d'une dette à payer, et qui a conséquemment conduit à une tentative d'évitement de la souffrance : un traumatisme renvoie en effet toujours à un traumatisme antérieur, jusqu'aux premiers temps de l'existence. Un échec est un risque de rupture de la continuité de l'existence, un risque de perdre sa place, une contestation de sa personne, qui pourrait être d'une certaine manière officialisée par une sanction judiciaire, que Monique a déjà vécu d'une autre manière.

En venir à penser que son conjoint pourrait lui tenir une grande rigueur de ces mauvais choix initiaux, et de la mauvaise résolution du conflit, entre en résonance avec une culpabilité originelle qu'elle ne semble pas en mesure de dépasser, du moins pour le moment. Pour ces différentes raisons, il apparaît nécessaire de mobiliser le conjoint de Monique, qu'il comprenne ses difficultés, qui restent difficiles à appréhender du fait de cette stratification d'épreuves au cours de l'histoire personnelle de Monique.

### **Les problèmes de santé**

Monique a eu la maladie de Lyme, qui a provoqué une symptomatologie particulièrement marquée, avec des troubles neuromusculaires et des algies. Le traitement, basé sur un protocole allemand, a été très long et particulièrement pénible, composé de hautes doses d'antibiotiques, et manifestement aussi épuisant que la maladie elle-même. Estimant que le traitement était « *pire que la maladie* », Monique a, de ce fait, décidé de l'arrêter. Elle en est finalement ressortie assez diminuée et rendue vulnérable à d'autres affections, et tombe en effet souvent malade.

Non sans rapport avec cet affaiblissement de sa santé, elle est assez régulièrement victimes d'accidents de travail, tels que les bousculades par les animaux. Une corrélation peut sans doute être posée entre l'affaiblissement physique et la fréquence de ce type d'accident, puisque un manque d'énergie et de réactivité, par exemple, peut augmenter le risque de se trouver coincée par un animal. Monique a d'ailleurs été vue deux fois en trois ans avec une minerve. Ces accidents physiques s'ajoutent donc aux maladies qui s'y trouvent sans doute impliquées. Monique une personne assez frêle, qui s'est ainsi trouvée encore diminuée par la maladie et les accidents et, « *quand on la voyait, pendant deux ans, on avait l'impression qu'elle allait tomber* », alors qu'en même temps, dit Jean-Emmanuel, « *elle abat un boulot phénoménal, donc on se dit qu'elle doit deux fois plus s'épuiser à la tâche* ».

Au vu de la durée et la gravité de cette maladie, la question n'a pas dû manquer de se poser : « *mais pourquoi ça m'arrive à moi ?* », et donc « *qui peut s'occuper de moi ?* ». Et l'échec médical s'inscrit à la suite d'autres échecs, avec un effet cumulatif, et peut-être



une fois de trop. Les « aidants » et les « sachants » n'ont pas réussi à la soigner, et l'ont laissée dans un état physiquement diminué, et sans doute également un moral affecté. Un vécu abandonnique, peut-être même un sentiment de faute, ne peuvent à nouveau manquer de s'y associer. L'histoire de cette maladie non soignée est importante en ce qu'elle entre en résonance avec son histoire infantile et son histoire professionnelle, toutes marquées par même cette thématique de l'échec et de l'abandon.

### **La proximité de la mort**

A travers ces situations et expériences de vie, fragilisée par tous ces événements cumulés, Monique a en fait été accompagnée par la mort, psychologiquement parlant, mais également dans cercle familial proche. Le frère de Marc s'est suicidé en avril 2019, ce que le couple a très mal vécu. La pensée de ce drame est toujours très vive. Ils étaient proches et se voyaient régulièrement, et « *ils se reprochent de n'avoir rien vu, de n'avoir rien compris, de n'avoir pas su prévenir cette extrémité-là.* » A nouveau dominant les thèmes de la faute et de la culpabilité, également la question de l'abandon. L'expression usuelle est parlante, à propos de quelqu'un qui est décédé : « *il nous a quittés ; il nous a abandonnés* ». Mais il en va de même pour la réciproque, puisqu'ils se disent également, « *on ne l'a pas vu, on l'a abandonné* ». C'est aussi en lien avec de décès que Marc montre actuellement des signes de fragilité psychologique, qui a pu penser « *j'aurais pu voir [...] j'aurais pu être là, j'aurais pu faire quelque chose* ».

« *Son comportement, pour nous, il est suicidaire* », et tous les membres de l'association sont particulièrement inquiets pour Monique. Les accompagnants ont « *à moitié peur que ça se termine mal* », constatant qu'elle est « *en danger* » et cherchaient donc la manière la plus adéquate pour relancer le suivi. Sachant qu'il reste assez délicat de s'adresser directement à Marc, « *tout le monde se sent assez démuni en fait, en se disant "là on voit quelqu'un, on voit un train qui va dans le mur"* ». Il y a là un paradoxe déroutant pour les accompagnants d'avoir proposé une solution accessible et relativement satisfaisante, toutes choses égales par ailleurs, et de voir Monique se dérober, puis s'engager dans une voie sans issue, laissant craindre même un geste catastrophique. Dans le cas présent, engager la procédure de liquidation judiciaire serait moins pénalisant que la menace qui pèse actuellement sur elle. La banque est en effet armée juridiquement pour contraindre Monique et Marc à rembourser 220000 €, alors que le redressement judiciaire peut permettre de ramener ce montant-là à 80 000 ou 100 000 €, c'est-à-dire de diviser la dette par deux.

Ce qui apparaît irrationnel d'un point de vue gestionnaire peut trouver un sens par rapport à l'histoire de Monique. Une autre personne, avec un autre parcours, réagirait diffé-

remment, éventuellement satisfaite d'avoir pu ainsi largement réduire sa dette. Mais peut-être est-ce encore trop pour Monique, moralement et mentalement. Revivre une quatrième fois, au moins, cette expérience d'échec pourrait s'avérer être insurmontable, tout en se mettant en situation de vivre pire. Son histoire est bien présente à l'esprit de Monique, et sans doute pas seulement celle de cet abus de confiance, ce qui n'a pas échappé à son accompagnant : « *Il y a l'idée... je l'ai senti, quand on en a reparlé. Dans le dossier, il y a une partie historique. Et en fait, elle avait préparé cette partie un peu en argumentaire, pour expliquer un peu les enchaînements qui s'étaient passés [...] cet étage-là, il est clair et il est constant* ».

Peut-être Monique refuse-t-elle une aide parce qu'elle se trouve entraînée dans une répétition plus ou moins compulsive d'un mouvement abandonnique. Elle pourrait ainsi préférer ne s'appuyer sur personne de crainte de se retrouver à nouveau sans le soutien nécessaire, en anticipant une nouvelle défaillance. Nourrie par une angoisse primaire que réalimenterait un jugement, la logique du « deuil anticipé » peut s'imposer, constituant une réponse paradoxale à la peur de se confronter à une épreuve que l'on craint insurmontable. Vivant une ambiance trop mortifère à un certain moment, perdant pied et sans les étayages nécessaires, elle peut indirectement, en creux, provoquer la survenue de l'événement retraumatisant pour essayer simultanément de le fuir et de le maîtriser. Le fait est assez fréquent du refus d'aide pour de telles raisons, qui se produit régulièrement dans le cadre de soins psychologiques ou médicaux et est appelé une « réaction thérapeutique négative ». De l'aide est proposée, engagée, puis refusée, induisant chez les proches l'impression d'une conduite « *un peu suicidaire* », le sentiment d'avoir affaire à une posture plus ou moins sacrificielle, sans pouvoir en déterminer l'origine ou la finalité.

C'est une situation qui peut s'effondrer complètement ou qui peut être étayée, accompagnée et dépassée. Il y a là un passage difficile. Le soutien moral, l'attention à la personne, compte tenu du risque pour la santé mentale et physique de Monique, constitue donc un axe prioritaire de l'accompagnement par *Solidarité Paysans*, après une tentative de médiation sans issue avec son ancien associé et la préparation d'un document de liquidation judiciaire de la SCL. Ainsi parle-t-elle de cet accompagnement : « *J'avais un immense besoin d'être écoutée et SPL m'a donné cette écoute. L'écoute, c'est à la fois de la bienveillance et de la compréhension. Ça fait du bien d'être entendue et comprise ! C'est une forme de soutien. Et régulièrement, je peux parler à l'un ou à l'autre membre de l'association.* »

## **D. Nathan (SP Lorraine)**

Nathan est exploitant agricole en polyculture-élevage dans la Meuse. Il est entré dans l'exploitation familiale en 1985, et s'est associé en GAEC avec sa femme en 2004.

Nathan et Laurence, la soixantaine, se sont mariés en 1991 et sont, au moment de l'entretien, en cours de séparation. Ils ont eu quatre filles, respectivement 26, 23, 20 et 17 ans, nées donc entre 1993 et 2003. Celles-ci ne se sont pas engagées dans une formation agricole, et elles n'ont pas d'intention connue de reprendre un jour l'exploitation. L'une travaille dans une entreprise de logistique, une autre est en formation dans les ressources humaines, visant un poste de DRH. Les deux plus jeunes ne se sont pas encore déterminées, la dernière se trouvant pénalisée par des problèmes de dyslexie, et suit actuellement une formation en lycée professionnel.

### **La carrière de Nathan dans l'exploitation**

La ferme est adossée à la grande demeure familiale, le « château de B. ». L'exploitation est essentiellement tournée vers la production laitière en agriculture biologique. Lors de sa reprise, l'exploitation s'étendait sur 104 ha, et en compte aujourd'hui 225. Les activités d'élevage présentes depuis l'origine ont été conservées. La ferme possède une faible rentabilité, propose peu de produits, et sa situation économique est en régression progressive depuis 2 à 3 ans. Le niveau élevé de l'endettement, avec des créances chez plusieurs fournisseurs, est l'un des motifs de l'appel à *Solidarité Paysans* en janvier 2019. Les autres enjeux de l'accompagnement sont la proposition d'une médiation entre Nathan et son épouse, et un appui dans la réflexion sur la production laitière et sur l'avenir de l'exploitation.

La ferme et la maison n'appartiennent que partiellement à Nathan, il en partage la propriété avec trois autres membres de sa famille : sa mère, son oncle paternel, et son frère, soit quatre co-proprétaires en tout. Son frère habite assez loin, dans le sud-ouest, mais essaie de rester présent auprès de Nathan et de maintenir l'exploitation, lui apportant des conseils appréciés. Nathan a créé une SCI avec son frère et sa mère pour les bâtiments anciens de la ferme héritée de leur père. Les extensions et acquisitions plus récentes ont été faites par le GAEC. La construction juridique est assez complexe, formant des « cercles concentriques » à trois niveaux. Le GAEC possède aussi des bâtiments dans l'enceinte de la ferme. Il y a une partie « habitat », une partie « vieux bâtiments » attachée au « château », et une partie récente créée par Nathan qui lui appartient majoritairement. Mais des bâtiments agricoles ont été construits dans le cadre du GAEC sur des parcelles de la SCI, et donc non assis sur les terrains du GAEC, ce qui rend une cession

assez complexe. Juridiquement, « *quand des bâtiments sont posés sur des terrains qui n'appartiennent pas à la personne, bah finalement le bâtiment n'appartient pas forcément à la personne qui "possède" ce bâtiment en fait.* ». Cette complexité ajoute donc à la difficulté de trouver un repreneur.

Nathan s'est installé en avril 1985 et compte 36 années d'activité professionnelle. Il avait tout d'abord passé le BEPC puis s'est orienté vers un BEP agricole, appelé BEAP à l'époque, qui était le niveau minimum de diplôme requis pour pouvoir bénéficier des aides à l'installation. Celles-ci étaient de deux ordres : d'une part la possibilité d'accéder à des prêts bonifiés agricoles, et d'autre part une DJA (Dotation Jeune Agriculteur) qui permettait d'acquérir des parts dans une société. A la faveur de ces opportunités, Nathan s'est installé sous forme sociétaire avec son père, établi auparavant en individuel, en créant à deux associés, père et fils, le *GAEC de D. F.*. Il a donc été nécessaire de faire évoluer l'exploitation pour pouvoir supporter deux rémunérations.

Nathan n'a jamais imaginé travailler seul sur la ferme et a pleinement profité de dix ans de collaboration avec son père, jusqu'à sa retraite en 1995. Il a souhaité ensuite poursuivre dans cette voie collaborative en essayant d'intégrer un associé hors cadre familial « *pour continuer cette aventure agricole* », explique-t-il. Le choix d'une collaboration était motivé par la taille de la ferme à exploiter et également par ce gain de souplesse dans les horaires et le choix des activités que peut apporter la possibilité du partage quotidien et des relais ponctuels. « *Et bon, j'étais pour ma part plutôt attiré par un travail dans une certaine forme collective quoi, quelque part* », explique-t-il.

#### **Les associations (1996-2004)**

Nathan s'était également impliqué dans le syndicalisme agricole, et s'est occupé des questions spécifiques de l'installation hors cadre familial ainsi que du répertoire à l'installation, qui constituent des outils permettant de mettre en relation les cédants et les jeunes souhaitant s'installer. Il a donc souhaité mettre à profit ces repères en cherchant un associé de la même génération, qu'il a trouvé en la personne de Pierre, un jeune professionnel de son âge qu'il avait connu au lycée agricole quelques années auparavant, et qui avait une expérience professionnelle extérieure au métier ainsi que l'envie de revenir à l'agriculture. Le départ du père et son remplacement par ce nouvel associé se sont faits le même jour, mais il a fallu un an pour « *apprendre à se connaître et à travailler notre association* ». La répartition des tâches s'est effectuée à peu près à l'identique, Nathan oeuvrant essentiellement sur la partie élevage, et Pierre reprenant les activités céréalières dont s'occupait le père. Ce binôme a fonctionné pendant huit ans, jusqu'à 2004. Cependant, au bout de quatre ou cinq ans, des divergences de point de vue sont apparues,

avec pour conséquence un certain déphasage entre élevage et production céréalière. Les désaccords ont augmenté jusqu'au point de rupture, concrétisé par le départ de Pierre et le rachat des parts que le père de Nathan lui avait vendues.

### **Le recrutement d'un salarié**

Se retrouvant seul, Nathan a pensé à une autre forme de collaboration, en engageant un salarié pour remplacer son associé. Serge a ainsi été recruté en 2005 à mi-temps, par l'intermédiaire d'un groupement d'employeur dans lequel il s'était engagé. L'appoint était donc réduit et la charge de travail de Nathan a augmenté d'autant, « *mais bon, voilà, j'ai fait avec, dit-il, j'étais encore en force de l'âge, j'avais pour ainsi dire toutes les cartes en main sur mon exploitation et puis j'avais des enfants jeunes, donc j'avais des motivations pour que... faire ce qu'on dit, c'est-à-dire taper dans la butte quoi* ». L'objectif était donc de pouvoir absorber cette charge de travail. Par chance, l'entente avec Serge était bonne, qui était un salarié compétent, notamment dans des domaines moins familiers à Nathan, tels que la mécanique. Serge s'était donc occupé du parc matériel, et la collaboration s'est bien déroulée. Mais en coupant du bois, sur son temps personnel, il a été frappé au dos par un tronc d'arbre. Il a été en arrêt de travail et n'a jamais pu reprendre son activité dans la ferme ni sa place dans le groupement d'employeur. Après un an de tentative de rétablissement, sans succès, une rupture conventionnelle a été décidée et Serge a quitté le GAEC en 2018.

### **La conversion au bio**

Parallèlement, en 2009, Nathan avait pensé à la possibilité d'une conversion à l'agriculture biologique et en a formé le vœu qui se réalisera en 2011. Le sens donné à cette réorientation est le recouvrement d'une autonomie, en termes de « *maîtrise* » de décision et d'exécution, ce qui correspond au fait « *de ne pas avoir finalement de compte à rendre à un associé ou à un pair, ça m'a permis de faire des choix personnels et de les assumer* », ce qui était rendu possible avec la fin de l'association avec Pierre quelques années auparavant. L'adhésion au nouveau mode de production a été pleine et entière, et vécue sur le mode d'un « *bouleversement qui donnait du sens* » par opposition à une approche initialement intensive, adoptée passivement comme pour la plupart des agriculteurs des générations précédentes. Ainsi explique-t-il : « *je suis un gars qui a fait ses études en 1980, donc j'ai appris en école agricole à produire. Donc à produire davantage en incorporant des fongicides, des herbicides, de l'engrais, de l'azote, machin, on m'a appris à produire dans les années 80, donc voilà. Et puis après, on a vu ce que ça faisait quoi. Moi mon grand-père avait 20 vaches, mon père en avait 40, moi j'en ai 80*

*et puis finalement, on n'arrive qu'à tirer un pauvre salaire avec tout ça quoi.* » Nathan en a ainsi tiré les conséquences : « *donc à un moment donné, tu te dis : pourquoi aller toujours dans cette voie-là, il y a peut-être d'autres solutions* ». D'où cette réflexion que Nathan a menée vers l'agriculture biologique en essayant de changer un modèle qui, à son avis, est « *un modèle qui va dans le mur* », un modèle industriel qui ne correspond pas aux attentes de la société. La structure a connu là une évolution significative, non pas en surface mais en technique, qui n'a cependant pas réduit la charge de travail, et le départ de Serge a aggravé la situation. Nathan considère que deux actifs à temps plein sur l'exploitation est un strict minimum, et qu'un peu d'aisance et de souplesse requerrait trois, voire quatre unités de main d'œuvre, « *pour vraiment maîtriser les choses* ». Ce serait même la condition pour pouvoir « *profiter peut-être de la vie différemment* ». Depuis, Nathan est donc à la recherche d'une solution, qui pourrait prendre à nouveau la forme d'une association, la perspective d'une transmission commençant désormais à s'imposer.

### **L'agriculture de groupe**

Nathan s'est également engagé, parallèlement à l'exploitation de son domaine, dans une expérience d'« agriculture de groupe » entreprise avec des voisins avec lesquels il s'entendait bien, qui lui ressemblaient, qui avaient des activités proches, et avec qui il a pu réaliser des travaux en commun. Cette entente existait d'ailleurs déjà à la génération précédente sous forme une entraide réciproque. Il s'agit de deux jeunes agriculteurs qui habitent à proximité et ont également créé des GAEC avec leurs parents. Les exploitations progressant et s'agrandissant, ils ont eu des mêmes besoins de collaboration pour certaines tâches, et ont organisé des partages d'activité, au point même d'envisager de s'associer ensemble. Ils ont acquis des terres, des bâtiments et du matériel en indivision en travaillant ensemble sur ce modèle collaboratif. Ensuite, les fermes ont grossi et les activités des uns et des autres ont évolué, et ont finalement pris des orientations différentes. Nathan est resté dans la production laitière, alors que les deux autres exploitants ont écarté leurs vaches laitières pour se recentrer sur la production de viande et de céréales. Ils ont ainsi pu réduire nombre de contraintes qui incombent encore à Nathan et n'ont pas eu besoin de s'associer à d'autres personnes, ni même d'engager des salariés, sinon quelques saisonniers. Grâce à des activités moins exigeantes en personnel, ils ont pu piloter seuls leur exploitation, sans nécessité de s'associer. Outre les besoins importants en main d'œuvre pour la production laitière, Nathan a privilégié le travail partagé et les collaborations, suivant les principes paternels, « *mon père disait toujours qu'il n'y a pas plus grande richesse que d'hommes. Donc moi je... j'étais un peu adhérent à cette*

*idée-là* », explique-t-il.

Un jeune salarié est ensuite resté un an, mais il n'a pas pu construire sa place auprès de Nathan. Les tentatives de collaboration n'ont pas abouti jusqu'à présent, mais Nathan fonde beaucoup d'espoir sur l'apprenti qu'il accueille actuellement.

### **La « modernisation de l'agriculture »**

Le regard rétrospectif sur presque quatre décennies de sa ferme donne à Nathan un sentiment de déclassement, ou du moins de dépassement. Il fait pour son compte ce constat, pour le moins largement partagé, que son métier a profondément évolué : apparaissent en premier lieu l'augmentation de la taille des exploitations, les multiples contraintes réglementaires, les contingences économiques, l'évolution de la société vers le numérique, et de nouvelles techniques qui permettent, mais également obligent à travailler différemment, évoquant tour à tour « *les drones, les satellites, tout un tas de choses comme ça* ». Nathan estime avoir pu profiter de certains progrès techniques, mais se sent assez largement débordé et même marginalisé : « *Bon, moi j'ai pas su m'adapter forcément à ça* ». En particulier, les outils informatiques ne font pas partie de son monde. Nathan essaie actuellement de gérer sa trésorerie sur un tableur, « *mais bon j'ai bien du mal avec tout ça parce que ça ne m'intéresse pas en fait finalement, pour dire la réalité. Donc je vais essayer de surnager là-dedans, mais c'est pas mon truc. Moi j'ai piloté au nez, aujourd'hui on est... on a un téléphone greffé dans notre poche, enfin voilà, c'est... moi c'est des trucs qui me dépassent quoi, ça ne m'intéresse pas* ». Ce pilotage approximatif n'est assurément pas sans lien avec ses problèmes financiers. Nathan comprend son décalage comme un fait de génération : « *je suis plus forcément très adapté à la vie nouvelle, dit-il, donc je conçois bien que je suis un peu d'une autre époque quoi, je... ma vie est derrière moi en partie* ». Il s'agit aussi de goût personnel : « *ça m'intéresse pas, je préfère lire des livres, je préfère lire de la poésie ou écouter de la musique que passer ma journée... mon temps à regarder des écrans quoi* ». Il reconnaît désormais le nécessaire ajustement entre les travaux traditionnels de la ferme et la gestion d'une entreprise, et tente de suivre l'évolution de loin, mais sans conviction et sans envie, « *bon, alors j'essaie de faire ce que je peux, mais bon, c'est compliqué* ». L'accompagnement est ici décisif pour l'aider à trouver un compromis entre les difficultés qu'il rencontre et les concessions à la dimension gestionnaire de son activité, pour aller au bout de la mission qu'il s'est donné de « *faire vivre la ferme* ». Au moins Nathan est-il conscient des exigences imposées par ce mouvement de modernisation, sans pour autant se sentir apte à suivre cette perpétuelle mutation, en effet « *c'est... c'est compliqué quand même de vraiment coller à cette évolution permanente et de se remettre suf-*

*fisamment en cause pour l'accompagner voire la devancer, bon* ». C'est aussi pourquoi il compte sur des collaborations avec des jeunes professionnels, plus familiers avec ces outils modernes, cherchant à faire coïncider transmission et renouvellement : *« donc je pense que c'est peut-être là où je cherche aussi à transmettre, c'est aussi pour intégrer des gens plus jeunes, plus réactifs et plus adaptés »*. C'est donc non seulement la pratique agricole qui s'est transformée, mais également la logique même de la transmission qui s'est profondément modifiée, loin de ce modèle parental qui l'a professionnellement et personnellement construit.

### **Le contexte familial et la problématique de la transmission**

*« J'aimerais bien qu'il y ait quelque chose après moi. J'espère pouvoir transmettre les choses par la suite » (Nathan)*

*« Je suis né dans une maison particulière avec de fortes implications d'ordre familial, avec une histoire forte auparavant. »,* explique Nathan. La maison et la ferme ont trois siècles d'existence, et ont constitué un patrimoine familial qui a cimenté un lignage. Le premier à avoir travaillé sur la ferme était le grand-père de Nathan. Il était lui-même fils de miliaire et avait repris l'exploitation à son compte, laquelle était auparavant tenue par des régisseurs, puis l'a fait vivre malgré les vicissitudes liées à la guerre. Nathan a connu ce grand-père pionnier qui est décédé lorsque lui-même avait 23 ans, en 1990. Son père avait alors repris la ferme, puis Nathan a pris sa suite : *« moi, je suis un peu la troisième génération à poursuivre l'aventure »*. Il se considère comme *« dépositaire de cette aventure »* et chargé de cette mission consistant à *« faire vivre cette maison finalement familiale »*, et en particulier *« cette ferme qui faisait vivre la maison et cette maison qui vient de loin et voilà, je suis le seul aujourd'hui à gérer, à vivre ici »*. Nathan se reconnaît la chance d'avoir eu une enfance très heureuse avec ses parents et ses grands-parents, puis *« une vie professionnelle dense et intéressante »*, mais qui se solde, selon lui, par un relatif échec : *« Bon voilà, j'ai... familialement, personnellement j'ai un peu échoué, mais voilà, je revendique quand même la création de cette famille avec quatre enfants qui sont bien structurés, qui ont des vies, qui ont... qui peuvent être autonomes et aujourd'hui voler de leurs propres ailes. »*

Nathan comprend sa vie à partir d'une histoire, professionnelle et familiale, dont la dynamique est la transmission et d'ailleurs, explique-t-il, *« je dis souvent que je suis un peu le maillon d'une chaîne »*. Sa préoccupation pour cette question devenue assez obsédante est au centre de ses réflexions : *« Alors que j'ai vécu avec mes grands-parents, mes parents puis ma famille puis aujourd'hui je suis tout seul dans cette maison-là et je me pose des questions de ce que va devenir cette maison par rapport à moi, mes filles »*.



Nathan espère par-dessous tout assurer un avenir à cette maison et à cette ferme, mais n'est pas sûr d'y arriver. Il a pourtant « *essayé de faire sa part* » et, dans l'actuel contexte, dit-il, « *bah finalement cette chaîne pourrait être rompue après moi* ». Cette question douloureuse oriente ses interrogations, « *ça a énormément d'importance dans ma réflexion* » précise-t-il.

Le « regard des ancêtres » porté sur lui et la mission dont il se considère investi ont été autant un moteur qu'une entrave. Ainsi explique-t-il que « *cette charge émotionnelle ou cette charge affective a été aussi un frein à ma liberté. Mais bon, voilà, j'essaie de trouver l'équation qui va permettre à cette maison de continuer d'exister et puis de transmettre quelque chose après moi* ». Nathan s'est ainsi trouvé la fois porté et contraint, d'une certaine manière piégé par le sentiment d'une dette à honorer. La résolution habituelle de la dette associée à un héritage est de la transmettre à la génération ultérieure. Encore faut-il qu'il y ait un nouveau porteur de cet héritage qui puisse lui-même constituer le maillon suivant de la chaîne des générations...

Nathan a fait l'expérience intime de cette dialectique sociale et professionnelle inhérente à la modernisation de l'agriculture, induisant une forte tension entre poursuite de la tradition et renouvellement des pratiques. Cet héritage, il pense d'ailleurs l'avoir constitué lui-même pour une large part : « *je n'ai pas été investi d'une mission sans que j'en sois à l'origine* », mais le concevant comme une sorte de « *choix par défaut* », pour cette raison qu'il ne s'était pas donné les moyens d'une autre carrière : « *j'étais pas un foudre de guerre dans mes études générales, j'aurais dû... j'aurais peut-être eu du mal à obtenir le baccalauréat [...] j'ai pas eu l'opportunité de faire des choses d'envergure* ». C'est aussi une des raisons pour lesquelles il s'est orienté vers une formation agricole, et « *bon en fait finalement, c'est peut-être un peu un choix par dépit pour moi* ».

### **Dimitri, son actuel apprenti**

Cette poursuite du développement de l'exploitation risque de ne plus se faire dans le cadre familial, ni ses filles ni d'autres membres de la famille n'ayant manifesté d'intérêt pour une reprise. De quoi l'avenir de cette maison et de cette ferme sera-t-il fait ? : « *J'essaie d'y travailler, d'imaginer des solutions, enfin de trouver des solutions qui permettraient que ça continue. Mais voilà, sans avoir aujourd'hui trouvé la solution.* » Les possibilités se réduisent à la cession d'une partie de l'exploitation à de nouveaux entrants hors cadre familial, et Nathan mise actuellement beaucoup sur un apprenti, Dimitri, qu'il a pris en formation jusqu'à l'obtention de son diplôme prévue en juin 2021, mais sans guère de garanties et sans savoir s'il pourrait être accepté par les membres de sa famille. Pourtant, pense Nathan, « *j'ai potentiellement la personne qui pourrait me*

*permettre de racheter des parts dans ma société [...] Il pourrait être mon futur associé et il pourrait être celui qui continuera après moi ».*

Actuellement, Dimitri participe activement aux travaux de la ferme, il est « *très investi* » et apporte une aide décisive pour la mécanique liée à l'informatique, ce pour quoi Nathan ne se reconnaît aucune aptitude. Le bénéfice financier est immédiat, « *plutôt que de passer par des mécaniciens qui coûtent la peau des fesses* », mais surtout, par ces compétences liées au travail agricole moderne, Nathan trouve en Dimitri ces qualités d'adaptation à l'environnement contemporain qui lui font défaut. Aussi Nathan pense que « *l'apport de gens plus adaptés va peut-être aussi permettre à cette exploitation d'évoluer positivement* », considérant sa manière de conduire sa ferme « *plus tout à fait assez adaptée* ». Et Dimitri, par contre, « *il est plus adapté que moi pour ça* », c'est pourquoi « *on n'arrête pas de parler d'avenir* ». Et le salut de l'exploitation pourrait venir de compétences conformes aux nouvelles méthodes de travail : « *l'apport d'une personne plus jeune va nécessairement à mon sens peut-être permettre d'adapter cette ferme aux temps futurs.* »

Ce souhait obsédant de trouver un repreneur fait cependant négliger à Nathan la définition d'un cadre clair d'activité pour son apprenti. C'est là une mission pour les accompagnants de *Solidarité Paysans* qui essaient de lui faire constituer une fiche de poste, en bonne et due forme, pour établir une liste précise des tâches qui incombent à Dimitri, ce qui semble assez laborieux. Il avait été convenu lors de leur précédente rencontre que Nathan « *allait prendre sa belle plume* », et mettrait sur papier quelques-unes de ces obligations, « *sinon votre apprenti lui il va remplir le vide avec autre chose* », lui est-il expliqué. Mais Nathan se perd dans ses conjectures et « *ses rêves pour l'avenir* », cette projection permanente vers un futur encore lointain étant assez spontanée. Cette difficulté dans la conduite de l'exploitation ne relève pas essentiellement d'une « *inadaptation* » aux techniques modernes mais, peut-on penser, d'une attention insuffisante aux exigences de l'organisation du travail, rendues certes aujourd'hui plus contraignantes qu'auparavant, mais restant de même nature. Une activité mieux organisée pour son apprenti permettrait justement à Nathan de libérer du temps pour réfléchir à ce qui le préoccupe fondamentalement, la transmission patrimoniale.

### **Les figures parentales**

Le père de Nathan est une figure forte qui semble en imposer à son fils. Il a été maire de la commune dans laquelle se situe la ferme et s'est largement impliqué dans des syndicats intercommunaux. Il a également été administrateur, puis vice-président d'une coopérative, ce qui, aux dires de son fils, lui aurait permis d'apporter un « *regard extérieur* »

sur l'exploitation, mais aurait quelque peu réduit sa disponibilité pour le travail de la ferme. L'arrivée de Nathan et la création d'un GAEC lui a donc permis d'avoir les couées plus franches pour ces autres activités, en satisfaisant également son souhait de laisser une certaine marge de manœuvre à son fils. Il semble d'ailleurs à ce dernier que cette dynamique soit dans l'ordre naturel des choses, dans la perspective du remplacement successif des générations, sous forme d'un retrait progressif des anciens et d'une entrée tout aussi progressive des jeunes dans la prise en main de l'exploitation, avec la possibilité d'une réorientation sans forcément de cassure dans la transition. La collaboration père-fils a ainsi duré une décennie. Malgré ces bonnes dispositions, quelques antagonismes ont accompagné cette phase, ce qui a fourni une raison supplémentaire au père pour quitter l'exploitation mais qui, selon Nathan, appartient également à l'ordre habituel des choses. Ainsi, explique-t-il, « *c'est plutôt des complexes œdipiens si vous voulez. Bon, il faut toujours un peu tuer son père, bon, donc* ». Et, pour Nathan, « *ça s'est fait facilement* », estimant son père « *intelligent* » à ce titre, en ce que, estime-t-il, de façon particulièrement ambivalente, « *il ne m'a jamais bloqué, il m'a laissé quand même libre de faire mes choix, je l'affirme. C'est-à-dire qu'effectivement, il m'a tracé un peu une voie, mais en même temps, voilà, je peux pas en fait lui en vouloir sur... Parce que finalement, j'ai accédé à... peut-être à ses désirs. Mais j'ai aussi... bon, j'ai fait ces choix-là puis je les revendique et je les assume* ».

Le décès de son père a constitué pour Nathan une lourde épreuve, un événement traumatique et une « *profonde remise en cause* ». C'est un tournant dans sa vie, explique-t-il, « *en tant qu'homme, j'ai constaté par la disparition de mon père que les choses avaient une fin, que notre destin c'est de partir un jour* », ce qui engage une sorte de bilan avec un regard rétrospectif sur cette vie dédiée à l'agriculture : « *je me suis demandé si finalement la vie que j'avais eue me convenait et je me suis dit qu'il me restait encore du temps et que... j'ai eu envie de faire des choses qui me paraissaient importantes et urgentes à faire pour le temps qu'il me restait à vivre. Et donc, c'est là où j'ai... j'ai voulu changer la donne* ». En substance, la vie est courte, il ne faut pas se tromper, aussi, dit-il, « *faire ce qu'on aime, ça me paraît essentiel. [...] Alors, j'ai pas conscience d'avoir raté ma vie* ».

La mère de Nathan, quoique d'origine paysanne, avait une activité professionnelle extérieure au monde agricole. Elle était infirmière, ce qui lui permettait d'aider son mari, d'être souvent présente à la ferme et en particulier le midi pour préparer le déjeuner, « *enfin c'était un peu leur deal* ».

Ce mode de vie a été essentiel pour Nathan, lui fournissant un « *modèle* » alternatif à l'agriculture familiale traditionnelle, avec « *une mère qui s'est émancipée, qui a pu par-*

*tir avec sa voiture, elle avait le permis à l'époque, d'autres femmes ici ne l'avaient pas, enfin... ».* Ainsi, précise-t-il, *« ma mère a pu évoluer dans sa vie et elle nous a permis aussi d'avoir de l'aisance économique, ce qui nous a permis d'aller en vacances. Mes parents ils nous ont offert des vacances, moi j'ai été skier depuis que j'ai 7-8 ans et j'ai skié tous les hivers, on allait à la mer, on partait l'été, même mon père trouvait des solutions, des vachers de remplacement pour pouvoir s'extraire et vivre des choses. ».* Nathan a aussi pu faire des voyages *« au long cours »* avec ses parents, réaliser des *« choses intéressantes »*, avec le sentiment que ces découvertes lui ont *« ouvert l'esprit »*, et satisfaire certaines de ses passions qui, outre *« voyager un petit peu à travers la planète »*, étaient la pratique des activités sportives en montagne.

La sédentarité contrainte, inhérente au métier d'éleveur, lui a ensuite particulièrement pesé, *« j'avais une envie de liberté »* explique-t-il, *« mon métier m'a bien coincé parce que c'était un métier où il fallait s'ancrer dans une réalité et dans un lieu ».* L'ouverture vers un horizon social plus élargi a partiellement pu se réaliser par exemple par une élection comme conseiller municipal, puis quelques responsabilités syndicales dans sa jeunesse. A titre plus personnel, Nathan n'a eu de cesse de se trouver un *« nouvel équilibre »* explique-t-il, afin de *« pouvoir éventuellement m'extraire d'ici, changer d'air et partir me promener ou exercer les activités que j'aimais qui sont la montagne ou les choses comme ça, les voyages ».* Et l'imaginaire permet de poser des hypothèses plus radicales : *« et bon, et si j'étais dans une autre vie, j'aurais bien voulu être un aventurier, voilà. ».* Mais ses préoccupations sont désormais essentiellement tournées vers la cession de la ferme.

### **Les deux modèles**

Nathan a pu connaître *« deux modèles »* d'organisation familiale au sein de la vie d'une ferme : celui pratiqué par ses parents, dont il a souligné tous les bénéfiques, et le schéma traditionnel de l'agriculture familiale, où mari et femme travaillent ensemble, suivant l'organisation dominante dans le village comme dans la plupart des exploitations traditionnelles. C'est aussi le modèle de personnes qui ont énormément compté pour lui, les parents des jeunes agriculteurs avec lesquels il s'est associé, intimement liés dans le travail. Et, affirme-t-il, *« moi, ça je le revendique comme étant un vrai modèle d'agriculture qui fonctionnait et qui a fonctionné jusque dans les années 60-80 et puis qui est en train de disparaître, mais c'était un modèle qui avait vraiment du sens ».* Et c'est bien celui qu'il a voulu adopter après son mariage, en se recentrant sur sa maison, sa ferme et sa famille. C'est un modèle *« plus introverti, plus centré sur une idée qui est de maintenir quelque chose qu'on vous a donné ».* Ce choix, que Nathan estime *« loua-*

*ble et logique* », est aussi celui qui l'a contraint à abandonner la plupart de ces activités affectonnées, sans doute au-delà d'un seuil acceptable de frustration, puisque c'est, pense-t-il, « *ce qui peut-être a été aussi à l'origine de ma rupture avec ma femme pour retrouver peut-être des choses que j'avais pas pu faire et peut-être les refaire à nouveau, ce qui est un peu le cas depuis deux ans.* ». Le renoncement à toutes ces satisfactions et passions a manifestement été payé à un prix trop élevé. Nathan fait valoir ces autres conditions de vie qui ont été celles de son frère, ingénieur dans le domaine des énergies, et lui, « *il va faire de la prospective aux quatre coins du globe. Bon bah moi, j'ai pas eu ces opportunités-là de découvrir le monde comme lui aura pu le faire avec sa famille.* » La nécessité et les conséquence du choix d'une vie assignée à un territoire est vécu sur le mode d'une tragédie cornélienne : « *Faire un choix, c'est s'enlever des possibilités et ça reste finalement des composantes de la vie quoi, c'est que... voilà, on a... on prend un chemin, mais on... il y en a d'autres qu'on n'aura jamais empruntés finalement.* », et surtout c'est celui de vivre dans une grande solitude, « *on se ferme des portes, on travaille seul, on vit seul, on a peu accès à de la culture* ».

### **Le divorce**

C'est le décès de son père qui a déclenché un questionnement douloureux sur le lien conjugal. Le choix a finalement été celui d'un divorce, après une longue phase de doute qui n'est peut-être pas tout à fait dépassée, explique Nathan, « *j'arrivais pas à me séparer de mon épouse parce que je savais pas si c'était ce que je voulais vraiment, donc j'ai... j'ai eu du mal à faire ce choix. Même si dans ma tête, je voyais bien que ça allait pas, donc* ». Nathan se sent en décalage de son « modèle » familial qu'il dit avoir « *casé* », puisque ses parents sont restés ensemble jusqu'à la fin : « *mon père est décédé ici dans son lit avec ma mère qui était infirmière qui l'a aidé jusqu'au bout. J'ai vu mes grands-parents mourir ici, voilà, Ici, ça reste un cimetière avec mes ancêtres, avec mes aïeux et ça a beaucoup d'importance pour moi, je reste intimement lié à ces modèles-là* ». Cette rupture contrevient non seulement à l'exemplarité du couple parental, mais également, en arrière-plan, aux valeurs qu'il portait, « *bon, voilà, là aussi, moi je suis plutôt... je suis plutôt transfuge de valeurs religieuses ici, j'ai été quand même... Mon modèle c'était aussi une famille construite et... comment, qui reste soudée contre vents et marées* ». Nathan est resté « *accroché* » à ces « *modèles* », tout en reconnaissant les avoir « *transgressés* », même s'il s'agit là aussi d'un « *fait de société* », estime-t-il, qui l'a influencé. Il n'en reste pas moins que cette rupture, qui n'est pas encore pleinement consommée, lui est douloureuse : « *mon épouse et moi on ne va pas vieillir ensemble, et c'est quelque chose qui me... m'a profondément aussi travaillé.* »

Là encore, les contingences professionnelles ont contribué à une détérioration des relations familiales, « *on s'est tapé trois sècheresses de suite là, donc ça a pas arrangé le coup, donc...* ». Cette séparation semble susceptible de porter à son terme le délicat processus du deuil paternel en constituant comme le seuil d'une sorte de « renaissance » possible. « *Alors bon, finalement, les problèmes de fond c'était cette séparation qu'il faut à mon avis rendre effective et puis après revoir comment on peut rebâtir les choses sur le plan professionnel. Enfin, il faut faire les choses dans l'ordre quoi* ». Le divorce constitue la ligne de partage entre deux phases de vie. Une fois acté, Nathan considère qu'il pourra repartir sur un autre pied, après cette période de vie « *qu'il faut solder et qu'il faut accompagner* ».

Il s'agirait là du terme de ces quatre années de déroute, dans lesquelles l'ensemble des événements traversés se sont trouvés impliqués dans son mal-être, ce qui lui a fait perdre pied : « *je me suis un peu laissé déstabiliser* ». C'est qu'il n'hésite pas à qualifier de dépression : « *J'ai été déprimé de... à un moment donné de... bon, j'ai un peu... je suis un peu sorti de cet état-là, mais j'ai eu des moments difficiles, des moments profonds de remise en cause par rapport à mes échecs qui ont provoqué aussi des ruptures même au niveau de mon épouse* ». Ceci l'a conduit à se faire suivre par un psychologue quelques temps.

Les difficultés inhérentes à la conduite de la ferme sont pour une part essentielle corrélées à ces événements de vie, puisque après, explique-t-il « *professionnellement, bah je me suis retrouvé seul donc avec une masse de boulot vachement importante. Et puis avec ma motivation, donc bah il y a eu des lacunes, ça a moins bien fonctionné, donc j'ai commencé à avoir des difficultés financières* ». Il reste bien difficile de savoir si une meilleure résolution de ces difficultés personnelles auraient évité, sinon réduit les défaillances professionnelles qui ont conduit à des problèmes de trésorerie, à une trop grande imprécision dans la conduite de l'exploitation, ou au contraire favorisé un meilleur encadrement de ses aides et apprentis, et plus globalement une gestion plus efficace.

Dans cette remise en question, le doute s'est installé sur les choix professionnels que Nathan a pu faire : « *j'ai voulu me servir de l'existant pour construire mon outil. Il aurait peut-être été mieux de m'extraire et de recréer mon outil à l'extérieur, là j'aurais pu le recéder plus facilement et peut-être en récupérer les fruits à ma sortie. Alors que là, c'est même pas sûr quoi* ». Le doute peut même aboutir à un constat d'erreur puisque, en cas de nouvelle association, explique-t-il, « *il faudra que lui ne fasse pas la même erreur que moi, donc il va falloir qu'on lui cède un petit bout de terrain sur lequel il reconstruira son outil et ce qui lui permettra lui de ne pas avoir le risque que moi je subis [...] auquel je suis assujetti quoi en fait* »

## La situation de Laurence

Sa femme Laurence n'est pas issue du monde agricole, c'était « *une fille de la ville* » qui travaillait à l'extérieur lors de la rencontre avec Nathan. Elle a ensuite intégré la structure du GAEC qui a pris, à cette occasion, la forme juridique d'une EARL. L'association reprendra ensuite le statut de GAEC, à la faveur d'un assouplissement de la législation, ceci pour des raisons économiques. Le passage en GAEC permettait en effet d'obtenir des aides supplémentaires. La charge maternelle a laissée Laurence initialement en dehors des travaux de l'exploitation et elle n'a pas souhaité s'y impliquer, étant étrangère à ce milieu. Elle ne souhaitait pas non plus reprendre une activité professionnelle et préférerait élever ses enfants. Sa place dans le GAEC lui a permis d'assurer la continuité du versement des cotisations sociales et de bénéficier d'une protection financière pour sa retraite, ce que Nathan tient à souligner. Laurence quitte la demeure familiale en mars 2020 et semble aujourd'hui « *au bord de l'épuisement* ».

Sa distance vis-à-vis du monde agricole et de la conduite de l'exploitation, son peu d'intérêt pour le domaine d'activité de son époux, sont peut-être aussi en jeu dans leur séparation, pense Nathan, bien qu'affirmant que « *c'était pas forcément indispensable pour vivre ensemble qu'on soit lié professionnellement* ». Il pense qu'elle a eu du mal à le comprendre, relativement à ses ambitions professionnelles. De son côté, explique-t-il, « *je n'ai pas eu le soutien que j'aurais pu attendre dans une activité aussi pleine et riche que mon activité professionnelle* ». Ce serait là la raison principale de l'échec du couple.

Nathan admet qu'il est à l'origine de cette séparation, « *clairement, et donc... ma femme l'a plus subie et donc je pense que maintenant, elle l'accepte* ». Le dialogue n'est pas totalement rompu et ils tentent actuellement d'arriver à une séparation à l'amiable, un divorce par consentement mutuel « *pour imaginer une suite séparément [...] pour en fait qu'on puisse se rebâtir individuellement à la suite de notre parcours de 91 à maintenant, pratiquement 30 ans ensemble avec une famille à la clé* ». Nathan espère que ses quatre filles seront en mesure finalement de comprendre et peut-être d'accepter et de « *faire fonctionner leur vie personnelle sans être trop pénalisées par le choix de leur père ou de leurs parents.* »

Nathan a récemment désigné un « *conciliateur* » pour l'aider à franchir ce cap. Il s'agit de son meilleur ami, paysan lui-même, avec lequel il a fréquenté l'école, « *quelqu'un de neutre de pouvoir avancer puisqu'elle a un peu de mal à me faire confiance* », au cas où ça ne fonctionnerait pas avec *Solidarité Paysans*, ou au moins comme ancrage complémentaire. *Solidarité Paysans* est présent dans la médiation avec sa femme pour faire

avancer la procédure en trouvant une solution équilibrée pour les deux parties, en requérant un peu de temps auprès de Nathan pour dialoguer avec Laurence.

Le souhait de Nathan est de voir sa femme trouver une autonomie financière, et de vie, acceptant de verser une pension alimentaire pour sa dernière fille, sans toutefois pouvoir lui donner un capital suffisant pour la dispenser de devoir trouver un emploi salarié. Et, précise-t-il, « *vu son âge et vu les difficultés d'y accéder, bah elle va s'en tenir à ce qu'elle tient aujourd'hui [...] elle est dans un GAEC et elle perçoit une rémunération. [...] Elle aura un capital économique qu'elle va toucher au travers du partage et puis après, elle aura peut-être une pension alimentaire et une indemnité compensatoire, mais qui ne vont pas être nécessairement au même niveau aujourd'hui.* » Nathan peut lui verser encore actuellement un salaire complet, du fait de son statut dans le GAEC, mais ne pense pas pouvoir ainsi continuer, sinon à devoir passer son existence à travailler pour assurer cette rente, ce qu'il n'envisage pas. Et donc, conclut-il, « *il faut que j'arrive à trouver un équilibre* ». Pour l'instant, les propositions faites par Nathan n'ont pas trouvé de réponse auprès de sa femme, et elle demeure dans cette situation de ne pas avoir travaillé hors du contexte domestique depuis vingt ans, sans grand bagage, « *et puis qui a peur [...] En fait, quand on maîtrise pas... c'est comme quand on maîtrise pas une langue ou quand on ne maîtrise pas l'écriture, on a peur de ce qui est écrit ou de ce qu'on vous dit* ». La proposition de *Solidarité Paysans* est de se rapprocher d'elle, d'essayer de la voir plusieurs fois sur une période relativement courte pour tenter d'appréhender les conséquences concrètes de cette séparation.

### **La récurrence des départs**

La mise en perspective de la vie personnelle et professionnelle de Nathan à travers les questions patrimoniales, et donc également familiales, donne l'image d'un entonnoir, lui-même se situant dans le passage étroit du goulot qu'il craint être obturé. Ce rétrécissement largement ponctué par de multiples départs, du fait de décès, accidents de travail, choix professionnels divergents, et événements de vie. Ce sont en particulier le départ de son père, de son premier associé, de son salarié Serge, de sa mère partie habiter en ville, de sa femme, ainsi que l'éloignement de ses voisins et de ses filles qui ne reprendront pas la ferme, « *mais... il y a quand même à chaque fois l'espoir de... de réussir.* ». Nathan parle ainsi d'un « *certain nombre d'échecs, ce qui provoque aussi les difficultés dans lesquels je suis aujourd'hui et qui peut les expliquer. Un parcours un peu chaotique avec finalement des espoirs, mais aussi des échecs retentissants qui peuvent à la longue provoquer des difficultés, peut-être aussi provoquer des troubles* ». Il s'agit également de perte de motivation pour le travail et l'exploitation, « *donc j'ai eu*



*une phase de profonde remise en cause avec une perte d'intérêt des choses. », c'est-à-dire une dépression, en lien avec cette conjonction de difficultés également professionnelles : dégradation du sens du travail, départ du salarié, surcharge de travail, perte d'efficacité, etc., « alors ça plus ça plus ça, bah à la fin vous avez des problèmes de trésorerie, vous avez des problèmes de fonctionnement général, vous avez des problèmes de main-d'œuvre, vous êtes tout le temps sur le pont h24, vous ne dormez plus les nuits, vous avez... vous bossez en décalé et puis bah ça va pas mieux quoi », Au moins estime-t-il avoir eu la chance de bénéficier d'une bonne santé physique.*

### **Les « problèmes existentiels »**

Le point de rupture essentiel a été le décès de son père : *« finalement un élément important pour moi, ça a été aussi le départ de mon père, mais là, le vrai départ, le seul, l'ultime. Mon père est décédé en 2016 et ça a provoqué chez moi une profonde remise en cause, un bilan et des constatations qui m'ont amené à changer encore une fois peut-être les choses dans la vie et qui m'ont peut-être amené à remettre en cause ma collaboration avec mon épouse. Et donc voilà, j'ai encore créé une rupture en fait puisqu'à ce moment-là, j'ai donc imaginé retrouver mon indépendance personnelle »,* qui signifié quatre ans *« de déprime, de solitude, de 2016 à aujourd'hui »*. L'appel à *Solidarité Paysans* s'inscrit dans la suite de cette remise en question : *« mes problèmes sont nés de problèmes un peu existentiels. C'est vrai que je me suis remis en cause par rapport à cette... à ce départ de mon père, ça m'a déstabilisé. Ça m'a aussi déstabilisé dans mon boulot parce que finalement, à un moment donné je me suis demandé si j'étais... bah si vraiment tout ce que j'avais pu faire m'intéressait encore. Je voyais pas trop l'issue, je voyais mon couple qui était... dans lequel j'arrivais plus à m'investir »*. Depuis, Nathan attend de pouvoir franchir ce seuil de « rebond », d'accomplir le deuil de son père et de sortir de cette phase douloureuse de séparation de son épouse. La dernière épreuve en date est ce divorce toujours en cours, une rupture recherchée. Ainsi, explique Nathan, *« il fallait que j'aie le courage de faire ce que j'avais à faire, donc... à un moment donné, j'ai pris une décision de me séparer de mon épouse et puis j'ai fait en fait ce que j'avais prévu de faire et puis après, bah voilà, ça a été le commencement du rebond quoi. »*. Pour ce rebond, des appuis, des « alliés » ont été nécessaires, à commencer par son frère, éloigné géographiquement mais proche affectivement, qui a essayé de l'épauler. Et, par l'intermédiaire de son syndicat, la rencontre a été rendue possible avec *Solidarité Paysans*.

Nathan espère pouvoir se donner les moyens de conditions de travail satisfaisantes, envisager une transmission, et puis vivre comme son père pour profiter du résultat de 40

ans de labeur quotidien en faisant ce qui lui fait plaisir : « *c'est ça, c'est exactement ça* », acquiesce-t-il, assumant le maintien du modèle paternel en tant qu'exploitant, actif dans la vie publique, et comme un « chef de famille » qui laisse un bel héritage après lui, « *une belle fin quoi, et puis une fin qui soit porteuse d'avenir quoi. En gros, c'est ça, moi j'ai pas envie de voir tout s'effondrer après moi en disant : "bah voilà, les bâtiments sont vides, la maison il y a plus personne dedans". Et puis en fait tout ce travail antérieur des générations passées finalement se termine après moi. Alors, il y a... il y a toujours un avenir, mais bon, enfin voilà, c'est... j'espère pouvoir initier quelque chose après moi.* ». Son père, qui appartient au passé, est toujours pour Nathan le fil directeur de l'avenir, non seulement pour la fin de sa carrière, mais jusqu'à la génération suivante.

### **Le dilemme actuel**

La question de sa succession et de la transmission est omniprésente dans le discours de Nathan, c'est une pensée envahissante qui oriente, mais qui semble peut-être également désorienter la conduite de l'exploitation par une focalisation sur ce thème qui finit par faire oublier certaines exigences organisationnelles. Ce qui se joue dans cette préoccupation assez envahissante n'est en fait pas seulement le sort futur de l'exploitation, en soi, mais ce qui donnerait rétrospectivement sens à quatre décennies d'engagement professionnel, avec un coût humain assez élevé, du fait de l'échec final du couple et de l'abandon de nombreuses possibilités d'existences personnelles et professionnelles. Ainsi explique Nathan, « *j'ai acquis tout un tas de choses dans ma vie en développant ma ferme et je suis même pas sûr de pouvoir les récupérer en sortant* » et « *il est pas forcément évident que j'arriverai à valoriser ce que j'ai acquis moi à ma sortie* ».

Actuellement, Nathan souhaite préserver encore son exploitation et aller jusqu'au bout des quelques années qui lui restent à travailler avant la retraite et, à partir de là, « *imaginer une autre vie derrière* ». Il souhaite toujours partager le travail et penche désormais plus vers un associé que vers un salarié parce, dit-il, « *j'aimais cette collaboration-là de partager les choses et bon, ça nécessite de partager aussi la ferme* ». La difficulté est qu'il faut céder des surfaces et une partie de la ferme avec une personne dont il ne peut connaître toutes les dispositions et attentes, puisque « *parfois les gens changent et que parfois les objectifs qui peuvent être à un moment finissent par évoluer* ». C'est bien l'expérience que Nathan a faite avec son premier associé, partageant au début une vision commune, « *très positive* », et «  *finalement quelques années après, en fait nos objectifs avaient divergé et on n'a pas pu rester ensemble quoi* ». C'est donc un risque, qu'il hésite à prendre, tout en souhaitant s'y confronter, « *même si je l'ai vécu avec un échec retentissant, bah je suis encore malgré tout prêt à le recommencer* », sans cependant

avoir tout à fait sûr d'avoir trouvé la bonne personne, mais plein d'espoir : « *Bah oui, je pense qu'on n'est pas forcément nécessairement obligé de se tromper plusieurs fois* ».

### **Les hypothèses alternatives**

Une session complète de son patrimoine pour un jeune repreneur paraît cependant à Nathan difficilement envisageable : le foncier, le cheptel, le matériel ont une valeur que des primo-accédants ne peuvent pas financer, et « *pour transmettre ça, il faut que les gens ils aient les reins solides quoi* ». Sinon, « *c'est d'autres fermes qui sont déjà assises et qui peuvent accaparer ces outils-là en les restructurant* ». Aussi, « *pour des gens hors cadre familial, ça reste plus compliqué. Il faut que les banques suivent, il faut que les gens soient courageux et puis il y a l'aléa aussi de l'agriculture qui peut aussi freiner* ».

Une autre solution envisageable serait de scinder la ferme en deux, entre un pôle laitier et un pôle céréalier. Il pourrait céder ce dernier au mari de sa fille, Bastien, qui est agriculteur céréalier à proximité, et qui pourrait valoriser cette production en maintenant partiellement une transmission familiale. Nathan envisage donc de garder puis céder une ferme dédiée à l'élevage « *avec de l'herbe, avec des prairies, avec des animaux* », qui resterait plus accessible financièrement et logistiquement à un jeune repreneur. Il pourrait y avoir un éleveur, d'un côté, puis un céréalier plus loin. « *Et donc finalement, l'objectif reste le même, c'est-à-dire que l'exploitation vivra, il y aura finalement deux personnes qui vivront ou deux familles qui pourront vivre à partir de ce que j'ai créé moi.* » C'est une autre voie pour atteindre ce même objectif.

### **Les principaux axes de l'accompagnement**

Les modèles qui étaient ceux de Nathan ne semblent plus tout à fait à la mesure des exigences actuelles de la conduite d'une exploitation agricole. Nathan n'a qu'une envie très mesurée de s'adapter à des conditions qui ne correspondent pas à ce qui l'intéresse, que ce soit les structures modernisées ou le modèle familial. Il lui reste cependant ce vœu profond d'aller jusqu'au bout de ce qu'il a porté pendant des décennies, de faire vivre « *un bel outil de travail* », en espérant que quelqu'un puisse le reprendre et le faire prospérer, sans doute autrement qu'il ne l'a fait lui-même, mais dans le sens d'un héritage, vécu aussi comme une dette à assumer. « *C'est ça, il faut essayer de boucler la boucle* », puis vivre après selon ses « *vrais choix* », après avoir assumé son propre héritage, de manière particulièrement ambivalente : « *Voilà, je pense qu'on fait des choix, mais en même temps et bah on s'inscrit dans un contexte familial et qu'on accepte et qu'on revendique même. Et puis après, bah c'est certain que parfois c'est aussi aller à*

*l'encontre de ses choix personnels. Bon, je pense que c'est vrai que j'aurais pu... j'aurais peut-être pu partir, j'aurais peut-être pu avoir une vie totalement différente, mais bon voilà, la vie a fait que... ».* Et parmi ses principaux regrets, il y a cette découverte du monde que la sédentarité contrainte de la vie d'agriculteur lui a largement interdite, puis l'échec de son couple.

Il s'agit bien de soutenir cette appréciation positive du travail accompli, que Nathan peut aujourd'hui évoquer ainsi : *« j'ai fait ma part, j'ai fait progresser »*. C'est ce que l'accompagnement s'efforce de valoriser pour sortir Nathan de la dépréciation de son bilan, et qui ne s'entendait pas souvent auparavant, et plus du tout pendant quelques années, alors qu'il peut affirmer désormais : *« l'exploitation, je l'ai fait évoluer de telle façon et puis bah ma foi j'en suis fier, et sincèrement, c'est intéressant oui, c'est intéressant »*. L'accompagnement vise à soutenir ce retour aux conditions minimales de fonctionnement, après plusieurs années de déroute, et retrouver quelques principes élémentaires dans la conduite de sa ferme : *« Je savais le faire, mais j'ai un peu perdu les fondamentaux parce que j'ai perdu de la régularité et j'ai du mal à me restructurer. [...] Ça va être compliqué pour moi d'être régulier, je sais plus faire ça. Des forces nouvelles avec de la motivation, je saurais m'inscrire dedans »*. Cela consiste à définir ou redéfinir ses objectifs fondamentaux et leur cohérence, rationaliser et optimiser le travail, cibler quelques segments sur lesquels améliorer les procédures, réorganiser le partage des activités et la répartition des tâches entre lui et son apprenti, formaliser les suivis et les cahiers d'entretien, planifier et établir un échéancier, établir et contrôler son budget, relativement aux emprunts et versements de la PAC, et vérifier la rentabilité des différentes activités dans le cadre d'une réflexion sur les conditions et l'organisation du travail, bref, aider Nathan à reprendre pied dans sa vie et dans la conduite de l'exploitation.

## **E. Bertrand (SP Vendée)**

Bertrand, âgé de 48 ans, et sa femme Julie, d'un an plus jeune, conduisent une exploitation productrice de viande, située sur la bordure nord du marais poitevin, qui s'étend sur 163 hectares (72 ha en propriété et le reste en location) : 92 ha sont en prairie, et plus d'une soixante d'ha en cultures céréalières sont essentiellement destinées à la vente. Bertrand possède une soixantaine de vaches allaitantes, des blondes d'Aquitaine. La ferme comprenait auparavant également une chèvrerie, disparue dans un incendie, avec un cheptel particulièrement important de 430 bêtes.

Avant sa liquidation, le statut juridique de l'exploitation était une SCEA, sous la responsabilité de Bertrand, sa femme étant salariée. Certains travaux étaient également délégués à d'autres exploitants, dont la partie céréalière.

Le couple a trois garçons. A l'époque où l'accompagnement a commencé, en 2016, l'aîné, qui avait un Bac pro agricole, travaillait dans le transport d'animaux vivants. Le cadet venait de passer également un Bac pro agricole. Le benjamin s'orientait vers la filière Sciences et Techniques de l'Information.

Les données sur l'histoire de Bertrand dont disposent les accompagnants sont assez minces, et ont été transmises surtout par son épouse. Bertrand a repris la ferme de ses parents, qu'il a énormément fait évoluer. Il ne semblait pourtant pas destiné à cette activité, ses parents ne l'ayant pas encouragé en ce sens. Il aurait même été plus ou moins rejeté par son père. Il semble que ses parents, aujourd'hui retraités, aient été très durs avec lui, mais Bertrand ne parle pas facilement de sa famille. Il avait passé le concours d'entrée dans la police et, au moment où il a obtenu une affectation, il a changé d'avis et s'est associé en GAEC avec son père malgré une mauvaise entente, en octobre 1990.

Bertrand est un « passionné de génétique », il a participé à des concours, auxquels il emmenait ses enfants, et a obtenu plusieurs prix. Cela montre clairement qu'il avait à cœur de prouver ses capacités. Sans doute s'était-il donné comme objectif de prouver à ses parents qu'il était à la hauteur, et peut-être même de faire mieux qu'eux ? Dans sa ferme, Bertrand était un « *bourreau de travail* », exigeant sur la qualité. Doué professionnellement, « *il n'aimait que le travail* » et semblait y consacrer le plus clair de son temps, s'accordant peu de loisirs, « *et c'est quelqu'un qui était assez dur lui aussi avec ses garçons, enfin il faut que ça file droit* », à l'image de ce qu'il a manifestement lui-même vécu avec ses parents. Cette exigence lui a permis de faire évoluer l'exploitation.

Mais plusieurs événements qui ont provoqué un effondrement de cette dynamique d'expansion de son exploitation, et par contrecoup une décompensation mentale qui l'a mené

à proximité d'un passage à l'acte.

### **L'endettement**

Le passif, comprenant les prêts pour la maison, l'exploitation et beaucoup de matériel, s'est élevé à près de 550 000 €, dont 40 000 € de charges dues à la MSA. Il n'est pas sûr que la gestion de l'exploitation ait fait l'objet d'une attention suffisamment rigoureuse, avec peut-être trop de prélèvements par rapport à ce qu'il pourrait être réellement dégagé de l'exploitation, malgré des performances qui semblaient conséquentes. La personnalité très entière de Bertrand semble également avoir joué un rôle tout aussi important dans le développement de l'exploitation que dans son issue radicale. En marge de certains choix et achats qui ont pu compromettre la bonne tenue financière de l'exploitation, plusieurs situations ont tout particulièrement creusé l'endettement. Ce sont le remboursement initial des parts sociales du père de Bertrand, puis un incendie qui a détruit la chèvrerie, et également le non paiement de certaines aides :

- Le père de Bertrand quitte le GAEC en 1995 et la SCEA est créée. Les parents ont gardé des parts dans la société mais ils ne travaillaient plus sur l'exploitation. Le rachat des parts des parents et des biens qu'ils possédaient, dont la maison et les terres, a lieu en 2004, et « *pour eux, c'est à partir de là qu'économiquement ça a été un peu plus difficile* », explique son accompagnante Marine. C'est là le premier événement circonstanciel qui a fait entrer le couple dans la spirale de l'endettement.

- Un incendie a eu lieu dans la chèvrerie en janvier 2013, qui a impliqué ensuite l'euthanasie du cheptel. Les bêtes ont été intoxiquées et le vétérinaire en a ainsi décidé. « *Et ça, ça a été un vrai traumatisme, pour lui et pour ses enfants.* », et sans doute « *ça a été un peu un des déclencheurs de leur... du mal-être* », poursuit Marine. Peu après, leur fils Antoine fait une tentative de suicide, et sa mère suspecte un lien avec la destruction de la chèvrerie, sans certitude bien sûr. Globalement, « *c'est l'incendie après qui a vraiment fait basculer* ». Le bâtiment était auparavant dédié à l'élevage de volaille, dont Bertrand s'occupait initialement. C'est lui qui l'a ensuite transformé pour réorienter la production vers le lait de chèvre. Les assurances ont fonctionné, mais ils n'ont pas voulu relancer l'élevage caprin.

- Le troisième événement décisif correspond au non versement des aides MAE (mesures agro-environnementales) par la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), d'un montant de 17 000 €.

## Du redressement à la liquidation

Une partie de la dette, 462 000 € avaient déjà été restructurés, mais la MSA a déclenché une procédure de recouvrement. Dans un premier temps, un règlement à l'amiable est mis en place, avec nomination d'un mandataire en tant que conciliateur. Au vu de l'ensemble de la situation et du volume du passif, le mandataire a orienté vers un redressement judiciaire et proposé à Bertrand d'entrer en relation avec *Solidarité Paysans* pour être accompagné pendant la procédure. En mai 2016, Bertrand a donc contacté l'équipe qui lui a expliqué, ainsi qu'à son épouse, le déroulement habituel d'un tel parcours judiciaire. Marine s'est chargée de l'accompagnement et un premier rendez-vous s'est convenablement déroulé, le couple semblait prêt à s'engager dans cette voie.

Mais le jour de l'audience, en juin 2016, Bertrand avait totalement changé de disposition, ne souhaitant plus poursuivre dans la démarche de redressement, décidé à tout liquider, et à voir disparaître son exploitation, « *il était prêt à perdre sa maison, toutes ses affaires [...], il perdait tout, il s'en fichait totalement.* » Le redressement était pourtant envisageable et la liquidation n'était pas une fatalité. Face à cette situation critique et imprévue, et dans l'état où Bertrand se trouvait, le mandataire et la juge ont été prévenus, et cette dernière a accordé un délai d'un mois pour aviser, reportant l'audience en juillet 2016. Les raisons d'un tel revirement étaient difficiles à saisir et Bertrand se trouvait trop mal en point pour en discuter et prendre une décision le jour de cette audience.

Bertrand a alors eu un comportement suicidaire et manifesté de la violence envers plusieurs personnes dont il estime qu'elles l'avaient mis en difficulté. Étaient particulier visés la MSA qui avait lancé une procédure de règlement à l'amiable, du fait d'un endettement depuis plusieurs années, et également la DDTM, qui n'avait pas versé les aides MAE.

Les épreuves de ce jour de première audience n'étaient pas terminées. Bertrand est ainsi parti excédé et « *en menaçant de tuer des gens, et aussi en menaçant de se suicider* ». L'inquiétude face à cette réaction saisit tout le monde et la juge conseille d'aller trouver les gendarmes. Marine passe le reste de la journée à le chercher, accompagnant sa femme qui ne connaissait pas La Roche-sur-Yon, pour finalement le retrouver et chercher à discuter, « *mais il était fermé... enfin lui de toute façon il s'en foutait, que ses vaches crèvent, il en avait plus... enfin en gros il y a rien qui l'arrêtait, on arrivait pas à discuter avec lui quoi, il était vraiment fermé.* » Bertrand disparaît à nouveau, et « *on était complètement perdu. C'est vrai qu'on savait pas du tout quoi faire... enfin elle [sa femme], elle voulait pas partir tant qu'elle savait pas* ». Le risque d'auto- ou d'hétéroagression était tel qu'un signalement a été déposé auprès de la police, dont l'aide est tout

d'abord restée toute relative, avec comme proposition : « *"bah continuez à le chercher"*. *J'étais un peu en colère* explique Marine. *Du coup, ils ont fini par le retrouver quand... enfin le soir dans un bar, je crois. Et bah il a été très sympathique avec eux et il est rentré chez lui comme si de rien n'était...* ». Bertrand a catégoriquement refusé de voir un médecin.

Rentré chez lui, un ami vient le voir régulièrement, les gendarmes passent à plusieurs reprises pour s'assurer de son état. Une hospitalisation aurait sans doute été nécessaire mais Bertrand s'y oppose. Et le médecin de famille a refusé de le voir parce que n'était pas lui qui en faisait la demande.

### **La suite de la procédure**

Bertrand prend le temps de se reposer mais se renferme. La possibilité d'une liquidation est travaillée, afin qu'elle puisse se faire dans de bonnes conditions, et non pas dans une posture quasi sacrificielle, d'autant que Bertrand possédait un patrimoine assez important. En juillet 2016 a lieu une nouvelle audition au tribunal. Bertrand était dans de moins mauvaises dispositions et accepte le principe d'un redressement judiciaire, afin d'avoir le temps nécessaire pour tout de même vendre son exploitation dans des conditions satisfaisantes. Le jugement est en effet prononcé en faveur d'un redressement, qu'il accepte avec cet objectif de transmettre son bien. Il voudrait tout arrêter et céder l'ensemble de ses biens, l'ensemble du patrimoine immobilier, les terres et les animaux, sans reste et s'est démené pour y arriver, malgré la difficulté de ne pouvoir céder la totalité à un seul repreneur. Bertrand a fait les démarches nécessaires pour valoriser ses biens et a pu trouver un acquéreur pour la ferme quelques mois après, et également réussi à vendre ses vaches à un excellent prix. Sans doute sa préoccupation pour la génétique a-t-elle pu avoir auparavant un coût significatif, par exemple lors de la participation à des concours, mais Bertrand a pu valoriser cet investissement en vendant chacune de ses vaches pour un montant allant jusqu'à 4000 ou 5000 €. Il semble par ailleurs que, malgré l'obligation de vendre la totalité des biens en cas de liquidation, Bertrand a pu garder quelques vaches dont son fils s'occupe « *et avoir la génétique qui reste dans la famille* », en dérogeant à la marge aux obligations légales de ne rien conserver en cas de liquidation.

Une fois l'acquéreur trouvé et le cadre juridique formalisé, la liquidation judiciaire s'est mise en place, en juillet 2017, soit environ un an après la première audition. La vente ayant eu lieu dans le cadre d'une liquidation, la procédure est assez complexe et doit passer par les mandataires, et elle n'est toujours pas clôturée en novembre 2020. La vente a pu couvrir l'ensemble du passif, mais il reste à répartir le surplus entre Bertrand



et sa femme, qui se sont entre temps séparés.

### **Le contexte personnel et familial**

L'entente au sein du couple continue de se dégrader, et c'est Bertrand qui demande la séparation. Après cette séparation, les contacts s'espacent avec *Solidarité Paysans*, Bertrand ayant préféré se détacher complètement de la liquidation judiciaire, ne souhaitant s'occuper d'aucune démarche. Sans aucune certitude sur ce retrait, après un renoncement complet et définitif à son exploitation, il est possible de penser que l'épreuve aurait été trop difficile à supporter, au moins était-il particulièrement ambivalent.

Peu avant Noël, Bertrand fait une crise cardiaque, et il part seul aux urgences, sans même prévenir sa femme. Il avait refusé tout soin psychologique après l'épisode critique de l'année précédente et rechigne également à s'occuper de sa santé physique. Il a accepté un séjour thérapeutique mais ne semble pas avoir bien supporté cette contrainte et a interrompu son traitement, bien qu'il ait fait preuve par la suite de moins de négligence vis-à-vis de sa santé.

Sa femme reste donc l'interlocutrice des accompagnants, ayant tout fait pour que la vente et la liquidation puissent se réaliser dans les meilleures conditions. Elle a notamment maintenu les relations avec les repreneurs. La séparation est difficile pour l'épouse de Bertrand, qui tente régulièrement de savoir ce qu'il devient. Elle a pu le revoir chez l'un de leurs enfants. Il semble avoir déménagé vers La Rochelle et travaillé dans les travaux publics, en occupant des emplois de manière discontinue. L'ensemble donne une image d'instabilité.

### **La personnalité contrastée de Bertrand**

La conduite de Bertrand s'est avérée ambiguë, contradictoire sur plusieurs points, entretenant un rapport parfois assez distant avec les cadres réglementaires, tout en reprochant à la justice « son injustice ». Personnalité à plusieurs facettes, Bertrand peut se montrer convivial et faire partager sa passion pour l'élevage, mais est également susceptible d'inspirer volontairement l'effroi, ce qui lui a sans doute permis d'en obtenir certains bénéfices.

Il semble avoir été coutumier de la mise en scène d'un rapport de force où la peur qu'il était susceptible de générer pouvait l'aider à « convaincre » ses interlocuteurs, « *et il fait vraiment peur aux gens. Et je pense qu'il a obtenu des choses comme ça en fait* », évoquant l'image d'un enfant capricieux et colérique. L'épisode de la première audience peut d'ailleurs se comprendre comme une tentative d'intimidation, ceci restant une sim-

ple hypothèse, voire comme un chantage au suicide, renouvelé d'ailleurs à l'occasion d'autres audiences.

Plus récemment, début 2020, une audience avait été prévue suite à la demande de sa femme de pouvoir obtenir une petite somme, vu ses difficultés financières, ce qui nécessitait l'accord d'un juge. La convocation l'a mis en colère et il a renouvelé ses multiples menaces. Il avait préparé cette audience avec l'aide d'une assistante sociale de la MSA que le risque d'un passage à l'acte avait inquiété. Celle-ci avait alerté un médecin du travail qui a rappelé Bertrand pour échanger avec lui et lui proposer des soins, qu'il a refusés. Cette façon de distiller la peur a fini par rebuter son accompagnatrice qui a mis un frein, puis un terme aux échanges avec lui, une fois la procédure sur les rails et aux mains du mandataire. Son épouse est désormais la partenaire privilégiée.

Malgré ses affirmations, il n'est pas sûr que Bertrand ait rompu tous les liens avec le monde agricole, la question s'est posée de savoir s'il ne tentait pas d'y revenir par d'autres voies. Son épouse a d'ailleurs expliqué qu'il encourageait fortement son second fils à s'installer en agriculture. Il est donc concevable que sa décision radicale ait été aussi le résultat d'une vexation non dépassée, et d'une réaction clastique, plutôt que celui d'un choix réfléchi et assumé. Sans doute Bertrand a-t-il lui-même contribué assez activement à la construction d'une impasse qui l'a entraîné dans une sorte de fuite en avant. Le désir d'expansion, peut-être l'image qu'il a voulu donner, éventuellement à ses parents, a vraisemblablement rendu une inacceptable solution de repli, même temporaire. Il existait bien une solution négociable, mais il a préféré la rupture sèche et définitive, du moins officiellement. Une série de résolutions partielles mais coordonnées pouvait être en effet susceptible de redresser l'exploitation, et il n'apparaissait rien d'insurmontable, si ce n'est peut-être une volonté de réussite sans concession, un narcissisme trop inflexible, et un principe de démonstration de force. La rigidité assez marquée de ses positionnements, l'affirmation de l'image d'une absence de compromis, selon une logique trop binaire du tout ou rien, ont fortement contribué à conduire Bertrand vers ce double échec, professionnel et conjugal, en tension avec des événements qui n'étaient pas de son fait, en particulier l'incendie de la chèvrerie, point de bascule dans l'équilibre de la famille et de l'exploitation.

### **La situation de Julie, son épouse**

Non issue du milieu agricole, Julie a épousé le métier en même temps que le fermier, puis s'est largement engagée dans l'exploitation et auprès de la famille de son mari, « *quelqu'un qui vit un peu pour les autres* » explique Marine. À *faire tout pour ses enfants, faire tout pour son mari*. ». Il semble qu'elle ait compensé la position paternelle

de Bertrand plutôt autoritaire, « *elle avait tendance un peu à camoufler tout ce que les garçons pouvaient faire comme bêtises ou pour... et accepter trop de choses. Bah ça manquait de cadre du coup peut-être* », suppose Marine. Ses fils paraissent lui en tenir rigueur aujourd'hui et lui font largement porter la responsabilité de la liquidation, mais ils n'ont manifestement été que peu informés de la situation et de son évolution. Ils ont par exemple pris seulement très tardivement connaissance des tribulations de leur père lors des auditions et n'ont sans doute pas eu les informations nécessaires pour comprendre ce qui se passait. Ils ont plutôt suivi le discours paternel qui rejetait la responsabilité de l'endettement sur le caractère dépensier de leur mère. Celle-ci a été cependant très présente pour soutenir le dossier, Bertrand s'étant surtout investi au moment de la vente, afin qu'elle puisse se réaliser dans de bonnes conditions, mais sans plus.

Julie, l'épouse de Bertrand, a d'importants soucis de santé, une sclérose en plaques qui lui a parfois imposé des déplacements en fauteuil roulant. Elle a eu des difficultés à supporter son traitement et l'a ponctuellement interrompu. L'aggravation de ses problèmes de santé a impliqué un passage au statut de salariée à mi-temps au sein de la SCEA, en se consacrant alors plus à la partie administrative de l'exploitation. La cession de la ferme est d'autant plus pénalisante pour elle que son état de santé va rendre une recherche d'emploi assez improbable. Elle espère cependant trouver un travail qui soit proche de la gestion administrative de la ferme, et peut également garder des enfants. Elle ne peut bénéficier de la vente de la ferme tant que la liquidation n'est pas terminée et le jugement de divorce prononcé.

Bertrand expliquait, au début de son accompagnement, qu'il souhaitait arrêter complètement son activité pour mieux profiter de sa vie de couple, et pouvoir prendre soin de son épouse, « *je pourrai plus m'occuper d'elle* » a-t-il expliqué, ce qui n'a manifestement pas eu de suite. Aujourd'hui Julie n'arrive pas à avancer dans sa vie, coincée depuis 2017 dans ce temps intermédiaire et suspendu de la liquidation et du divorce. Elle a besoin que ce tout soit définitivement clôturé pour pouvoir tourner sa page et entamer une nouvelle vie. La séparation lui a été difficile, et elle n'est toujours pas sortie du deuil de son couple. Elle se trouvait dans une dépendance tout à la fois financière, professionnelle, et sans doute également affective, vu le besoin récurrent qu'elle ressent de parler de lui lors des échanges avec ses accompagnants, fût-ce pour le critiquer, « *elle a vraiment du mal à couper le lien, alors que lui de son côté fait vraiment tout pour plus avoir de contacts avec elle* ». La recherche d'aide sociale et financière a été assurée par *Solidarité Paysans* et une assistante sociale de la MSA, ainsi Julie peut-elle actuellement occuper un logement social. Cette coopération associative et institutionnelle est régulièrement mise en place en Vendée, en marge d'autres formes d'intervention proposées par

la cellule *Réagir* de la Chambre d'agriculture qui parfois délègue à *Solidarité Paysans* certaines interventions, surtout lorsque les situations sont complexes.

Julie reprend d'ailleurs contact de temps à autre avec Marine pour se tenir informée de l'avancement de la procédure, mais la complexité du dossier est telle qu'il est difficile de l'informer clairement sur la suite du déroulement pour lui permettre de patienter. Rien ne s'est déroulé selon les normes habituelles, « *la procédure, elle est à l'image de leur situation de couple et de vie en fait. Depuis le début, tout a été toujours complexe et j'ai l'impression que ça sera... c'est un peu jusqu'au bout* » explique Marine. Une complication supplémentaire vient du fait qu'il y a une période de poursuite d'activité après le jugement qui a prononcé la liquidation, ce qui a nécessité de nouveaux achats et donc de nouvelles factures à régler. Les comptes ne sont pas tout à fait clôturés. En outre, le divorce n'étant toujours pas prononcé, la répartition n'est pas établie et le notaire ne peut toujours pas reverser les parts respectives. La main est donc désormais au mandataire et l'accompagnement est désormais clôturé.

## **F. Pascal (SP Vendée)**

Pascal, célibataire de 58 ans, se consacre depuis son installation à un élevage de Charolaises. Il possède 63 ha de céréales, essentiellement du fourrage pour les animaux (herbe et maïs), et également un peu de blé. Lors de sa dernière déclaration, il comptait 70 vaches en production, mais Pascal en possède en fait beaucoup plus, il ne sait plus combien exactement...

### **Le contexte du signalement**

En février 2020, Nathanaël, un jeune voisin qui entretenait les clôtures dans l'une de ses parcelles, qui jouxte la ferme de Pascal, voit que, par rapport aux barrières, les animaux de Pascal sont parqués très hauts dans le bâtiment. Il s'en étonne et suspecte un problème. Il se trouve que les relations de voisinage sont très bonnes, il y a aux alentours beaucoup d'exploitants qui sont des amis de Pascal depuis leur adolescence, qui pratiquent du sport en commun, sont pompiers ensemble, et qui se parlent beaucoup, également donc en dehors du cadre professionnel. Ils discutent de ce qui a retenu l'attention de Nathanaël puis en parlent à Pascal qui admet ne pas avoir nettoyé l'étable depuis deux ans. Augustin, l'un de ses accompagnants, précisera : « *le fumier des stabulations débordent par les cornadis, l'identification des animaux n'est plus faite depuis plusieurs années.* » Nathanaël appelle *Solidarité Paysans*, qui est connu par son père et par lui-même, pour signaler cette situation critique. Augustin lui explique qu'une intervention doit être demandée par les personnes elles-mêmes, et non par un tiers. Un mois s'écoule, sans nouvelles, puis Nathanaël rappelle d'une manière plus alarmiste : « *il faut absolument faire quelque chose, Pascal est pas bien, il faut intervenir* ».

Le même jour, Paul, le neveu de Pascal appelle également Augustin en expliquant : « *moi je vais chez Pascal comme chez moi, j'ai été voir partout dans les bâtiments ; les animaux sont bien traités, ils ont mangé, ils sont propres ; par contre, tout est un peu à l'abandon* ». Nathanaël et Paul reviennent chez lui le soir et « *ont mis une grosse pression sur Pascal pour qu'il nous appelle* », relate Augustin. Leur intention était d'arriver à lui faire prendre des vacances, du moins l'emmener ailleurs pour lui permettre de se reposer et pouvoir nettoyer la ferme, curer le fumier, réparer les bâtiments, et identifier les animaux en son absence. En effet, explique Alice, « *ils considéraient que ça faisait 20 ans qu'il avait pas pris de vacances et qu'il était en train de craquer parce qu'il lui fallait des vacances. Donc ils voulaient qu'il parte ailleurs* ». Pascal se décide alors à appeler, en présence de Nathanaël et Paul. Il explique qu'effectivement, il n'a pas nettoyé l'étable depuis deux ans, et n'a mis aucun animal en pâturage l'année précédente

pour que l'on ne voit pas que les animaux n'étaient pas identifiés.

### **La mise en place de l'accompagnement**

Suite à cette prise de contact, pendant près d'une dizaine de jours, des échanges par téléphone ont lieu entre Augustin, Pascal et Nathanaël, soit ensemble, soit séparément, ainsi qu'avec les services vétérinaires. Le premier rendez-vous à domicile a eu lieu le 12 mars avec Augustin et Alice, donc assez peu de temps après le signalement par Nathanaël. Les accompagnants avaient auparavant prévenu les voisins, en leur demandant d'être très attentifs et de ne rien faire à l'insu de Pascal, du fait d'un risque de décompensation. Alice explique ainsi comment appréhender la situation et quelle démarche suivre : *« Le fait de le retirer tout de suite de la ferme pendant une semaine, que tout soit hors de contrôle, [...] c'était trop brutal en fait. Ça pouvait lui renvoyer une incapacité à gérer son exploitation et c'était trop brutal pour lui de le faire partir. On avait peur qu'il décompense en fait de quitter comme ça du jour au lendemain la ferme puis de laisser les voisins tout faire. Même s'il était épuisé, c'était pour nous trop brutal en fait de le faire partir. »* Augustin prévient donc que rien ne pouvait se faire sans la présence et l'assentiment de Pascal.

Pascal avait une crainte toute particulière vis-à-vis des services vétérinaires de la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations), parce qu'un défaut d'identification, et donc de traçabilité, entraîne légalement l'euthanasie des animaux. Et c'était pour lui inconcevable de perdre ainsi ses bêtes. Il avait lu la semaine précédente un article dans *Ouest-France* que, dans le Maine-et-Loire un éleveur a été poursuivi pour maltraitance sur les animaux pour de tels motifs, *« et c'est là où ça l'a poussé, explique Alice, le fait qu'il y ait les voisins qui lui ont mis un peu la pression et cet article, ça l'a poussé à réagir et à faire appel »*. Il se trouve qu'au même moment, les interlocuteurs d'Augustin à la Chambre d'agriculture lui avaient fait part d'une situation où 90 animaux avaient été euthanasiés, parce que les services vétérinaires avaient appliqué la loi à la lettre, attirant donc également l'attention sur ce risque. Fort des bonnes relations avec les services vétérinaires de Ventée, Augustin les contacte rapidement pour signaler et expliquer la situation, leur demandant de ne pas intervenir avant la date du rendez-vous pris pour le 12 mars 2020. Et pour les services vétérinaires, si les animaux n'étaient pas maltraités, il n'y avait pas de difficulté à différer leur contrôle de quelques jours.

La DDPP disposait d'un inventaire initial de 70 animaux, Pascal indique qu'il devait plutôt y en avoir 140 à 150. En fait, il y avait au moins 200 bêtes, tous les animaux étaient confondus : mâles, femelles, génisses ... *« Alors qu'il était en insémination avant, explique Augustin, là il y avait des taureaux, donc il gérait plus les insémina-*

*tions, il gérait plus rien quoi* ». Il ne savait plus où il en était, malgré des années de pratique de l'insémination intégrale mise en place par son père, il y a 50 ans, ce qui est assez rare en Vendée. Certaines vaches allaitaient des veaux de deux années différentes, puisque ceux de l'année précédente n'avaient pas été sevrés. Et Pascal avait honte de cette situation. Il avait fait pu faire certaines déclarations mais il n'avait pas bouclé les animaux. Augustin précise : « *depuis début 2019, il y en a d'identifiés, de déclarés, d'autres déclarés pas identifiés et après il y a complètement laissé tomber : ni déclaré ni identifié.* » Et la question de Pascal était : « *Comment je fais avec les bouclages ?* » Nathanaël avait cependant décrit en Pascal quelqu'un de « *très exigeant, très maniaque, avec une réputation de ne jamais louper une récolte, qui en devenait même pénible parce qu'il appelait dix fois le responsable de la CUMA pour avoir les machines et quelqu'un qui maîtrise parfaitement... c'est un éleveur né et qui maîtrise le pâturage, qui maîtrise...* »

Lors de cette première rencontre, Pascal avait souhaité s'entretenir seul avec Augustin et Alice, pour évoquer des questions personnelles, avant que Nathanaël ne les rejoigne, qui avait été également invité à participer à cette discussion, pressenti pour réfléchir aux questions organisationnelles de la ferme, « *pour la gestion de l'urgence en fait* ». Un petit circuit exploratoire en voiture, préalable au rendez-vous, selon les habitudes d'Augustin, lui a permis de confirmer l'état désordonné de la ferme, « *surtout, précise-t-il, que j'avais été voir sur Google Earth avant où on voit l'évolution des photos et depuis cinq ou six ans, et ça s'est vraiment dégradé* ». Toutefois, « *ma grande surprise à moi c'était qu'on a retrouvé une maison nickel* », ajoute-t-il, et Pascal explique : « *c'est ma sœur qui est venue faire le ménage, elle savait que vous veniez* ». Et il s'est aussitôt mis à parler de sa maison en disant « *cette maison-là, c'est moi qui l'ai construite il y a 15 ans, elle est vraiment comme je la voulais* ». Il est particulièrement satisfait de sa maison, « *c'est ma plus grande fierté* » dit-il. La maison, indépendante du corps de ferme, a été bâtie à une centaine de mètres des bâtiments agricoles. Cette organisation permettait, si nécessaire, de revendre la ferme sans la maison, ou l'inverse.

Mais Pascal est dans un état d'épuisement avancé, il ne dort que peu, ou pas, et passe ses nuits devant la télévision ou bien va voir ses vaches, « *il dit que ça fait 20 ans qu'il n'a pas pris de vacances, précise Alice, qu'il est présent sur la ferme 365 jours par an et qu'il en a ras-le-bol depuis deux ans, depuis que sa mère est partie en EHPAD* ».

Pascal souhaitait « *arrêter* », « *sortir de l'impasse* » en laissant les choses en ordre, avant son « *départ* », quel qu'il soit. A la question de savoir de quoi il avait besoin, Pascal répond : « *moi ce que je veux, c'est sortir de cette ambiance, je veux arrêter* ». Il est à noter que Pascal n'a pas de dettes, ce que les voisins avaient supposé, simplement, a-t-

il ultérieurement précisé, « *depuis quelques années que ça dérape un peu, j'avais pas mal d'épargne et j'ai consommé toute l'épargne, l'épargne privée pour faire tourner la ferme* » (Augustin). Il mettait un point d'honneur à ne devoir d'argent à personne.

### **L'isolement**

Au moment de la prise de rendez-vous, Pascal explique : « *je suis seul, il y a un laisser-aller, mes amis je les ai lâchés, je me suis désocialisé, j'ai perdu confiance et je me pose la question d'un arrêt complet* ». Plusieurs fois au cours de l'entretien il évoquera ce sujet, « *j'ai souligné trois fois le mot "solitude"* », explique Alice.

Le père de Pascal était décédé 7 ans plus tôt. Son père était resté longtemps présent sur l'exploitation après sa retraite. Et c'est également deux ans plus tôt que la mère de Pascal est partie en maison de retraite, après que la maladie d'Alzheimer se soit déclarée 3 ans auparavant. Pascal lui rend visite toutes les semaines, sa maison de retraite étant située à quelques km. La période de confinement a imposé l'interdiction des visites dans le service spécialisé pour les « patients Alzheimer », « *et ça, pour lui ça a été très difficile* », indique Augustin. Il reste tout de même proche de sa sœur, qui habite à deux kilomètres, et de ses trois enfants. « *En fait, précise Alice, ça fait deux ans qu'il vit tout seul. Voilà, et ça la solitude, c'est quelque chose qui ponctue régulièrement son discours. Il se sent seul.* » Pascal dit qu'il a commencé à sombrer après le décès de son père : « *je me suis laissé aller* » explique-t-il.

Le Noël 2019 est le premier où il n'a pas participé au réveillon que le groupe d'amis organise tous les ans depuis 40 ans, « *mais ils sont tous passés me voir dans la semaine qui a suivi quoi* », précise Pascal.

### **Le contexte familial**

Le père de Pascal, qui n'avait qu'une sœur, a repris l'exploitation familiale, mais n'a pas lui-même incité son fils à faire de même. Pascal avait fait un bac littéraire, sans formation agricole particulière. De son côté, l'unique sœur de Pascal a rencontré son mari très tôt, un parisien d'origine qui était ouvrier d'usine, et n'avait pas d'ambition particulière dans le domaine agricole.

Pascal n'a pas eu d'encouragements ni de soutien du côté parental, ou plutôt « *ils ont tout fait pour pas qu'il s'installe* » explique Augustin, « *il a été élevé dans la ferme, mais ses parents ont tout fait pour qu'il ne soit pas agriculteur* ». Il a d'ailleurs passé un baccalauréat L (littéraire), imposé par ses parents, « *d'office une formation non agricole* » (Augustin), sans que les accompagnants ne connaissent le sens précis de cette



décision.

Pascal explique aussi qu'il a eu un important problème cardiaque, vers l'âge de 10 ans, et a dû subir une opération à cœur ouvert, sans séquelles mais impliquant un suivi médical pour surveiller un problème d'hypertension. Peut-être en lien avec sa pathologie cardiaque, ses parents se montraient très angoissés à son égard, « *toujours derrière lui* ». Il devait faire constamment attention, suscitant une grande inquiétude à la moindre égratignure, « *c'était une angoisse permanente* », et il semble toujours dans cet état. En particulier, avant chaque rendez-vous, son angoisse était intense, ce qui l'empêchait notamment de dormir, mais qui pouvait retomber largement après l'épreuve.

Du fait de son problème cardiaque, Pascal n'a pas fait l'armée, et a expliqué à son père : « *de toute façon, moi ma vie c'est les animaux, je ferai rien d'autre, je serai avec des animaux* ». Et là son père a accepté de le garder en aide familiale. Pascal s'est ensuite installé, le 1<sup>er</sup> janvier 1989, et son père est resté pour lui prêter main forte, jusqu'à son décès : « *ils étaient vraiment complices le père et le fils, ils ont vraiment aimé travailler ensemble* », explique Augustin, « *et là à ce moment, Pascal quand il parle du décès de son père, il dit : "mon père est décédé il y a sept ans et à ce moment-là j'ai pas eu le courage de tout laisser et de partir* », ce qui pouvait laisser supposer, comme les voisins le pensaient, que c'est le père qui gérait concrètement l'exploitation, Pascal étant un simple exécutant, ce qui n'était cependant pas le cas.

### **La remise en ordre de la ferme**

Juste après ce premier entretien, une concertation a lieu avec Nathanaël, pour mettre en place l'identification des animaux et le nettoyage de la ferme, pendant que Pascal partirait se reposer. Une petite équipe de 7 ou 8 copains était prête à se charger de ces tâches, « *il n'y a pas de souci, ce sera fait* », dit Nathanaël. Mais Pascal ne voulait pas quitter les lieux et tenait à rester à proximité. Nathanaël et plusieurs voisins sont venus dès le lendemain pour organiser le nettoyage, et découvrent là deux vaches mortes dans l'étable. Pascal s'en expliquera ainsi : « *bah quand vous êtes venus, je le savais mais j'ai pas voulu le dire, ça faisait trop d'un coup* ». Augustin l'invite à ne surtout pas camoufler les décès et contacte la DDPP. Le constat est fait que les cadavres ne sont plus transportables, leur état de décomposition étant trop avancé. Les accompagnants demandent et obtiennent de la mairie un arrêté d'enfouissement, qui impose des normes assez précises concernant la profondeur de la fosse, l'adjonction de chaux à hauteur d'au moins 10% du poids de l'animal, etc. Le maire de la commune, lui-même agriculteur, a très bien collaboré, et l'enfouissement a été réalisé.

Le nettoyage a pu débuter dès le lendemain de ce premier rendez-vous. Les voisins ont sorti les bêtes une par une de leur case pour les trier et les reclasser, évacuer le fumier, etc. Le vétérinaire est intervenu plusieurs fois. Un des voisins, compétent en soudure, a réparé les barrières. Ainsi, pendant 10 jours, un travail très conséquent de nettoyage et de réfection a pu être réalisé.

Du fait des rapports de confiance entretenus par Augustin avec la DDPP, celle-ci s'est montrée compréhensive et a laissé procéder à cette remise en ordre avant d'intervenir, expliquant à Nathanaël comment il fallait identifier les animaux qui ne l'étaient pas. L'opération a tout de même été facilitée par la connaissance que Pascal avait de ses animaux, malgré ce désordre. Nathanaël a établi des tableaux lot par lot (gabarit, cornes, ...), tout reclassé et recréé un cahier de vêlage. Pour la DDPP, l'administratif était réglé.

Lors de cette remise en ordre, ses voisins avaient fait admettre à Pascal qu'il y avait 50 animaux de trop, et Pascal était tout à fait d'accord avec l'idée d'arrêter cette expansion incontrôlée. Faute de sevrage, les jeunes femelles et les mâles étaient restés ensemble. Il y avait des génisses qui se trouvaient pleines, et qui n'avaient pas le gabarit pour faire naître un veau. Donc les vétérinaires sont intervenus pour faire avorter toutes ces jeunes femelles au fur à mesure que les cases étaient triées. Nathanaël a pu imposer à Pascal qu'il vende ses taureaux : « *si tu veux pas avoir de veau, la première solution c'est de ne plus avoir de taureau ...* ». Le marchand de bestiaux a été contacté et a accepté d'enlever rapidement les animaux en surplus, pour un prix correct.

La visite du représentant de la DDPP accompagné d'un vétérinaire a eu lieu le 29 mars. La question de la prophylaxie devait être examinée, impliquant une prise de sang (obligatoire dès l'âge de 4 mois pour les animaux prévus à la reproduction), un contrôle sanitaire de la tuberculose, et tout ce qui doit normalement être fait annuellement dans les élevages. Tout s'est bien passé, si ce n'est le haut niveau d'angoisse de Pascal, générant même de l'agressivité envers Nathanaël, ce qu'il s'est ensuite reproché, « *il se sentait pas bien parce qu'il se sentait évalué de partout : contrôle médical, contrôle DDPP. Il avait l'impression d'être évalué et il était en stress* », explique Alice. Augustin précise : « *À ce moment-là, il nous a parlé de sa peur de perdre ses animaux. Et moi je lui ai fait une promesse, je lui ai dit : "je te promets qu'aucun de tes animaux ne sera euthanasié, qu'il n'y aura pas d'animaux d'enlevés contre ton gré"* », ce qui l'a un peu rassuré. Il n'était aucunement indifférent envers ses animaux, il n'y arrivait simplement plus, et n'avait plus eu les moyens de faire le nécessaire.

## L'état de santé de Pascal

Lors de la première rencontre du 12 mars avec Pascal, Alice lui a clairement dit : « *de toute évidence, lorsque vous exprimez le fait de ne plus voir vos amis pour Noël pour la première fois, de ne plus réussir à vous occuper du troupeau, de vous sentir si seul, d'avoir les larmes aux yeux régulièrement, je pense aux signes de la dépression, mais il faut faire appel à un médecin* ». Or, jamais personne ne lui avait parlé d'une telle réalité, « *enfin il y a quelqu'un qui reconnaît ma maladie* » a dit Pascal. A un moment, il explique : « *j'ai plus de passion, je suis dégoûté du métier* ». Il avait alors régulièrement les larmes aux yeux. Il semblait incapable de se projeter dans le futur. Et « *ça l'a vraiment débloqué [...] on a carrément enlevé un verrou en nommant la dépression* » constate Augustin, ce que Pascal a reconnu en se confiant ensuite : « *Quand nous on est parti, il a dit à Nathanaël : "je ne sais pas ce qu'ils ont comme formation, mais ils ont tout compris quoi"* ». Aussi Pascal a-t-il exprimé ce « *sentiment de reconnaissance que oui, on avait bien compris quel était le problème. C'était ça la fin du rendez-vous, on a eu l'impression qu'il y a eu une légèreté de se sentir compris quoi, entendu* ».

L'état mental très inquiétant de Pascal a nécessité un recours aux services de santé, Pascal a été invité à se rapprocher d'un médecin pour formaliser un diagnostic et intervenir sur l'état dans lequel il se trouvait ou, au moins, l'accompagner dans cette grande fatigue. Un réseau d'aide et d'assistance s'est mis en place très rapidement. Un accord avec la MSA prévoit 10 séances de suivi psychologique dont a pu ensuite bénéficier Pascal, mais le confinement a imposé une prise en charge simplement téléphonique. Le Dr L., psychiatre a accepté de prendre un rendez-vous en urgence, dès le 31 mars, les délais d'attente étant habituellement beaucoup plus longs dans la région. L'assistante sociale de la MSA est également intervenue, et, explique Alice, « *là, le fait qu'il y ait tout le monde autour de lui, c'est comme si on avait placé des garde-fous à tous les niveaux, il était bien entouré.* » Pendant la période de nettoyage, les échanges avec ses accompagnants étaient quotidiens.

Le niveau d'alerte a cependant été ponctuellement fortement relevé. A un moment, peu avant le contrôle de la DDPP, les voisins ont appelé *Solidarité Paysans* en indiquant : « *là on le voit pas sortir, il est dans le canapé, il se réveille pas* ». Un voisin de Pascal, avec qui Augustin n'avait encore eu aucun contact, l'appelle et lui explique : « *voilà, Pascal est allongé dans son canapé, je casse un carreau, il répond pas, on est inquiet* ». Le beau-frère de Pascal appelle après en disant : « *il faut faire quelque chose tout de suite, il est vraiment pas bien* ». Pascal est donc aussitôt contacté, un message est laissé sur son répondeur, et il rappelle peu après, en disant : « *c'est quoi ce bazar-là, tout le monde s'inquiète* ». En effet, tout le monde s'est inquiété : « *qu'est-ce qui se passe, tout*

*le monde te cherche, tu réponds pas* » lui dit Augustin, et Pascal de répondre : « *je comprends pas parce que je vais bien* ». Son médecin lui avait fait une ordonnance pour aller à l'hôpital et il s'est finalement rendu aux urgences d'un centre hospitalier spécialisé de La Roche sur Yon pour passer un examen psychiatrique. Il a obtenu un traitement mais n'a pas été hospitalisé, afin qu'il puisse retourner à sa ferme et s'occuper de ses bêtes. Alice explique : « *s'il est hospitalisé et qu'il a plus le contrôle sur ses animaux, ça risque d'être pire* ». *Peut-être la prescription d'anxiolytiques qui lui permettait de rester à son domicile a-t-elle peut-être été un peu forte, et a cloué Pascal sur son canapé, en suscitant du même coup cette inquiétude chez ses voisins* ». N'ont d'ailleurs pas manqué certaines manifestations de désinhibition, tout aussi inquiétantes pour ses voisins. Nathanaël a ainsi appelé Augustin, à un autre moment, pour lui expliquer : « *on comprend pas, Pascal il est complètement euphorique, on sait pas ce qui se passe* ». Et Augustin lui donne ce conseil : « *faites très attention parce qu'il est suicidaire et la période d'euphorie peut venir pas longtemps avant le passage à l'acte* ». L'environnement était en effet très inquiet.

### **L'intention suicidaire et le secret de famille**

Avant même le premier rendez-vous, lors des échanges préliminaires, Pascal, sans que la question lui soit directement posée, parle de suicide. Alice complète : « *c'est important plus tard parce qu'au fur et à mesure des conversations... ça, ça se dit une fois comme ça. Puis après, à un moment il le nomme du nouveau comme pour nous interpeller, peu plus tard dans l'accompagnement ...* ». Alice lui pose directement et explicitement la question : « *Vous parlez d'idées suicidaires, mais avez-vous imaginé la façon dont vous allez procéder pour passer à l'acte ?, et puis là il s'est mis à pleurer et il n'a pas répondu. Et le scénario était prêt, enfin pour moi le scénario était prêt.* » De l'avis d'Augustin, au vu des entretiens menés pendant la semaine qui a suivi, « *c'est à quelques jours près, sûrement* ».

Assez rapidement ensuite, pendant l'entretien, Pascal explique qu'il a appris que son grand-père s'était suicidé par pendaison, sans préciser la raison attribuable à cet acte. Il l'a appris il y a seulement 5 ans, lors d'une réunion de famille. Son oncle maternel a déclaré : « *oh bah de toute façon, ton grand-père est mort en 1941, mais pas comme tu le croyais il n'est pas mort à la guerre, il s'est suicidé* ». La mère de Pascal avait alors 4 ans. Et Augustin de penser : « *donc là c'est un secret de famille. Pour nous, le verrou de son mal-être il est là.* » Sa sœur n'était pas présente quand Pascal a appris le secret du grand-père, et il ne lui a pas dit tout de suite, ce qu'elle a très mal pris quand il lui en a fait part plus tard, quand leur mère est rentrée en maison de retraite, créant quelques

tensions.

Pascal a également expliqué que, du côté de son père, l'arrière grand-mère de celui-ci était bonne chez un parent, marchand d'animaux, qui abusé d'elle et l'a mise enceinte. Elle a accouché de son fils en 1900, le grand-père paternel de Pascal, après avoir été mise à la porte et s'être retrouvée « fille-mère ». C'est en fait l'homme qui a épousé la mère de son grand-père qui lui a donné son nom. Et Pascal considère que le nom qu'il porte n'est pas le nom de ses origines. Augustin explique : « *Ça et son grand-père maternel, les deux choses sont importantes* », prenant la mesure de cette divulgation : « *ce qu'il nous a révélé, c'est quelque chose qu'il va amener avec lui à vie* », pense Augustin.

Alice suggère à Pascal, qui se montre intéressé par ces questions, que « *le suicide, c'est peut-être même pas quelque chose qui vous appartient, ça appartient peut-être à des mémoires... [...] enfin à des souvenirs ou des choses que votre famille a vécus [...] si ça se trouve, même sans le vouloir, vous pouvez adopter... sans le savoir, quand il y a un secret, un non dit, vous pouvez adopter des actes, des comportements du type "envie d'en finir" alors que vous ne savez même pas d'où ça vient puis que c'est même pas vous qui avez envie d'en finir* ». La mémoire s'ouvre, Pascal explique qu'il éprouve ce désir suicidaire depuis son jeune âge. Une petite amie qu'il a eu vers l'âge de 18-20 ans l'a quitté parce qu'elle le trouvait suicidaire, précise-t-il, « *et je savais pas pourquoi j'étais suicidaire, je comprenais pas pourquoi j'avais envie de me suicider* ».

Le caractère pathogène de ce « secret de famille » est reconnu et les précautions ont été prises en conséquence : « *au moment du rendez-vous quand il a parlé du suicide du grand-père et de lui de ses idées suicidaires, je pense qu'on a fait un lien avec là autour de lui : un système de santé et un médecin, une assistante sociale. Et je voulais que l'assistante sociale puisse lui proposer un suivi avec un psychologue parce que pour moi il y avait une histoire qui était liée à son enfance. Et ça, lui il l'avait pas encore mentalisée. Il nous donnait les éléments, mais bout à bout... enfin un peu épars. Et le fait de tout mettre les uns après les autres, il a dit "ah oui, mais ça c'est clair, je comprends mieux, oui c'est ça, c'est ça !"* ». C'est d'ailleurs ce que Pascal a repris avec sa psychologue, ainsi a-t-il expliqué à Alice : « *"on a pris le relais au niveau psychogénéalogie, c'est passionnant, ça m'intéresse" [...] il était hyper intéressé par tout ça et demandeur d'en connaître davantage et de réparer..., de comprendre.* »

Il s'agissait là de comprendre l'état de détresse, de nommer cette symptomatologie, et de permettre à Pascal de concevoir, de « mentaliser » une possible corrélation entre des événements remontant à deux ou trois générations, et son mal-être actuel. La problématique de la transmission des traumatismes, chapitre particulier de la psycho-

généalogie, a été ici « cliniquement » appréhendée et, en quelque sorte, rendue à la conscience de celui qui en était le porteur. Le fait d'avoir nommé sa situation a permis à Pascal de la lui rendre représentable, de se dégager de cette représentation non nommée, indicible, et lui permettre de trouver cette corrélation entre son histoire ancienne et son histoire actuelle. C'est bien Pascal qui a lui-même mis en rapport son mal-être avec l'histoire du suicide du grand-père et puis de cet enfant « illégitime », ce qu'atteste Augustin : « *oui, ça il l'a dit spontanément, il n'y a peu de questionnement à ce niveau-là.* »

Le caractère pathogène de ces « secrets de famille » tient à leur dynamique inconsciente, qui ampute une partie du psychisme de lui-même, recelant certains contenus insuffisamment métabolisés, psychiquement parlant, et non insérés dans cette trame narrative qui compose l'histoire et l'identité. Ces objets mentaux clivés par le jeu des mécanismes de défense possèdent la capacité de traverser les barrières intergénérationnelles et de perturber significativement l'équilibre psychique. En d'autres termes, « *il y a des secrets de famille qui le bouffent quoi* » (Augustin). La sortie du champ de conscience d'une représentation constitue une enclave mentale, tel un « trou » dans le psychisme, appelé parfois une « crypte » d'où peuvent sortir certains « fantômes » qui hantent ceux qui en sont porteurs et s'avèrent particulièrement aptes à circuler discrètement entre les psychés.

Il est alors possible d'établir un lien entre ce trouble dans la filiation et le symptôme manifeste qui a alerté son entourage, ce désordre dans le troupeau avec une reproduction incontrôlée et cette incapacité à s'occuper des bouclages, c'est-à-dire de l'identification des bêtes après leur naissance. Après avoir été saisi par cette problématique identitaire, il est lui-même devenu incapable d'identifier des animaux dans leur propre généalogie et à laissé prospérer cette confusion. Ceci rend un peu moins obscur le dernier objectif qu'il s'était donné avant de mettre un terme à ses jours, comme pour « boucler » une histoire : « *À la fin, relate Alice, il disait que si on n'était pas intervenu, l'étape d'après pour lui c'était de réidentifier les animaux pour pouvoir partir tranquillement, enfin se suicider, enfin il était au bout du scénario* ».

Accordons une réflexion hypothétique : le père de Pascal connaissait son histoire, et il a choisi, certainement pas par hasard, et en pionnier dans la région, cette technique du contrôle total de la reproduction. Il semble avoir réussi et l'outil de travail a pu être régulateur ; à l'inverse, le fils a repris le même outil de travail, cette même technique mais semble avoir échoué à l'utiliser avec cette même fonction régulatrice.

De façon particulièrement conséquente, Pascal ne voulait pas « partir » en laissant ses animaux dans un tel désordre généalogique. Ainsi explique-t-il à nouveau à Alice, au téléphone : « *au départ quand je vous ai appelés, je voulais arranger les choses avant de partir* », précisant que son « *départ était bien prévu* » au moment de l'appel à *Solidarité Paysans*, comptant sur eux pour seulement remettre la ferme en ordre. Après cette intervention, « *bah il aurait pu passer à la dernière étape, le passage à l'acte* », estime Alice, et peut-être même sans attendre jusqu'à la validation administrative de cette re-

mise en ordre. Augustin précise qu' *« il y avait un rendez-vous d'identification et de prophylaxie le 29 mars. Pascal m'a dit "j'ai décidé que je ne serai plus, pas présent à ce rendez-vous-là" »*. Sans aucune ambiguïté Pascal confirmera : *« votre intervention c'était pour partir en paix »*.

Après la reprise en main de sa ferme, Pascal explique : *« là à 99 %, je n'ai plus d'idées noires »* s'enquerrant alors sur la formation psychologique de ses accompagnants. Pascal rend compte du revirement de son intention suicidaire, dont l'inéluctabilité ne laissait aucun doute pour personne, de la manière suivante, en confiant à Alice : *« je suis pas passé à l'acte par respect pour tout le travail que vous avez fait, j'aurais pas pu... c'était prévu mais j'aurais pas pu le faire parce que vous avez passé trop de temps... »*, ceci vis-à-vis de ses accompagnants et de Nathanaël. C'est le « langage du travail » qui permet de dire ici ce qu'il en est de l'attention et des soins, au sens large du terme, dont il a fait l'objet, et de la manière dont il a été « entouré ». Cette aide conséquente, humaine et professionnelle - *« l'entourage a fait un boulot énorme. C'est impressionnant »*, dit Augustin -, a été décisive et a pu entraver le processus suicidaire.

### **Le réseau institutionnel**

Augustin a essayé de garder le contact jusqu'au mois de juillet, avec plusieurs échanges téléphoniques. A un moment donné Pascal lui dit : *« "bon, ça va bien, toutes les bêtes sont au champ, ça se passe bien, si j'ai besoin j'appellerai". Enfin, on a compris qu'il fallait plus le harceler quoi. »* C'est le poids de cette « dette de vie » qui explique conséquemment l'éloignement ultérieur de Pascal. Pour Augustin, *« c'est quelqu'un qu'on reverra plus parce que c'est un moment difficile de sa vie et il voudra passer à autre chose à mon avis »*, ajoutant : *« il est toujours agriculteur et, pour moi, il sera agriculteur jusqu'à la retraite »*. Pascal a symboliquement acté une sorte d'allègement cette dette et surtout posé une forme de point final en adressant spontanément à l'association un chèque de 300 €, fait assez rare précise Alice. Pascal a conclu en disant *« merci beaucoup pour votre accompagnement qui m'a permis de m'en sortir, je vais bien. Enfin voilà, ça, ça a clôturé l'accompagnement »*. Il peut être en effet assez difficile de revoir ceux qui ont apporté une aide qui a changé le cours de l'existence, en permettant d'éviter de l'interrompre, et leur être redevable d'une sorte de « dette de vie ». Leur présence apparaîtrait comme un rappel récurrent de cette catastrophe.

Alice souligne l'importance de la formation des salariés de l'association pour repérer et comprendre les signes de la souffrance mentale et du risque suicidaire. Et grâce à ses compétences acquises par les formations, *« on voyait bien où il en était dans le processus, là pour le coup, très concrètement. Parfois on intervient avant, pendant, mais là on »*

*était vraiment dans une intervention d'urgence sur un processus suicidaire vraiment identifié. » Augustin insiste aussi sur « l'importance d'être formé en tant que bénévole », regrettant que certains bénévoles s'investissent insuffisamment dans la formation, alors que, dit Alice « sur l'accompagnement, le binôme il est vraiment pas le même ». Ceci ne prémunit pas contre certaines souffrances impliquées par l'épreuve, « ça veut dire qu'on dormait mal quand même quand il était au plus bas... Enfin moi je dormais pas toujours bien... C'était inquiétant quand même », explique Alice.*

Au-delà des compétences individuelles, ici décisives, la seconde force déterminante dans l'évolution vers une issue favorable est l'existence est la qualité d'un réseau institutionnel, possédant les mêmes dispositions et compétences. En substance, dit Alice, « *le fait d'être en réseau et d'avoir pu travailler, d'avoir de l'écoute, etc., ça a permis quand même de sauver une vie* » Il se trouve qu'en Vendée, il y a une bonne entente et une forte collaboration entre les services de l'État, la MSA et l'association *Solidarité Paysans*. Sur la base d'une confiance réciproque dans leur expertise et leur travail, le réseau fonctionne très bien et les textes de loi ne sont pas aveuglément appliqués, sans concertation préalable. Alice explique : « *on a différents services de créanciers, de DDTM, d'assistantes sociales, Solidarité Paysans, on a un mail commun, un groupe commun. Et quand l'agriculteur est d'accord pour être signalé sur ce réseau, en fait le but c'est de dire qu'on va l'accompagner, qu'une démarche est mise en place et du coup rien n'est fait en attendant que quelqu'un commence un accompagnement.* » La MSA a formé les intervenants de *Solidarité Paysans*, ainsi que les gens de la DDPP et de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) à la reconnaissance de la crise suicidaire, ce qui a créé des liens et favorisé des collaborations, « *et ça c'est un truc qui fonctionne bien* ». Dans la situation particulière de négligences envers les animaux, l'expérience a montré que « *quand il y a maltraitance animale, il faut faire attention parce que souvent les gens sont pas bien dans leur tête* »

Ainsi, conclue Augustin : « *je crois qu'à la fin on s'est quand même dit ça : on a pu lui... Enfin le réseau autour de lui a pu lui sauver la vie* ».



## **G. Anne et Roger (SP Gard)**

Anne (65 ans) et Roger (48 ans) possèdent un élevage d'ânes dans les Cévennes et exploitent une petite surface agricole. L'asinerie comprend 29 bêtes, dont 26 en propriété et 3 en pension. Ils organisent des promenades à dos d'âne, et proposent des hébergements à la ferme et des tables d'hôtes.

Ils utilisent des terres en fermage ou mises à leur disposition par des communes pour les « parcours », c'est-à-dire de pâturages en forêt, dans la montagne. Ils n'avaient auparavant pas assez de surfaces disponibles à l'élevage pour obtenir des subventions PAC mais, depuis le début de l'année 2020, selon une information obtenue par leurs accompagnantes auprès de la Chambre d'agriculture, ils ont pu avoir d'autres baux avec des communes, ce qui leur permet de disposer d'une surface plus satisfaisante. Ils ont ainsi pu ainsi de bénéficier d'aides, alors qu'ils avaient perdu des sommes importantes en 2019. En outre, il existe dans les Cévennes une indemnité compensatrice liée aux handicaps naturels, le relief montagneux, qui fait partie des revenus indispensables pour les éleveurs.

Aucun des deux éleveurs n'est enfant d'agriculteur, ni n'a bénéficié de formation professionnelle. Anne s'était initialement installée en association, et n'était pas exploitante agricole. Roger l'a rejoint pour créer l'exploitation, et « *c'est la passion d'Anne pour les ânes qui a défini le début de cette activité* » explique Martine, son accompagnante. L'entreprise individuelle a été créée par Roger en 2010, puis une EARL a été fondée en 2014, ce qui permettait à Anne de prendre sa place en tant que conjointe-collaboratrice. Cette société permettait que les associés aient le même statut. A cette époque, le couple possédait une trentaine de brebis et des agneaux qui figuraient au menu des tables d'hôtes.

Récemment Anne a fait part de son souhait de changer le statut de l'entreprise, modifier l'ensemble, et éventuellement vendre des ânes. Ce statut d'EARL semble trop lourd à gérer. Plusieurs choses sont à revoir dans l'organisation, dont les frais liés à la gestion de cette société, qui semble mettre en péril l'exploitation plus que sa rentabilité en elle-même. En outre, Roger souhaite être salarié, et ne plus avoir à se préoccuper des questions administratives. Anne étudie donc ce changement de statut pour le prendre à son nom propre et éventuellement pouvoir salarier Roger. C'est du moins ainsi envisagé, « *mais ça va dépendre de la qualité de la relation, dans quel sens elle évolue, comment elle mûrit.* » Mais une séparation du couple reste une possibilité.

## **Le projet pour l'exploitation**

Du point de vue de l'attrait des prestations proposées, la situation semble assez favorable. Au cours de l'été, malgré le confinement, l'accueil était complet. Ils bénéficient donc d'une demande suffisante. *« Le problème, explique Joëlle, c'est qu'aujourd'hui, ils se retrouvent avec des comptes bancaires qui génèrent énormément de frais avec de l'endettement. »*

Dès les premiers contacts avec *Solidarité Paysans*, Anne avait fait part de son souhait de réduire toute la production d'ânes, aussi bien ceux pour la vente que ceux pour les promenades. Elle pense s'orienter vers le soin des animaux, en proposant d'intervenir directement chez les propriétaires. Elle est en effet en rapport avec des professionnels qui ont développé certaines *« techniques de soins aux animaux avec des thérapies douces, l'ostéopathie, l'homéopathie ; Anne utilise en particulier les huiles essentielles »*, explique Martine. Elle pense également pouvoir s'occuper des personnes de cette manière : *« c'est sa manière d'agir dans le monde qui évolue et elle envisage son activité autrement »*, complète Martine.

La période de crise sanitaire n'a fait que confirmer l'intérêt et l'opportunité de cette évolution. Beaucoup de personnes reçues dans le cadre de l'accueil à la ferme ont fait part de leur souhait de changement, suscitant beaucoup de discussions, se faisant porte parole de *« toute la remise en cause des schémas ou des systèmes de chacun. Par rapport au contexte, ça fait bouger beaucoup de choses, en tout cas dans la vie de chacun. Et de fait, elle a envie vraiment de s'orienter vers le soin »*, relate Martine. Nombreux sont les clients qui ont manifesté leur envie de sortir des modes de vie très urbains, très concentrés, à flux tendu, pour tenter certaines *« alternatives »*.

En conséquence de cette réorientation progressive, la majeure partie des revenus de l'exploitation provient de ces activités annexes à l'activité agricole proprement dite. Et du fait de la part majoritaire et toujours en augmentation des services par rapport à l'élevage, la question s'est donc posée de savoir s'ils allaient rester à la MSA ou basculer sur un autre régime. Mais pour le moment, l'exploitation reste sous statut agricole.

## **La perte de contrôle**

Avant même que les problèmes de comptabilité de l'exploitation ne deviennent critiques, le couple a subi une importante surcharge de travail, éprouvante, qui l'a mis en difficulté : *« là, ils ont vraiment perdu pied bah parce qu'ils avaient des chèvres, ils avaient les ânes, ils avaient les balades, ils avaient les hébergements... il y avait beaucoup de choses à faire quoi »* explique Joëlle. Ils avaient d'ailleurs auparavant un sur-

plus de chèvres et beaucoup d'ânes qui ne servaient pas pour l'exploitation. Les chèvres étaient utilisées dans des ateliers pédagogiques, assez nombreux, qu'ils ont tout de même interrompus fin 2019.

Les deux éleveurs ont été dépassés par l'expansion de leur cheptel, le nombre de bête est devenu trop important, générant une charge de travail excessive et des contraintes devenues difficiles à supporter. Ils partagent le sort de la plupart des éleveurs de ne plus avoir un seul jour férié, de devoir réparer régulièrement les clôtures, entretenir les espaces, nourrir toutes les bêtes et traiter les animaux malades, etc. Et, explique Martine, « *à un moment donné, ils ont été débordés* ». La dispersion était trop importante et, ajoute Joëlle, « *Roger n'a pas les compétences pour la gestion* ». Il était auparavant enseignant en Belgique, et a rejoint Anne qui s'était d'emblée occupée de la gestion de l'exploitation, mais cet éparpillement des activités, et leur trop grand nombre, les ont obligé à prioriser le soin aux animaux, au détriment d'autres aspects essentiels de la conduite de l'exploitation.

Le couple est endetté, mais sans connaître le montant exact des créances, du fait d'une comptabilité non clôturée pour l'année précédente. Ils avaient perdu les liens avec leur ancien comptable, auquel ils n'envoyaient plus les données nécessaires et qui avait donc pris ses distances avec l'exploitation. « Joëlle explique : « *on sait qu'il y a des choses qui traînent, il y a de la MSA, il doit y avoir des impôts, il doit... de la TVA, etc.* ». Aussi les accompagnantes ont-elles repris en main les comptes depuis 2017. Il y a aussi d'autres incertitudes : « *en début d'année 2020, il y avait aussi le problème de la banque aussi. Il y avait une échéance qui ne pouvait pas être payée.* » Par ailleurs, du fait de la crise sanitaire, Anne avait demandé à bénéficier de prêts garantis par l'État, mais est elle restée sans nouvelles, au moins jusqu'au mois d'août 2020, sans nouvelles non plus sur une éventuelle relance de la banque ni sur une possible restructuration de la dette. Du fait de la crise sanitaire, tout est un peu en suspens et, « *en fait, on ne sait pas* » conclut Martine.

C'est sur les conseils de l'inspecteur des impôts, qui les sollicitaient pour avoir les déclarations, qu'Anne a fait appel à *Solidarité Paysans* dont l'expertise sur des reprises de comptabilité dans ce secteur était connue.

Mais malgré ces arriérés et ce flou sur l'état exact des finances de l'exploitation, il est permis de penser qu'elle pourrait être rentable, et permettrait à chacun de tirer un revenu, sous réserve d'une meilleure professionnalisation. Le manque de compétences de Roger en matière d'administration et de gestion d'une exploitation pose en effet un problème majeur. Il a pu se former approximativement « sur le tas », manifester « *de la*

*bonne volonté au départ, mais manque de conscience par rapport à toute la réalité administrative du métier aussi* », précise Joëlle.

### **Les difficultés du couple**

A ces questions essentiellement professionnelles de gestion de l'exploitation s'associent des difficultés de couple. La charge de travail et sa perte de qualité ont impacté les relations conjugales et, symétriquement la dégradation des relations entre Anne et Roger a altéré leur collaboration professionnelle : *« le climat s'est détérioré et du coup, ça a impacté même le travail »*, résume Martine. La nécessaire unité de coopération s'est décomposée au point même de laisser apparaître certaines rivalités professionnelles. La relation est actuellement en pleine crise, ce qui était déjà le cas lorsque l'accompagnement a débuté, un an auparavant, mais qui s'est aggravée, *« donc on est dans une période de transformation là, c'est en train de bouger »* explique Martine.

La dégradation de la situation familiale *« s'est déclenchée du fait de la... du manque de ressources et de l'absence de salaire »*. Le moment « déclencheur », du moins révélateur, du caractère critique de cette situation professionnelle et familiale a été la question financière, qui était en fait à la fois une cause et une conséquence de la dégradation des relations et de la qualité du travail, lequel n'était plus fait correctement. Cette circularité a été évoquée par Anne, qui a confié à Martine : *« l'activité était liée à notre relation et dans la mesure où la relation a évolué et a bougé, ça remet en cause... ça questionne l'activité aussi »*. Roger a mal supporté de ne pas avoir eu de salaire pendant l'année 2020, mais également pendant l'année précédente, l'année 2019 n'ayant pas permis de rentrée d'argent. *« Et ça, explique Martine, il le vit très très mal de ne pas avoir d'argent dans la poche. »* Il est essentiel pour lui de pouvoir compter sur un salaire régulier, quitte à changer d'activité et l'obtenir en dehors de l'exploitation. *« C'est comme ça qu'il le vit. Parce que c'est trop traumatisant pour lui, là, ne pas avoir de sécurité financière, ne pas avoir 15 € dans la poche... »*

### **Les problèmes de santé**

Roger a traversé un épisode dépressif, il ne se levait plus, *« une sorte de burnout, explique Joëlle, à ne plus avoir envie de rien faire, à ne plus avoir la force ni physique ni morale »*. En outre, complète Martine, *« il y a des problèmes d'alcool aussi. Au niveau humain, c'est... ça s'est beaucoup dégradé »*. Anne a essayé de le soutenir, dans la mesure de ses possibilités. Elle lui a également proposé de s'adresser à des personnes qui pouvaient l'aider, trois personnes susceptibles d'intervenir de manière différente, mais

Roger n'a pas voulu l'envisager, « *il était plutôt en repli et sur la défensive* », explique Joëlle. A la fin de l'été, « *il s'était carrément mis de côté. Il ne s'occupait plus de rien. Il buvait beaucoup, Il ne se levait pas pour s'occuper des bêtes* » Et de ce fait, c'est Anne qui a dû tout prendre en charge. Il y a ainsi un important risque de rupture du couple. La relation s'est détériorée à un point tel que le statut de l'exploitation est mis en question, ce dont Anne a parlé encore récemment, début octobre.

Cet été 2020, le frère de Roger et sa femme sont venus quelques semaines et ont apporté une aide importante pour organiser l'accueil. Le contexte sanitaire a cependant interdit l'occupation complète des tables et chambres, imposant la suppression de trois lits sur quatre. L'apport financier a cependant constitué une bouffée d'oxygène et, pour Roger, « *ça allait beaucoup mieux* ».

Roger a réussi à arrêter sa consommation d'alcool quelques jours avant cet entretien de restitution. Il a pu se reprendre en main et aider sa compagne. Son attente reste néanmoins de trouver un cadre moins exigeant pour lui, en se limitant aux soins des ânes. A la faveur de ce répit, Anne a pensé pouvoir mettre à jour sa comptabilité, qui semblait presque terminée, et les derniers éléments qu'il manquait.

Malgré ces avancées, l'accompagnement reste difficile. Un rendez-vous était prévu en septembre 2020, qui n'a pas pu avoir lieu. Sans nouvelles depuis une quinzaine de jours au moment de l'entretien, les accompagnantes ont envoyé un mail à Anne « *pour prendre de ses nouvelles, lui dire qu'on était là. Mais pour l'instant, j'ai pas de retour* », dit Joëlle. Et, « *de nouveau, on n'arrive pas à communiquer avec elle, elle ne nous a pas répondu* ».

Les relations des accompagnantes sont toujours restées distantes avec Roger. Il est venu les saluer lors du premier rendez-vous, après avoir été présenté par Anne. Par la suite, les circonstances ont fait que les contacts ont été assez réduits, Roger s'occupant sur la ferme. C'est à la faveur d'une rencontre fortuite que la relation de confiance s'est établie. « *Alors que nous quittions la ferme, sur une voie étroite de montagne, nous avons croisé un gros camion et son chauffeur, stressé par la peur de ne pouvoir faire demi tour. Il se rendait justement à la ferme, nous l'avons rassuré et guidé jusqu'à Roger et, du coup, explique Joëlle, on a fait le lien et on a adouci les choses. Et c'est vrai, après ça, j'ai compris qu'il était... il avait un regard très favorable avec nous.* ». Cependant, il n'y a pas eu d'autres échanges, par téléphone ou en direct, et il n'était pas non plus présent lors d'un important rendez-vous dans les bureaux de la MSA. Malgré ce regard favorable sur l'intervention de *Solidarité Paysans*, Roger n'est quasi pas intervenu pour tenter d'apporter une contribution à la résolution des problèmes.

## Les perspectives d'avenir

A la faveur d'une passion pour l'élevage des ânes et de la traversée d'une situation critique, s'amorce une possible réorientation du projet d'exploitation. L'accompagnement est ici doublement celui d'un étayage lors de la traversée d'une situation assez difficile, et d'un appui à une réorientation qui mûrit dans l'esprit d'Anne : « *elle a une vision [...] elle a réfléchi et ils en ont parlé ensemble* ». Le projet d'Anne s'inscrit dans une dynamique portée par différents réseaux d'alternatives de soins, pour les humains et les animaux. Elle n'est donc pas isolée et peut s'appuyer sur des expériences précédentes et des échanges avec des professionnels, qui pourraient lui fournir des relais et un accès à des personnes. « *En faisant de l'accueil, explique Martine, peu à peu il y a une fibre en elle qui s'est activée et elle s'est rendu compte qu'elle peut faire du bien aux gens en faisant de l'accueil, par son activité. Et du coup, elle a des compétences par rapport à des outils de mieux-être comme les huiles essentielles* » Mais ceci reste cependant un projet personnel, pas un projet de couple, il n'est pas sûr que Roger pourra s'y inscrire.

Un an après cet état des lieux (septembre 2021), la question de la séparation du couple reste posée. Anne projette de rester sur les lieux, en poursuivant le développement de l'accueil et des soins. Roger souhaite trouver un travail salarié à l'extérieur pour se dégager des contraintes administratives, avec quelques interventions ponctuelles et salariées chez Anne. L'accompagnement se poursuit en parallèle à ceux de la MSA et de la Chambre d'Agriculture, afin de les aider à retrouver un équilibre personnel et professionnel.

## **H. Denis (SP Gard)**

Denis, 59 ans, est maraîcher dans le Gard. Il produit du céleri, qui est une spécialité régionale. Ses 10 hectares y sont entièrement consacrés, faisant simplement l'objet de quelques rotations.

Denis était initialement éducateur spécialisé. C'est en 1992 qu'il a repris l'exploitation de son père lorsque celui-ci est parti en retraite. Denis a entièrement adopté le modèle mis en place par ce dernier : la culture des céleris pour la vente en gros. Son père était resté très présent sur l'exploitation, jusqu'à son décès il y a 4 ans, et tout se passait de façon plutôt satisfaisante.

Denis a deux fils, Antoine, l'aîné, et Pierre, le cadet, qui, après le décès de leur grand-père, décident de s'installer avec leur père en EARL. Antoine faisait des études de Droit, qu'il a ainsi interrompu pour rejoindre l'exploitation. Pierre avait suivi une formation agricole, et son objectif était d'emblée d'exercer une activité agricole.

### **Le contexte historique**

En 2019, dans un contexte de surcharge de travail, Denis fait un malaise cardiaque et tombe malade. Ses deux fils doivent tout gérer pendant presque une année. Cette reprise se fait dans une certaine précipitation, les projets respectifs des uns et des autres n'ont pas eu le temps de mûrir et surtout de s'articuler entre eux pour construire un projet cohérent, *« ils n'ont peut-être pas eu le temps de prendre leurs marques, leurs repères, que chacun trouve sa place, d'en discuter peut-être aussi »* suppose Martine, son accompagnante.

Les deux frères ne s'entendent pas très bien et les relations sont tendues : Antoine, qui gère la partie administrative et les relations commerciales, souhaitait développer l'activité du côté de la vente directe, et se diversifier. De l'avis de Martine, *« Antoine avait vraiment de bonnes idées et il aurait pu faire de la vente directe. Ils sont à côté d'un axe routier très important entre Arles et Nîmes. Et du coup, je pense vraiment qu'il y aurait eu de quoi faire de belles choses. »*. Ce qui intéresse Pierre par contre, explique Joëlle, *« c'est d'investir dans de gros tracteurs, de faire de grandes cultures, monocultures avec vente en gros »*. Pour les surfaces nécessaires à la production céréalière, il avait la possibilité de récupérer l'exploitation d'un voisin, également céréalier, en fin d'activité. Les profils des deux frères sont donc diamétralement opposés.

Cette année 2019 a connu une météo épouvantable, avec une importante sécheresse et le céleri a subi de nombreuses maladies, faisant également suite à quelques mauvaises

années. La conjoncture n'était pas non plus très favorable pour ce légume. Une chute des revenus s'en est ensuivie et des engagements financiers en matériel trop importants ont été effectués. Il n'a pas été possible de payer les charges courantes de l'année, et les disputes entre les deux frères se sont durcies, ce qui s'est répercuté sur la conduite de l'exploitation. Ainsi, par exemple, Antoine n'a plus fait aucune démarche administrative au cours de cette année. En substance, résume Joëlle, « *il y avait Antoine qui disait "il faudrait peut-être se diversifier, faire de la vente directe", et Pierre qui voulait rien entendre et, qui de son côté, voilà, a fait des investissements qui étaient un peu démesurés* », l'un voulant s'orienter vers le conventionnel et l'intensif, et l'autre vers une pratique « alternative » et extensive.

Denis reprend son travail après sa période de longue maladie, dans ce contexte très dégradé : l'exploitation est mal en point, l'endettement progresse et les disputes entre ses deux fils s'intensifient. Denis décompense alors et traverse un « *burnout* », selon les propres termes, et dont il peut parler assez ouvertement. Il connaît à nouveau une longue période de maladie. Denis se porte très mal, et traverse un épisode dépressif. Il a alors décidé de quitter l'exploitation et de reprendre son ancien métier d'éducateur spécialisé sur des chantiers d'insertion, en laissant ses fils s'arranger et prendre les décisions entre eux, gardant simplement un regard distant sur l'exploitation. Il semble plus ou moins redynamisé par cet emploi salarié à l'extérieur de la ferme, « *il dit que c'est ce qui le tient* » rapporte Martine. En outre, étant proche de la retraite, il a pu avoir ainsi l'espoir d'augmenter ainsi le montant de sa pension. Il continue néanmoins à s'occuper de la partie administrative et commerciale pour aider Pierre qui se trouve en surcharge de travail. Mais cette solution ne fonctionne pas du tout. Aujourd'hui, les deux frères sont en conflit, Antoine a quitté la ferme, et Pierre reste seul sur l'exploitation.

C'est par l'intermédiaire de l'assistante sociale de la MSA que Denis a contacté *Solidarité Paysans*, pour prendre en charge la comptabilité de l'année précédente, celle de 2019, et pour faire les déclarations administratives. La reprise des comptes est rendue d'autant plus difficile que c'est Antoine qui s'occupait de tout l'administratif et c'est lui qui est parti, abandonnant les dossiers tels quels, et laissant des documents introuvables. De plus, ajoute Joëlle, « *on a rencontré Antoine quand il était encore sur l'exploitation, mais Pierre veut pas nous voir. Donc on n'a affaire qu'à Denis qui n'est plus sur l'exploitation* ». Pierre a les qualités d'un bon technicien agricole, à l'aise sur les terres et capable de bien organiser le travail, mais ne veut pas entendre parler de ces questions administratives. C'est donc dans ces conditions peu favorables, que les accompagnantes ont essayé de tout remettre à jour.

La comptabilité de 2020 pose moins de problèmes, avec un nombre d'arriérés plus ré-



duit. Un contact a été pris avec le centre de gestion qui s'occupait du dossier de la ferme, lequel a accepté de reprendre l'historique sans opposer de difficultés. Des récapitulatifs des dépenses et des justifications ont également pu être obtenus en s'adressant directement à la MSA et aux fournisseurs. Il ne reste que quelques documents à retrouver, et le comptable pourra ensuite faire le nécessaire.

Un autre problème se pose : l'endettement de la société n'est pas trop important, mais ce sont les associés qui lui doivent de l'argent. Sous ce statut d'EARL, les associés ont juridiquement l'obligation de se prélever un salaire équivalent au SMIC, affecté aux comptes associés, et sans règlement jusqu'à présent. Par ailleurs Denis et Antoine ont fait un certain nombre de dépenses sans apporter les justifications nécessaires pour les factures, ce qui les rend légalement imputables à leur compte particulier. Et vu la dégradation des relations entre les frères, il n'est pas sûr qu'un règlement à l'amiable ou un effacement de la dette puisse être envisagé. Il y a là une nouvelle source de conflits potentiels.

### **Les trois cultures professionnelles**

Les antagonismes les plus profonds renvoient aux différents choix professionnels du père et de ses fils. Denis entend poursuivre la pratique de son propre père à peu près à l'identique, sans pouvoir s'en détacher, comme « *sous une emprise* » : « *il a repris l'exploitation familiale, c'était du céleri, il faut rester sur du céleri* », résume Martine. La viabilité de cette production peut cependant être fortement mise en doute aujourd'hui, la demande en céleri étant beaucoup moins forte qu'autrefois, même en gros. Et la monoculture est un risque par son principe même, par exemple vis-à-vis des aléas météorologiques, comme cela a justement été le cas en 2019. Mais pour Denis, « *le céleri, c'était ancestral depuis des années* », et il a donc mis un frein à la diversification souhaitée par Antoine, associé aux circuits courts et à la vente directe de détail. Il n'arrive pas non plus à envisager que Pierre veuille cultiver des céréales et entrer dans une logique de modernisation plutôt productiviste, « *avec un gros tracteur* », en abandonnant les serres et sans s'embarrasser du reste. Les conditions étaient réunies pour une désorganisation de la conduite de l'exploitation.

### **Les retentissements sur la vie conjugale**

La situation familiale semble aussi dégradée, non seulement au sein de la fratrie des enfants mais également du couple parental. La femme de Denis, aujourd'hui retraitée, exerçait en tant qu'infirmière en libéral. Auparavant à ses côtés, elle ne semble aujourd'hui plus arriver à soutenir son mari, et se trouve peut-être elle-même épuisée par ces

multiples difficultés. Lors d'une précédente entrevue, Denis a confié à Joëlle : « *ma femme a toujours été un soutien, aujourd'hui elle ne me soutient plus* ». Elle pense même qu'il est la cause des conflits entre les deux frères, selon les propos rapportés par l'assistante sociale de la MSA aux accompagnantes de Denis. Ces dernières n'ont en fait jamais rencontré son épouse, qui semble s'éclipser à chacun de leurs passages, sans même venir les saluer, pour rester à distance dans la salle à manger. L'ambiance est donc assez pesante.

A cela s'ajoute une charge d'une tout autre nature. La belle-mère de Denis vit à demeure et est atteinte de la maladie d'Alzheimer, qui commence à être assez marquée. L'épouse de Denis a ainsi également ce souci de devoir placer sa mère en maison d'accueil spécialisée.

Et globalement, constate Martine, « *ils ne nous ont jamais vraiment parlé de voisins, d'entraide, etc. Je les sens un peu isolés* ». Seul le travail salarié de Denis semble permettre certaines relations sociales.

### **L'avenir de l'exploitation**

Aujourd'hui, Pierre se retrouve seul à piloter l'exploitation, ce qu'il va sans doute continuer à faire par la suite. La situation est assez paradoxale puisque c'est Pierre qui poursuivra l'exploitation et bénéficiera assez largement du travail accompli par *Solidarité Paysans*, alors qu'aucune accompagnante n'a pu le rencontrer. Un contact sera toutefois un jour nécessaire pour signer les documents du changement de statut. Il reste donc à envisager pour les accompagnantes la sortie officielle de Denis de la société, qui détient la majorité des parts, et en est donc le gérant, ainsi que celle d'Antoine, et aviser avec Pierre ce qu'il voudra faire après ces départs, par exemple une EARL unipersonnelle ou trouver un autre statut. Pour le moment, « *l'objectif, c'est de sortir les deux... deux des associés de l'entreprise* » explique Joëlle.

La multiplicité des déterminants de cette situation, où chacun interagit avec les autres, a ici convergé pour constituer une sorte de « modèle de l'échec » : une surcharge initiale de travail, conjugués avec des problèmes de santé somatique plus ou moins liés aux conséquences d'un épuisement physique ; une baisse de la qualité du travail ; des difficultés psychiques peu aidées ; la répétition prolongée du modèle d'exploitation hérité du père, désormais trop marqué par l'obsolescence ; une conjoncture économique peu favorable pour le « légume historique » de l'exploitation, sans avenir sur un marché trop fermé et très concurrencé par les importations espagnoles ; des aléas climatiques qui ont fait baisser la production sur plusieurs années, jusqu'au désastre provoqué par la cani-

culé de 2019 et une élévation du nombre de pathologies végétales ; le maintien d'une monoculture trop vulnérable à ces aléas ; une certaine précipitation dans la reprise par ses fils, du fait de la maladie de leur père, qui a les privé d'un temps de maturation d'un projet d'exploitation partagé ; la mésentente des trois associés actuels sur l'orientation à donner à l'exploitation ; une fatigue cumulée de l'épouse de Denis, aggravée par la lourde maladie de sa mère ; une comptabilité mal tenue et des investissements mal maîtrisés, en lien avec la mésentente des associés...

Il reste difficile de savoir, dans un contexte d'enchaînement d'événements moins défavorables, si les compétences tout à fait complémentaires des deux frères et de leur père, auraient pu constituer une combinaison acceptable pour tous et viable. Sans doute le point d'achoppement majeur était l'absence de vision partagée sur l'organisation du travail et l'orientation de la production, ou le temps nécessaire qui aurait permis de la rendre partageable.

Un an après cette présentation de la situation (septembre 2021), le transfert d'activité de Denis à son fils Pierre est presque terminé. Antoine et Denis lui cèdent leurs parts. Pierre s'en sort tant bien que mal, mais la séparation d'avec sa compagne, avec qui il prévoyait de gérer l'exploitation, l'affecte beaucoup. Le dialogue se renoue positivement avec les deux fils. La santé de Denis reste fragile, celle de son épouse également. Ses perspectives de retraite sont très faibles, de l'ordre de 600€, et toute leur épargne a été consommée par l'exploitation. Le couple ne pourra certainement pas garder le Mas.

## I. Damien et Sabine (Arcade)

Damien s'est installé en 1998 sur l'exploitation parentale en polyculture-élevage qui disposait de 84 hectares en location dans la région de Saint-Omer et de 50 vaches laitières de race Prim'Holstein. Ses terres sont très argileuses et humides, et ont un faible rendement. L'association avec ses parents s'est faite sous statut d'EARL, Damien a acheté 80 % des parts sociales, et 20 % du capital de l'exploitation ont été conservés par ses parents. La dette initiale a donc été importante.

### La famille

Damien, aujourd'hui dans la cinquantaine, est le dernier de la fratrie. Son frère aîné s'est orienté vers l'électronique, et sa sœur travaille dans une pharmacie. Aucun des deux n'a souhaité s'engager dans l'agriculture. Damien a suivi une section générale au lycée et a obtenu un baccalauréat orienté vers la biologie, intitulé « D' » à l'époque, puis un BTS agricole ACSE (Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation). Il ne se voyait pas faire autre chose que le métier d'agriculteur.

Sabine, son épouse, exerce en milieu hospitalier dans un service de radiologie. Sa mère était commerçante dans un village, et possédait un « tabac-presse-alimentation-cadeaux ». Son père était agriculteur mais Sabine n'a jamais vécu sur l'exploitation, qui était située à 5 km du domicile familial. Il était également gérant d'une coopérative agricole, et explique-t-elle, « *j'y allais l'été pour conduire les tracteurs et livrer les bennes de blés* », avec son jeune frère, de 5 ans son cadet, indispensable pour la conduite, « *parce que moi je ne sais conduire que tout droit. Quand on arrivait au silo pour livrer le blé, c'est lui qui là-bas pouvait manœuvrer. Il était plus doué que moi. Mais moi, comme j'avais 16 ans, j'avais le droit.* » Et actuellement, pour aider à véhiculer les bennes de blé, « *tous les ans, je conduis quand même pour Damien pour préserver cette... c'est un savoir, c'est un savoir-faire. Je sais aller tout droit. [...] Donc voilà, je préserve ce savoir-faire : conduire tout droit. Avant, on embrayait, on mettait la petite vitesse, la grande vitesse, tout doucement. Là maintenant, ils sont électroniques les tracteurs. Et ils vont un peu vite, mais bon, ça va maintenant.* »

Le couple a trois enfants. L'aîné, est âgé de 17 ans, il est en Terminale scientifique. Il voulait ensuite entrer dans une école d'ingénieur, mais la période de confinement l'a fait changer d'orientation et il souhaite travailler rapidement en extérieur, dans une ferme. Il prévoit tout de même deux BTS, l'un en production animale, l'autre en production végétale, quitte à poursuivre vers une école d'ingénieur en agronomie par la suite. Sa maman explique qu'il a « *une passion pour la ferme* » alors qu'elle aurait souhaité le voir

s'orienter vers un autre domaine. Ainsi continue-t-elle « *moi, j'aurais eu tendance à dire : "non non, ne fais pas ce métier, là c'est pas possible"* ». Mais les psychologues qu'ils ont rencontrés lui ont conseillé de ne pas contrarier les souhaits de son fils, ainsi « *pendant des années, les psychologues me disaient : "madame, n'empêchez pas la passion de votre garçon"* ». Le cadet a 13 ans. Sa maman le présente comme un très bon élève, qui aime l'informatique qui « *ne met pas un pied à la ferme* ». La benjamine a 8 ans et fréquente encore l'école primaire.

Damien n'a pas été poussé par ses parents à s'installer sur l'exploitation : « *on m'a pas dit : "c'est toi qui va reprendre l'exploitation"*, explique-t-il. *J'ai fait ce que j'avais envie de faire* ». Mais finalement « *c'est de père en fils ici l'exploitation* », et cette transmission va probablement se poursuivre avec son aîné. C'est lorsque les difficultés sont apparues qu'un doute s'est installé sur l'opportunité de cette reprise : « *il y a un moment quand ça allait pas trop avec les parents, on s'est demandé si on n'aurait pas mieux fait de prendre une exploitation agricole à l'extérieur, parce que... bah au départ on savait pas que ça allait se passer comme ça.* » Certaines précautions avaient cependant été prises, du fait que Damien avait des frères et sœurs. Des réunions et discussions familiales ont eu lieu, et Damien a clairement posé la question à ce moment : « *"bah voilà, il y a autant à reprendre, le chiffre est de tant ; je reprends tout ça, bon, les matériels, les bovins, les bâtiments, qui est intéressé ?"* ». Le couple avait tenu à sécuriser la reprise de l'exploitation vis-à-vis de la famille, parce que, continue Sabine, « *parfois, ça existe dans les exploitations, rien n'est dit aux frères et sœurs sur l'achat, comment ça a été acheté, qui achète. Enfin là c'était vraiment clair* ». L'accord de principe a été donné à Damien, « *ils ont dit : "non, de toute façon, toi t'es né dedans, on va pas t'empêcher de t'installer sur le corps de ferme"* », et tout le monde connaissait dès le départ le montant de la reprise. Pourtant « *même en ayant fait ça, ça a quand même été difficile* » précise Sabine. Leur mariage avait eu lieu sous le régime de la séparation des biens. Aussi, tout ce qui est acheté pour l'exploitation dépend de l'EARL et, en cas de faillite, divorce ou décès, l'exploitation est protégée, puisque « *parfois, l'épouse, elle s'en va avec la moitié de l'exploitation. Là ici, ça serait pas possible* », ajoute Sabine. Seule la maison a été achetée en commun.

### **Les sources de l'endettement**

Damien avait pu bénéficier d'une partie de la Dotation Jeune Agriculteur, mais pour obtenir le reste de l'aide, il devait augmenter sa surface d'au moins deux hectares de champs supplémentaires. Il a pu trouver un exploitant voisin proche de la retraite, qui acceptait de lui louer une parcelle, mais celui-ci ne voulait pas diviser ses 11 hectares.

Damien a donc loué l'ensemble, alourdissant sa dette. Lors du départ à la retraite de ce voisin, quelques années plus tard, ce dernier a proposé à Damien une autre parcelle attenante de 17 ha. L'opération paraissait intéressante, puisque toutes ses terres sont proches du corps de ferme, et elles apportent un rendement dont Damien se félicite aujourd'hui, mais qui ont également constitué un investissement supplémentaire alourdissant sa dette. Damien dispose donc actuellement de 115 hectares, essentiellement en céréales (blé, orge et colza), dont 40 ha de prairies, et toujours 50 vaches laitières. Seul le corps de ferme est en propriété.

Au cours des années 2002-2003 s'est imposée l'obligation de la mise aux normes, particulièrement onéreuse pour Damien. Le remboursement de l'emprunt contracté pour cette rénovation était initialement prévu sur 12 ans, mais Damien a réussi à étaler cette dette jusqu'en 2023, et rembourse donc encore actuellement. Ce coût s'est ajouté aux dépenses de renouvellement du matériel, qui est changé tous les deux à trois ans pour être plus fonctionnel sur l'exploitation. Le prêt d'installation de Damien était également encore en cours et les dettes se sont accumulées.

En 2010, Armand, le père de Damien tombe très malade, d'un cancer du côlon. Il était déjà en retraite, de même que son épouse, mais détenait toujours 20% du capital social. Il décède en 2012 et Damien se retrouve seul sur l'exploitation, là où, du temps de ses grands-parents, quatorze personnes étaient actives, ceci « *il y a deux générations. Et maintenant, l'agriculteur est seul seul seul* », complète Sabine. Le deuil a été particulièrement douloureux, et s'est ajouté aux importantes difficultés financières.

Damien, se retrouvant seul sur l'exploitation, décide de prendre un apprenti, qui a certes constitué une aide, mais toute relative : « *il me donnait un coup de main, mais bon, il fallait toujours être derrière et ici et là* », explique-t-il. Cette main d'œuvre a également constitué une charge supplémentaire, bien que sa rémunération ait été modeste, de l'ordre de 800 à 1000 € mensuels, « *et de fil en aiguille, explique Damien, je me suis endetté quoi en fait. Donc ça n'allait plus financièrement, je n'arrivais plus à m'en sortir.* »

L'exploitation a subi les effets de la crise laitière au cours des années 2012-2013, devant supporter la baisse du prix du lait, mais avec toujours les mêmes charges en intrants, ce qui a encore aggravé la situation financière. La période financièrement la plus critique s'étend de 2012 à 2016 : « *Et puis moi, ça n'allait plus, je voyais que j'étais déjà surendetté. Et bon, c'est arrivé comme ça.* »

En outre, explique Sabine, lors de la reprise de l'exploitation, Damien « *a été contraint et forcé quand même de prendre sa maman en salarié, même si elle aidait* ». Elle continue en s'adressant directement à son mari : « *et ça, dès que t'as repris, mais t'avais pas*

*le choix... enfin « il y avait pas le choix », t'as pas osé dire à ta maman : "je prends pas de salarié, je démarre et j'ai pas besoin de salarié [...] allez, maintenant vous avez cédé, vous avez largué votre entreprise, allez travailler encore quelques années pour avoir un complément pour ta retraite... Dans d'autres entreprises, quand c'est pas une entreprise familiale, ça se fait. Sauf que là, quand c'est une exploitation agricole, le fils n'ose pas dire à ses parents : "bah je ne peux pas, j'y arriverai pas". Tout le poids est mis sur le dos du repreneur qui est le fils en général. Donc il a dû payer le salaire déjà de sa maman. » Ne pas pouvoir se rémunérer convenablement, être endetté et devoir assumer une charge salariale supplémentaire de soutien familial a été une épreuve qui confronte également au risque d'un conflit avec la fratrie : « Et ça c'est une contradiction, mais c'est psychologiquement difficile. Quand vous savez que vous ne pouvez déjà pas vous avoir un salaire et par rapport aux frères et sœurs aussi, c'est difficile. Eux, les frères et sœurs se disent : "bah c'est normal que tu reprennes maman, de toute façon elle est là et elle a toujours travaillé sur la ferme, qu'est-ce qu'elle va faire d'autre ?" ». C'est le salaire de son épouse qui permettait de vivre, Sabine explique : « tout ce qui est charges je vais dire privées, privées pour les enfants, la maison, tout tout tout. Je travaillais pour rembourser les dettes de l'exploitation. »*

Sabine évoque à ce moment la condition des conjointes d'exploitants, en insistant sur cette évolution qui oblige nombre d'entre elles à trouver un salaire à l'extérieur pour rétablir les finances, en multipliant les charges matérielles et mentales. Ainsi, explique-t-elle que « dans le temps, les épouses étaient encore sur les exploitations. Et c'est un soutien fort moral, voilà. Mais là, non, en fait, nous les femmes, on est obligé de quitter les exploitations pour en plus aller chercher des salaires. On le voit très bien dans le film *Au nom de la terre* où on voit l'épouse... voilà, elle est comptable, elle en peut plus, elle est usée, mais il faut ramener ça pour remplir le frigo. Et ils le disent, ils le disent très bien. C'est exactement ça. »

C'est dans ce contexte critique que Damien et Sabine se sont adressés à *Arcade (Solidarité Paysans Nord-Pas-de-Calais)* pour obtenir une aide. La demande explicite portait sur les solutions d'étalement de la dette vis-à-vis de la MSA, des fournisseurs (qui représentent un important budget en engrais, nutrition animale, produits phyto-sanitaires, ...), et des entreprises de travaux agricoles qui participaient aux récoltes et à l'ensilage (foins, herbes).

### **Le conflit générationnel**

A cette série de difficultés financières et matérielles se sont en effet ajoutés des problèmes relationnels majeurs avec la mère de Damien. Au moment de la retraite de son ma-

ri, Ginette, son épouse, ne souhait pas rester sur place. Il y avait une maison disponible sur l'exploitation, la maison des grands parents, que le couple était également prêt à racheter, mais Armand, le père de Damien, voulait rester sur l'exploitation : « *pratiquement dans la cour de la ferme*, explique Sabine. *Et elle, c'était pas son choix, mais elle a pas su s'affirmer à ce moment-là en disant : "non, on reste pas là"* ». Le couple est donc resté sur les lieux, ce qui semble avoir pesé assez lourd par la suite. Sabine souhaite souligner que cette décision est conforme aux mœurs de l'époque : « *ce sont des femmes du milieu agricole et d'une ancienne génération qui n'avaient pas forcément le droit à être écoutées et à parler. Le mari disait, voilà. C'est encore les générations qui ont connu Giscard d'Estaing qui a dit : "bah les femmes, elles ont droit d'ouvrir un compte bancaire même sans l'accord de leurs maris", c'est le contexte aussi. Donc quand son mari a dit : "on reste sur la ferme, je ne bouge pas de là, je reste ici", bah elle a suivi. Elle était pas contente hein.* » Sabine fait le lien entre cette contrainte subie par Ginette et la dégradation de la situation après la disparition de son époux. Ainsi, continue-t-elle, « *Et puis après, quand il décède, elle est encore moins contente parce qu'elle se retrouve là toute seule aussi. Et elle est en colère* ». Ce qui semblait difficile à Ginette n'est peut-être pas seulement de devoir rester sur la ferme, mais de se trouver dépossédée de ses prérogatives d'autrefois. Même présente sur le lieu, elle n'avait plus sa place dans la conduite de la ferme : « *voilà, voilà. Elle avait perdu son amour, elle avait perdu sa raison d'être qui était la ferme. Elle se retrouvait dans un lieu qu'elle avait pas choisi, voilà.* ». Le deuil de son mari a également été très difficile pour Ginette.

Et c'est cette « *colère* », pense Sabine, que sa mère a retournée contre Damien : « *elle doit aussi vivre son deuil et elle critique sans arrêt son fils parce que elle, elle est franchement dans la colère d'avoir perdu son mari* ». Il semble que Ginette ait accablé son fils et disqualifié en permanence son travail, avec des termes que Sabine se remémore à haute voix : « *"c'est pas possible, les veaux sont sales, c'est pas bien, c'est pas comme ça qu'on faisait avec ton père"* ». Cette dévalorisation est accompagnée d'une culpabilisation - « *"Bah ton père, il a toujours travaillé pour toi, bah maintenant, il en est mort"* » -, et d'une infantilisation de Damien : « *En fait, elle était pas bien, elle. Elle reportait son mal-être sur mon mari, qui avait déjà assez avec le sien. Donc il s'est retrouvé enfant, c'est une relation enfant-parent. Les parents émettent de la pression hein, c'est plus une relation adulte-adulte. À ce moment-là, est-ce qu'il y a... je sais pas s'il existe quelque chose pour intervenir chez la belle-maman ou chez les parents. Est-ce qu'au niveau des chambres d'agriculture ou tout ça, est-ce que ça existe ? Je pense pas.* » L'appel à un tiers s'est imposé mais le couple est resté démuni face aux turpitudes



maternelles, ceci jusqu'à l'« effondrement » psychique de Damien, estime Sabine : « *on avait beau essayer d'en parler, c'était impossible jusqu'au temps que Damien s'effondre, parce qu'il en pouvait plus de cette pression, mon mari Damien. Hein c'est ça Damien ? Il s'est effondré de tellement de pression. Mais là, vous voyez, c'est là où il manque quelqu'un en passage de retraite, peut-être une psychologue ou quelqu'un qui interviendrait pour... ou je sais pas, pour parler aux anciens. Parce que nous après, on n'est plus bien placé pour parler, vous voyez ? On est juge et partie.* » C'est bien la logique du tiers et de la médiation familiale, voire thérapeutique, que Sabine invoque ainsi.

Des moments de fortes tensions sont apparus entre Sabine et sa belle-mère, sans issue autre que le départ de Ginette, quelle que soit la nature de ce départ : « *À l'époque, nous on s'est tourné vers d'autres personnes, des professionnels de santé, de santé mentale qui nous ont ouvert les yeux sur tout ça. Mais notre belle-mère, on peut pas l'emmener par la peau du dos* ». Damien tempère : « *c'était à elle de prendre la décision de par elle-même, ce n'était pas à nous. Ça aurait été encore une critique supplémentaire, parce qu'elle prend tout en critique. Dès qu'on lui parlait, c'était toujours... elle croyait que c'était pour la critiquer alors que c'était pour son bien quoi.* ». Des professionnels ont ainsi été consultés, qui n'ont pu que leur conseiller de « *prendre de la distance* », ce que le couple a tenté, par étapes. La première mesure a été de mettre un terme à cette habitude qu'avait Damien d'aller déjeuner chez sa mère tous les midis. Sabine en fait ainsi le récit : « *C'était déjà difficile ça. C'était très difficile d'un fils dire à sa maman : "bah je viens plus manger le midi parce que t'es tellement négative tous les midis que moi, quand je sors du repas, j'ai plus le moral"* ». La seconde étape a été de lui demander de ne plus venir sur dans les bâtiments de la ferme. C'est à nouveau Sabine qui raconte ce qui se passait : « *une fois qu'elle était en retraite, il a fallu dire à la maman qu'elle n'avait plus lieu de venir et faire le tour, l'inspection pour l'exploitation agricole. Parce qu'elle faisait l'inspection, c'était jamais bien, mais en plus, elle mettait des produits n'importe où... Enfin, elle voulait faire de l'hygiène, mais c'était pire que tout. Elle mélangeait les produits ... c'était un bazar monstre.* » Ce mélange de produits dans le tank à lait provoquait une « *mauvaise réaction* » avec un dégagement de fumée. Ils retrouvaient également les barrières des parcs à vaches ouvertes. Damien et Sabine ont fini par appeler la gendarmerie, pensant que les responsables étaient des voisins malveillants. Les gendarmes leur ont expliqué que ces actes sont bien souvent le fait de proches, souvent au sein même de la famille. Cet appel aux forces de l'ordre a mis un terme aux tribulations de la mère de Damien et, aujourd'hui, les avis restent partagés sur ces désordres : Sabine pense que c'était une malveillance intentionnelle de la part de sa

belle-mère, alors que pour Damien : « *Elle pensait faire bien, mais alors c'était tout le contraire quoi.* »

Cette question de l'hygiène a pu être évaluée avec une Société Coopérative Agricole qui intervient auprès d'éleveurs laitiers et allaitants des Hauts de France en leur fournissant des conseils sur les performances des animaux. Des visites mensuelles sont alors effectuées pour réaliser des analyses du lait, anciennement appelées « *contrôle laitier* », et qui orientent en conséquence sur les choix d'élevage. C'est le technicien, un « *très très bon technicien [...] un passionné, il ose dire les choses. Et aussi, il est pédagogue* », qui donne le conseil suivant à Damien : « *bon, maintenant il faut que tu fermes la porte de la salle de traite, plus question qu'elle mette les pieds dans la salle de traite*". Donc il a pu dire à sa maman, poursuit Sabine : "*bah maman, maintenant tu peux plus venir dans la salle de traite ; le conseiller pour l'hygiène et tout ça a demandé que tu viennes plus dans la salle de traite*". Et si elle entrait, il y avait des règles claires, strictes. » Certains désordres ont pu ainsi être réduits.

### **Un engagement communal**

Dans cet entrelacs de difficultés l'engagement de Sabine dans les activités de la commune a également joué un rôle de catalyseur de l'effondrement de Damien. Elle a été ajointe du maire de 2014 à 2020, et s'est consacrée à cette fonction sans compter son temps, dit Sabine, « *parce que j'ai pas fait les choses à moitié. J'aurais pu rester conseillère tranquillement, mais non ; je m'en sentais capable, certes, certes, mais c'est une bonne école* » qu'elle entendait suivre avec une exigence professionnelle : « *donc il y a quand même une notion de devoir remplir une mission, voilà* ». C'est en fait Damien qui était initialement pressenti, ce qu'il précise en s'adressant à sa femme : « *le Maire est venu te voir. C'était prévu que ce soit moi, mais moi j'ai pas voulu*". J'étais déjà pas bien à cette époque-là. Si j'avais encore ça en plus sur le dos, c'était pas possible ». Sabine a pourtant accepté cette mission et s'y est engagée corps et âme.

Cette activité présente des avantages connus, en terme de relations sociales et de valorisation personnelle, mais un tel mandat est généralement chronophage, « *dans une petite commune, le maire doit tout faire avec son secrétaire ou sa secrétaire. C'est épuisant. C'est un travail à temps complet* », et la rémunération n'est pas à la hauteur de l'investissement en énergie. Ce travail demande également une grande disponibilité d'esprit : « *en fait, c'est une bonne école, mais il faut être libéré de tout autre stress* ». Ce qui aurait pu être bénéfique dans un autre contexte s'est avéré funeste pour le couple, en ajoutant aux difficultés déjà existantes pour Damien, mais dont Sabine n'avait pas encore clairement conscience : « *c'est pas un bon choix, on n'aurait jamais dû faire ça...*

*enfin après coup hein* ». Et Sabine énumère les charges qu'elle devait déjà supporter, qui ont fini par potentialiser les tensions et les conflits domestiques : « *c'est-à-dire que quand vous avez encore des obligations en plus pour une mairie, bénévole, etc. On avait trois enfants, on n'était pas présent. Je subissais la pression d'une mairie et les jeux de pouvoir en mairie. Je rentrais très énervée après les conseils municipaux. Après les réunions, j'étais très énervée. Je rentrais pas sereine. Et je râlais sur mon mari, je disais : "à cause de toi, je suis allée à la mairie !" . Et ça n'arrange pas pour le moral et pour le stress.* » Au moins Sabine a-t-elle refusé la proposition de candidature à l'élection pour être maire, mais son retrait des affaires communales a été très délicat « *parce que les gens du village et les élus n'acceptaient pas que j'arrête, parce que vous êtes une force de travail, il faut que vous restiez. Il y a aussi ça, la pression, tous les jours ça passait ici. ; on vous culpabilise* ». C'est le revers d'une « reconnaissance », dont Sabine avait besoin, mot sur lequel elle revient fréquemment, au regard des désappointements vis-à-vis de l'exploitation et des conflits familiaux, mais aussi de son intégration dans un village dont elle n'était pas originaire. Sabine interprète elle-même cet engagement en termes défensifs : « *peut-être qu'à l'époque, c'était une fuite, parce que ça n'allait pas bien sur la ferme, etc. Ma belle-mère ne me reconnaissait pas, j'avais aussi besoin de reconnaissance. Et le fait d'être élue dans le village où vous êtes une pièce rapportée. Moi, je n'étais pas de ce village. Être élue dans le village, c'est une reconnaissance.* ».

### **L'expression somatique de la souffrance**

Damien se plaignait continûment d'un mal de dos persistant, et sa femme lui conseillait systématiquement : « *bah prends un Doliprane ; si t'as mal au dos, prends un cachet* ». C'est rétrospectivement que Sabine comprend ces plaintes comme des indices d'un mal-être qui s'exprimait physiquement, et d'une certaine surdit  de sa part : « *en fait,  a, c'est un des premiers signaux, quand le mari dit qu'il va pas bien, qu'il a mal quelque part, qu'il a mal au dos, on lui dit : "bah va prendre un cachet,  a ira mieux". Et en fait, on n'est pas   l'ecoute, mais on ne sait pas que c'est l    il faut ecouter   ce moment-l . Donc je lui disais tout le temps d'aller prendre du Doliprane.* » Il se trouve que Sabine avait une consid rable r serve de ces bo tes de parac tamol, « *j'avais une bo te   chaussures enti re de Doliprane* », pr cise-t-elle, et « *lorsqu'il s'est effondr , je suis all e voir dans la bo te de Doliprane, la bo te   chaussures. Et il avait consomm  une bo te   chaussures de Doliprane. Tous les probl mes de foie sont li s   une surconsommation de Doliprane. Le m lange parac tamol, alcool...* » ... est parfois utilis  dans des tentatives de suicide semble-t-elle penser. Sabine fait une interpr tation de ces lombalgies de son mari en termes de ph nom ne conversionnel, assez proche de consi-

dérations psychosomatiques<sup>1</sup>, ce qu'ils ont pu évoquer ensemble : « *donc il y a le côté psychologique, on en a parlé. Le côté addictif, on en a parlé* », mais seulement après l'effondrement de Damien. Auparavant, poursuit Sabine : « *moi je lui disais : « allez, reprends un cachet ». C'est vraiment ce qu'il faut pas faire et pas écouter... »*. Damien hésite quant à l'étiologie de ces algies : « *bon, je suis sensible du dos. Et d'ailleurs c'était plus, je pense, le poids que j'allais pas bien en fait. C'était le... ouais, c'était plus musculaire quoi, c'est les contractions.* ». Du moins constate-t-il que ces douleurs étaient résistantes à l'antalgique : « *Donc oui, Doliprane, Doliprane... Donc ça passait pas, donc j'en prenais, j'en prenais... »*

### **L'alcoolisme**

Sabine met en relation son engagement à l'extérieur de la vie familiale et de l'exploitation avec l'aggravation de la situation de Damien, jusqu'à la dégradation de son état de santé : « *ça participe aussi à la chute, parce que mon mari est vraiment tombé très très mal en 2015. J'ai... je suis élue en 2014. Et petit à petit, tu t'effondres* ». Du fait de cette moindre disponibilité de son épouse, et des tourments supplémentaires que celle-ci avait à assumer, les multiples charges auraient poussé Damien à recourir à l'alcool pour soulager ses tensions : « *pour supporter le travail, la pression, sa maman, la mairie, parce que il devait s'occuper des enfants le soir, voilà. Il devait supporter ma mauvaise humeur aussi quand je rentrais du Conseil municipal. Et mon mari a sombré dans l'addiction qu'il a fallu traiter après.* ». L'analyse de Sabine est sans détour, elle corréle l'épuisement physique et mental à la consommation d'alcool qui fonctionne pour Damien comme un produit psychotrope. L'alcool, dit-elle, « *c'est la première chose qu'on peut trouver dans une maison qui fait office d'antidépresseur. Donc voilà. Et c'est pour ça qu'on en parle, parce que c'est un fléau. Et c'est un tabou, c'est un très très grand tabou.* ». Cette douloureuse expérience l'a amenée à des considérations plus générales sur des dégâts de l'alcoolisme et leurs causes chez les agriculteurs, à la fois la dureté des conditions de travail, parfois de vie, et le peu d'attention qu'ils accordent à leur santé,

---

<sup>1</sup>) Les rapports entre symptôme psychosomatique et symptôme conversionnels (qui se rencontrent le plus souvent dans les structures hystériques, mais pas exclusivement) sont les suivants : des souffrances psychiques trouvent dans les deux cas une expression physique mais le symptôme conversionnel résulte d'une élaboration psychique importante, répondant à la dynamique conflit-défense propre aux névroses, avec une prévalence du mécanisme de refoulement, alors que le symptôme psychosomatique, à l'inverse, correspond à un « défaut de mentalisation », le mécanisme principal étant la « répression » (pulsionnelle), typique d'une pensée « opératoire » largement soustraite aux investissements pulsionnels.

voire à leur personne. Ainsi continue-t-elle : « *l'agriculteur ne va pas forcément chez le médecin et il ne se fait pas soigner* », prenant son mari à partie sur la fréquence de ses rendez-vous médicaux, lequel précise : « *une fois par an quand je dois faire une prise de sang* ». L'alcool est donc pour certains agriculteurs tout à la fois un sédatif, un anxiolytique, un antidépresseur, et un fortifiant, facilement accessible, et qui permet d'éviter la confrontation à l'évaluation et aux traitements médicaux : « *voilà. Donc en fait, il va pas dire que ça va pas, mais pour pouvoir se donner de l'énergie, ils vont commencer à consommer de l'alcool ou autres stupéfiants* ». Le recours à l'alcool a pu passer longtemps inaperçu car Damien prenait ses précautions et ne buvait pas en public, mais « *en cachette, il achetait sa consommation qui était cachée dans la ferme* » relate Sabine qui, de son côté, était loin de provisionner une quantité qui aurait pu justifier l'alcoolisme de son mari.

La consommation excessive d'alcool est devenue pathologique vers l'année 2015, « *ça a commencé avant, mais en 2015, comme ça n'allait pas du tout, c'était de pire en pire quoi* », explique Damien. Il a fallu que Damien s'« *effondre* » et doive se faire hospitaliser pour que Sabine se rende compte de son addiction. Elle parle de « *déni* » la concernant, « *parce qu'on est dans le déni hein, il ne faut pas se leurrer* », livrant ses commentaires sur ce qu'elle appelle de façon plus générale le « *le déni du mal-être du conjoint* » qu'elle met directement en parallèle avec le déni de grossesse (« *comment une femme ne peut pas se rendre compte qu'elle est enceinte ? C'est quand même incroyable* ») : « *Vous partez à la mairie, tout le monde de toute façon est couché et voilà. Et le lendemain, vous repartez au travail ... Voilà, c'est un cercle vicieux, on n'est pas dans un cercle vertueux, on est dans un cercle vicieux. Et on est dans le déni. Nous, même les femmes, nous sommes dans le déni, même une femme soignante ne voit rien. Je pensais que mon mari, bah il était fatigué, c'était certes normal. Je pensais qu'il faisait une sclérose en plaques. Quand il titubait, je me disais : "oh mon Dieu, pourvu qu'il n'ait pas une sclérose en plaques". Pour vous dire à quel point on est dans le déni* ».

En février 2015 Damien tombe très malade et prend des antidépresseurs prescrits par son médecin, sans aucun suivi psychologique, ceci jusqu'en avril. Mais il n'arrive pas à se rétablir pas et prend la décision fin juin de se faire hospitaliser dans un centre spécialisé, pendant trois semaines. Cette hospitalisation a en fait dû être organisée en urgence : « *J'ai pas eu le choix, explique Damien, il était plus que temps, sinon j'étais... je passais de l'autre côté. J'ai fait une hépatite alcoolique.* » Damien pense à cette occasion qu'il a échappé à la mort grâce à la présence de sa famille : « *j'ai eu le soutien de mon épouse, de mes enfants qui étaient là quoi. J'aurais été tout seul, je serais plus là* ».

## La « disparition » de Damien

Un autre épisode dramatique s'est déroulé avant cette hospitalisation, « *là quand on a touché le fond* », en mai 2015, lorsque Damien a été « *porté disparu* ». Sabine relate cet événement traumatique avec force détails et une intense charge affective la menant au bord des larmes. Un dimanche, à 10h30 du matin, Sabine s'étonne : « *mon mari n'est pas rentré. Alors qu'après la traite, il rentre toujours* ». Elle suppose toutefois qu'il aurait pu, exceptionnellement, faire une promenade, mais s'interroge tout de même : « *Je savais qu'il n'allait pas bien. Je savais qu'il avait un problème d'addiction depuis février, donc là on est au mois de mai. Il ne rentre pas à 10 heures et demie, bon, il est peut-être parti faire un tour en vélo.* » Il n'y avait plus d'alcool accessible à la maison, « *tout sous scellés* », précise Damien. A 14 h Sabine et ses enfants se mettent devant le téléviseur pour l'après-midi et elle s'inquiète : « *c'est pas possible, mon mari revient pas, où il est, qu'est-ce qui se passe ? ; il est peut-être parti chez sa sœur, il est peut-être parti... je sais pas* ». Elle n'ose pas encore appeler la gendarmerie, s'attendant à une fin de non recevoir pour le signalement d'une absence de simplement quelques heures. Elle se rassure ainsi : « *mon mari sait que je ne sais pas faire la traite, il va être rentré pour 5 heures et demie tapantes, il sera là. Parce que quoiqu'il arrivait, même dans les phénomènes d'alcoolisation, il était là pour la traite du matin et la traite du soir* ». Elle appelle son cousin, qui est aussi son voisin, un agriculteur qui a connu autrefois les mêmes problèmes d'alcoolisme. Puis, Damien n'étant toujours pas présent pour la traite, elle se décide à appeler les gendarmes, en revivant la scène qu'elle relatait : « *"non non, monsieur si je vous appelle, c'est maintenant qu'il faut faire quelque chose, il est en danger". Donc j'ai alerté sur le danger et j'ai expliqué tout de suite aux gendarmes : "vous savez, mon mari s'alcoolise", j'ai tout expliqué. Et ils sont arrivés à 6 heures... dans l'heure, ils étaient là.* »

Entre temps, un agriculteur s'était arrêté parce que les bêtes erraient d'une pâture à l'autre. Sabine arrive seulement à lui dire : « *"mais Damien, je le trouve plus"*. Et lui, il s'en va sans me dire un mot, mais ce que je ne sais pas à ce moment-là, il va rechercher toute sa famille pour nous aider. Donc il y a eu une solidarité là à ce moment-là. » Il revient peu après avec sa famille pour attraper les bêtes qui divaguaient. D'autres voisins arrivent également pour chercher Damien dans toute la ferme, « *tout le monde a compris que c'était grave.* » Les gendarmes cherchent également, ils interrogent tout le monde, parce, explique Sabine, quelque peu froissée, « *voilà, ils regardent dans le congélateur pour savoir si je l'ai pas tué et si je l'ai pas mis dans le congélateur* ». Sabine semblait face à cet interrogatoire dans un état de confusion important, qui ressemble à une commotion post-traumatique. Elle continue ainsi son récit : « *Le pire c'est que*

*j'ouvrais le congélateur et je regardais dedans pour voir si on trouvait pas mon mari. Et donc après, ils ont appelé les maîtres-chiens, après avoir interrogé tout le monde, après avoir compris que j'étais pas une tueuse en série et que je n'avais pas caché un corps dans le congélateur découpé en morceaux. »* Les gendarmes ont progressé dans le bois voisin mais n'ont pas trouvé Damien. La nuit tombante a imposé l'interruption de leurs recherches et Sabine n'avait plus beaucoup d'espoir de retrouver son mari vivant. Ses enfants avaient déposé un mot pour Damien dans la salle de traite.

Sabine donne beaucoup de détails sur ces heures douloureuses. Elle fait la traite avec son fils aîné, alors âgé de 12 ans puis, après la tombée de la nuit : *« Je suis allée m'allonger quand même parce que j'étais épuisée, il fallait attendre le lendemain matin, il faisait noir, bon il y avait plus rien. Je me suis alors couchée toute habillée, je me souviendrai tout le temps, même avec mes bottes, avec mon bleu, et d'épuisement. »* Les recherches reprennent tôt. A la grille de la ferme, Sabine et son fils trouvent une feuille que Damien avait glissée et sur laquelle il avait écrit un message : *« Aux enfants. Votre maman est courageuse, je suis courageux, mais j'en peux plus »*. Ils pensent donc qu'il est encore vivant et finissent par le trouver à proximité, à 5 h du matin, et l'amènent à l'hôpital.

Damien explique ainsi, avec des sanglots dans la voix, ce qui a retenu son geste : *« C'est les enfants et mon épouse. C'est des images qui passent dans votre tête et qui font que tu te dis que tu peux pas partir quoi »*. C'est également ce lien qui a soutenu et accompagné le dépassement du long épisode dépressif traversé par Damien. Ainsi, continue-t-il, *« si je vais mieux maintenant, c'est grâce à eux aussi, ils m'ont toujours soutenu »*. Sabine commente ensuite en des termes proches ce moment critique et ce qui a contrarié son intention suicidaire : *« Voilà, c'est l'histoire aussi de beaucoup ... peut-être que c'est le fait d'avoir soutenu et que les enfants soient un soutien inconditionnel pour Damien qui a fait qu'il puisse trouver la force au dernier moment de pas passer à l'acte. Peut-être que c'est créer des souvenirs et faire des souvenirs pour l'agriculteur qui, au dernier moment, ces souvenirs... voilà, les bons souvenirs. Parce qu'après tout, il y avait beaucoup de mauvais souvenirs, le décès, voilà, la pression psychologique de la famille, il y avait... Voilà, mais... voilà. C'est peut-être aussi une piste. »*

Mais le drame n'est pas tout à fait terminé. Damien est ainsi arrivé en ambulance à l'hôpital à 6 h du matin. A 8 h, Sabine reçoit un appel : *« Madame, votre mari est sortant [...] oui oui, il va aller finir ses traites... sa traite, tout va bien, il veut aller à la traite »*. Sabine est déconcertée : *« là, vous comprenez plus rien, explique-t-elle. Même si vous êtes agent d'un service hospitalier, vous travaillez avec les urgences, vous ne comprenez plus ... mon cerveau était à l'envers »*. Sabine avait appelé la gendarmerie entre

temps pour signaler que Damien avait été retrouvé. Au gendarme qui la rappelle à nouveau, elle explique « *bah voilà, mon mari est sortant, je dois aller le chercher* » et celui-ci la met en garde : « *madame, madame, votre mari ne peut pas être sortant maintenant ; vous avez une deuxième chance madame, c'est rare qu'on les retrouve vivants les agriculteurs qu'on ne trouve plus ; franchement, vous avez eu une... vous avez une deuxième chance, saisissez-la ; n'acceptez pas qu'il sorte d'un hôpital sans avoir vu un psychiatre* ». Suite à cela, continue Sabine « *mon cerveau il revient à l'endroit* » pour gérer un nouvel appel de l'hôpital : « *Madame, venez chercher votre mari, il veut sortir, il va bien !* ». Fort d'un appui de sa belle-sœur, qui est médecin, à qui elle a expliqué qu'« *ils me le rendent tel quel et ils ont rien fait* », Sabine retourne à l'hôpital et s'oppose à la sortie de Damien, entrant en conflit avec l'interne pour exiger une consultation avec un psychiatre « senior », et « *c'est dur de faire ça, c'est dur de faire ça quand vous êtes pas habituée* » dit-elle. « *Donc l'hôpital me demande de rentrer à la maison avec Damien, manger, et d'aller chez le psychiatre en ville. Donc une femme toute seule, épuisée, avec un mari qui va pas bien, vous imaginez ?* » Sa belle-sœur médecin et son généraliste traitant l'assistant par téléphone : « *"Sabine, tu lâches rien, tu lâches rien et tu les menaces". J'ai fait ça hein, j'ai menacé à l'hôpital. J'ai dit : "s'il arrive quoi que ce soit à mon mari, si vous le laissez sortir, je vous attaquerai pour non-assistance à personne en danger ; parce que aujourd'hui, j'ai déposé mon mari pour que vous puissiez le prendre et l'aider ; il va vraiment pas bien, mon mari est agriculteur, il était parti pour se suicider* ». Une consultation avec un psychiatre est finalement prévue à 14 h et Damien lui confirmera : « *j'étais parti pour me suicider* ».

Il semble surprenant et regrettable à tous que l'hôpital n'ait pas pris la mesure de la gravité de la situation et du risque que courrait Damien. Sans les conseils pressants du gendarme et des proches, Damien serait sorti 2 h après son arrivée, sans autre forme d'évaluation et de prise en charge. Sabine fait part de son expérience des rapports particulièrement distants des agriculteurs avec les services de santé, soulignant le fait qu'un symptôme physique ou mental n'est jamais anodin. Ainsi explique-t-elle : « *Quand un agriculteur arrive, franchement moi quand je prends un agriculteur en radio ou en scanner, s'il est là, il y a quelque chose. Je peux vous dire qu'il vient pas pour un petite bobo ou rien, c'est un gros truc. Vous êtes sûr que vous le mettez sur le scanner, il y aura un gros truc. C'est jamais pour le rhume, ils viennent jamais pour un rhume, voilà.* »

Le rendez-vous étant pris avec le psychiatre, Damien et Sabine quittent l'hôpital pour déjeuner chez eux, et « *heureusement, il y le voisin qui est le cousin qui vient. On mange et à ce moment-là, j'ai à peine le temps de tourner la tête, mon mari est à nou-*



*veau disparu. Et là, hein, t'étais reparti. Il était parti... il était reparti. »*. Cette fois, Damien a rapidement été rattrapé. Le médecin de famille était passé au domicile du couple et avait fait une lettre pour une hospitalisation d'office. La mère de Damien a également fait cette même demande. Sabine avait refusé d'écrire cette lettre, parce que, dit-elle, « *quand on est l'épouse, c'est difficile d'écrire cette lettre parce qu'on pourrait croire qu'il y a un problème de couple et qu'on veut se débarrasser de son mari, etc.* ». Le couple s'adressera ensuite à un CSAPA (Centre de soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), ainsi qu'à un CMP (Centre Médico-Psychologique) où un psychologue et une éducatrice spécialisée seront également mobilisés. C'est en fait toute la famille qui a été prise en charge, les parents et les trois enfants et, dit Sabine, « *ça, ça a été une force* »

Sabine revient longuement sur l'épreuve qu'a été pour elle l'alcoolisme de Damien puis sa « disparition » : « *je râlais parce que je me culpabilisais et je voulais savoir qu'est-ce que j'avais pas bien fait. Sauf que bon, le problème n'était pas lié à moi, mais était lié à la perception de Damien, de sa surcharge, de son mal-être, etc.* » Cette notion de culpabilité lui semble essentielle : lorsque l'époux va mal, et il est nécessaire de la « lever » pour que la famille et même l'exploitation puissent sortir de la déroute. Sabine explique que cette situation de disparition du conjoint est une épreuve à multiples facettes, en particulier pour une femme, en insistant sur la nécessité d'aider et accompagner la famille : « *Il faut beaucoup de force et de courage et c'est très difficile. Dans ces périodes-là, vous êtes tout seul, c'est dur. C'est pour ça qu'il faut aider les femmes aussi, les conjointes d'agriculteurs. Quand on parle à la télé de prendre... d'aider les agriculteurs, mettre quelque chose en place avec la MSA, de toute façon ils iront pas parler à la MSA ou peu. Mais il faut aussi parler aux femmes... les femmes, les parents, l'entourage.* » Sabine fait alors référence au film d'Edouard Bergeon qui fait « *un grand saut parce qu'il a pu mettre des mots et des images sur tout ce qui se passe* ». Le drame est « *le fait d'être dans des silences, le fait de ne pas donner de reconnaissance à l'agriculteur, le fait qu'il soit culpabilisé, qu'il soit étiqueté.* » Aussi estime-t-elle que le milieu hospitalier doit « *bouger et changer* », et plus généralement les soignants et les médecins, ils doivent aussi « *changer et bouger, et être informés* ». Sabine souhaite que ces professionnels aient une vision plus large des problématiques qui se manifestent à travers des symptomatologies somatiques et soient attentifs aux multiples déterminants de la santé. Ainsi explique-t-elle : « *quand l'épouse, elle va chez le médecin trois fois parce que les enfants vont pas bien, qu'ils sont malades pour un oui pour un non et qu'elle va sans arrêt chez le médecin, il faut aussi que le médecin soit vigilant et se dire : "bah il se passe quand même quelque chose dans cette famille et peut-être qu'il*

*faut les accompagner" ».* Et par « accompagnement », Sabine pense clairement à des psychologues et des psychiatres. L'information sur ces « *systèmes qui existent pour nous accompagner* » est quasiment absente en milieu agricole, elle-même a connaissance de ces spécialités professionnelles parce qu'elle travaille dans le domaine du soin : « *Je sais que le psychologue, c'est pas celui qui va nous prendre pour un fou, on n'est pas fou parce qu'on va chez un psychologue. Mais dans... beaucoup de personnes pensent et étiquettent que quand tu vas chez un psychologue, mais tu dois être à moitié dérangé.* » Et Sabine reconnaît, après ses différents commentaires, qu'auparavant, « *il y a quelques années, on aurait pas pu en parler comme ça de façon aussi détachée.* »

Lorsque la famille est allée voir *Au nom de la terre*, son fils aîné a dit à sa mère : « *maman, c'est notre histoire, mais moi j'avais 12 ans* ». A l'époque, il avait 8 ans et sa jeune sœur n'en avait que 3. Lors de la disparition de Damien, seul le garçon est resté à la ferme pour aider à la traite. La famille, habitant un village proche, a accueilli les deux plus jeunes, mais elle a oublié d'informer les enfants que Damien a été retrouvé le lendemain matin de sa « disparition », « *et eux, ils ont... comment, ils ont vraiment eu très peur, parce que quand ils sont partis, ils ont vu la gendarmerie, les camions de gendarmes. Eux ça a encore duré plus que le soir, 48 heures au moins.* », explique leur maman, « *on ne s'en est pas rendu compte tout de suite hein, c'est qu'après quand ils ont verbalisé ça qu'ils nous ont expliqué ce qu'ils avaient vécu de leur côté. Et nous, on n'avait rien expliqué, enfin j'étais incapable d'expliquer, mais ils ont pu le verbaliser après.* » Sabine a sans doute à l'esprit l'aphorisme nietzschéen, selon lequel « *ce qui ne me tue pas me rend plus fort* »<sup>1</sup>, en expliquant « *c'est des enfants qui ont vécu cette histoire, mais qui vont se construire avec ça, qui vont être... Moi je pense que ça restera une force, même si c'est une faiblesse, ils en construiront une force, je pense* ». Du moins s'est-il constitué chez leur fils une certaine conscience, un rapport particulier aux autres agriculteurs qui lui semblent être en difficulté. Lors de chaque vacances, il va travailler sur des exploitations, parfois lointaines, pour aider, véhiculé le matin et le soir par sa mère, qui tente de trouver des mots pour rendre compte de sa démarche : « *c'est bizarre hein. Enfin c'est pas bizarre, c'est... je sais pas vous dire le mot, mais il a d'abord remplacé des traites chez des agriculteurs qui étaient pas bien, qui avaient besoin de vacances. Mais on a su après que ces agriculteurs, ils étaient en fatigue psychologique. Et il est allé pour des fêtes de Noël.* »

---

<sup>1</sup>) *Le crépuscule des idoles*, 1888.

La situation est actuellement largement rétablie pour l'ensemble de la famille. Beaucoup de prêts sont arrivés à échéance, l'apprenti de Damien n'est plus là depuis avril 2016, supprimant les charges salariales. Damien résume ainsi : « *Bon, actuellement, ça va, il y a des gros coups de bourre, c'est sûr, mais je travaille en entraide quoi avec des voisins. Et bon, après, au niveau matériel, tout est fonctionnel quoi. Je suis pas suréquipé, mais je suis équipé pour que l'exploitation puisse bien fonctionner.* » Physiquement et mentalement, Damien se sent mieux qu'en 2015, au creux de la vague, « *je suis beaucoup mieux dans ma peau quand on sait qu'on... bah qu'on peut penser payer ses factures [...] aujourd'hui, je peux payer mes fournisseurs sans devoir étaler les échéances* ».

En substance, la dépression, l'alcoolisme et l'intention suicidaire de Damien se sont manifestés dans un contexte surdéterminé : l'endettement depuis l'origine de la reprise, qui s'est alourdi de différentes manières (charges sociales, location de terres, salaire d'un apprenti et de sa mère, fournitures et intrants, renouvellement de matériel, etc.) ; le décès du père et un deuil difficile ; la charge de travail très importante, le mandat électif de son épouse, une famille de trois enfants ; les lombalgies (autant effet que cause de la pénibilité de l'activité, et sans doute également mode d'expression somatique d'une problématique psychique) ; l'attitude dévastatrice de sa mère, disqualifiante, culpabilisante et infantilisante (en relation avec le deuil de son mari et cette contrainte de devoir rester à la ferme après sa retraite), sans compter d'autres « facteurs » tels que ce « déni » analysé après-coup par Sabine.

## **J. Jacques et Huguette (Arcade)**

Jacques (52 ans) et Huguette (48 ans) sont éleveurs laitiers et parents de deux filles, Marjorie et Stéphanie, qui étaient encore en formation lorsque l'accompagnement de la famille par Arcade a débuté, l'une dans une école d'ingénieur en agronomie et l'autre dans le domaine de l'aide à la personne. Le couple possède une cinquantaine d'hectares à l'ouest d'Arras et une soixantaine de vaches laitières. Ils ont également des vaches allaitantes qui leur permettent de commercialiser des broutards, des jeunes bovins de trois à dix mois environ, sevrés et mis à la pâture. Les terres sont consacrées à des cultures pour la nourriture du bétail (du maïs qu'ils ensilaient, des betteraves fourragères et des prairies) et également pour la vente (du blé, de l'orge d'hiver et des betteraves sucrières).

Ils occupent la ferme familiale qu'exploitait le père de Jacques, que ce dernier a reprise sans formation agricole particulière, en apprenant « sur le tas ». La ferme est située en plein centre du village, à côté de l'église, ce qui présente l'inconvénient de ne pas avoir de parcellaire de prairie attenant et les oblige donc à traverser des routes pour faire pâturer leurs vaches, notamment à travers le village, ce qui n'est pas sans poser parfois des problèmes de voisinage.

### **Les difficultés financières**

Jacques et Huguette connaissaient d'énormes difficultés financières, avec beaucoup de créances chez plusieurs fournisseurs et un important découvert bancaire. Ils s'investissaient considérablement dans le quotidien de leurs vaches et de leurs terres et, en négligeant les questions administratives et financières, faute de temps, mais également de compétences. Une telle imprudence peut parfois être compensée par une bonne rentabilité de l'exploitation, mais leur endettement très important exigeait une gestion précise des priorités.

Ils ont parlé de leurs difficultés avec un chauffeur laitier et celui-ci en a fait part au responsable de la coopérative laitière. Ce dernier les a rencontrés et leur a proposé de contacter le réseau *Solidarité Paysans*, pour évaluer ensemble la situation et voir quelles possibilités s'offraient pour sortir de ces problèmes. Jacques et Huguette ont alors appelé l'association en 2012, qui mettra en place un accompagnement jusqu'à ce jour, soit 8 ans. Dans un premier temps, le travail de leurs accompagnants, Xavier et Philippe, a consisté à faire un état des lieux de toutes les dettes puis de rencontrer tous les créanciers pour négocier les échéances, ce qui a été fait avec la MSA et les fournisseurs d'aliments.

Cet endettement a eu un fort impact sur les enfants du couple. En marge de leurs études, leurs filles participaient volontiers aux travaux de l'exploitation, ce qui faisait la fierté de leurs parents, mais les difficultés financières ont remis en question la poursuite d'études de Marjorie. Le coût de son école se montait à plus de 4000 € par an et les banques refusaient de couvrir ce découvert supplémentaire. Les parents étaient accablés de devoir dire à leur fille qu'elle devait arrêter ses études et revenir à la ferme. Les accompagnants s'étaient d'emblée positionné pour le maintien prioritaire des prélèvements pour l'école de Marjorie et sont allés rencontrer la banque pour négocier cette clause. Le banquier a fini par accepter le fait de n'avoir pas d'impayés sur la formation, ce qui a bien sûr beaucoup rassuré les parents.

« *Physiquement, ils étaient usés, fatigués* » dit Philippe, et se trouvaient pris dans un cercle vicieux : la fatigue est telle que le travail n'avance pas et exige plus de temps pour être accompli, augmentant d'autant cette fatigue. Et « *lui ça lui arrivait de somnoler pendant l'entretien* », se rappelle Xavier, « *ouais, fatigué, trop fatigué, ça peut pas aller ça* », complète Philippe. Cette fatigue associée à une trop grande charge de travail les mobilisaient en permanence sur la ferme et limitaient les relations amicales et sociales. « *ils étaient tellement absorbés dans leur travail* », dit Philippe, que les liens aux autres étaient essentiellement circonscrits aux relations avec les techniciens qui passaient. La seule exception sans doute était un éleveur du voisinage qui avait vécu des choses comparables, s'étant trouvé également en difficulté à un moment, puis qui a arrêté son exploitation, et avec qui ils échangeaient sur leurs problèmes communs. Leur cercle familial était également assez restreint, essentiellement tourné vers leurs filles.

Huguette, la femme de Jacques, n'est pas issue du milieu agricole, elle a été ouvrière en usine avant de se marier. Bien que s'impliquant totalement dans l'exploitation, elle ne semblait pas avoir complètement intégré le milieu de l'agriculture ni disposer, dit Xavier, de « *tous les codes du monde agricole dans son comportement* ». Certaines de ses questions ont pu surprendre par leur ingénuité de la part de quelqu'un qui est devenu agricultrice. C'est elle qui s'occupait de la trésorerie, mais sans aucune connaissance initiale en gestion. L'apprentissage de la tenue d'un budget a duré plusieurs années. Ses accompagnants ont dû mettre en œuvre beaucoup de pédagogie pour qu'elle puisse tenir une trésorerie en évitant d'avoir des impayés, des chèques retournés, et de voir appliquer par la banque des mesures de rétorsion, comme cela se produisait auparavant. Mais, explique Xavier, « *Huguette, c'est quand même quelqu'un qui se lève tous les jours pour traire, 365 jours sur 365, sans jamais un jour de repos. Et elle nous a toujours accueillis avec un sourire ... elle est extraordinaire cette femme, elle est dévouée à la ferme et à son mari et à ses enfants* », à l'exception de quelques plaintes vis-à-vis de sa

belle-mère qui lui demande de faire certaines choses qu'elle refuse.

Le père de Jacques était décédé avant le début de l'accompagnement, et la maman de Jacques vivait sous le même toit que son fils et sa belle-fille, quoique dans un appartement séparé. Cette situation n'a pas été sans conséquences, en ceci que les relations ont été parfois très tendues entre belle-mère et belle-fille, « *surtout qu'elle est encore assez alerte, explique Philippe, et elle fait son petit tour pour voir un petit peu ce qu'il se passe quoi. Je dis pas qu'elle surveille, mais elle a un œil quand même.* » Huguette se sentait observée, « *clairement, elle se sent épiée en permanence par sa belle-mère* », complète Xavier. Les accompagnants n'ont pas eu de contact avec elle et ont pu seulement voir les rideaux s'entrouvrir à leur arrivée. Ils ont supposé que Jacques et Huguette lui ont toujours caché leur identité, et qu'elle n'a donc jamais su qui ils étaient, pensant sans doute qu'il s'agissait de comptables. Le secret a été bien gardé pendant les huit ans d'accompagnement, peut-être parce qu'« *ils avaient trop peur que ça sorte après dans le village* », suppose Xavier. Les accompagnants étaient d'ailleurs reçus dans une grande salle à l'autre extrémité de la maison, qui n'était pas la pièce de vie, laquelle était située plus près de l'appartement de la mère de Jacques, en évitant ainsi toute rencontre et ôtant à celle-ci toute possibilité d'entendre les discussions.

L'endettement initial s'est aggravé avec la reprise de 9 hectares de parcelles et la contrainte d'en passer par la pratique dite de l'« *arrière-fumure* » : lorsqu'un exploitant reprend des terres en location, il doit donner une somme d'argent qui sera partagée entre le propriétaire et le cédant, en plus du fermage normal pour le propriétaire, ceci restant inconnu du fisc. Pour le couple, la somme s'est élevée à 6000 € l'hectare (au moins aussi élevé que le prix d'achat !), soit un total de 54 000 €, versé directement en espèces, sans déclaration possible dans les charges d'exploitation. L'investissement était particulièrement lourd, mais il était très cohérent par rapport à l'implantation de l'exploitation. Ces hectares étaient imbriqués dans leur ferme et il était tout à fait conséquent de pouvoir exploiter ces terres-là. Et, précise Philippe, « *comme tout agriculteur, voir des terres au milieu de son propre parcellaire exploité par quelqu'un d'autre, c'est compliqué. Et du coup, on fait l'effort de reprendre ces terres-là parce qu'on a le sentiment que c'est la logique des choses qu'elles appartiennent à cet agriculteur-là.* ». En outre, leur souhait était également d'agrandir leur exploitation en vue d'installer par la suite leur fille aînée. Ils voulaient ainsi conforter un peu la capacité de production en augmentant la surface pour que Marjorie bénéficie d'une structure plus viable. S'est noué ainsi dans cette acquisition une « *logique de proximité* », une perspective de transmission, mais aussi une pression de conformité à ce mouvement d'ensemble d'augmentation des surfaces, ce que résume ainsi Xavier : « *bah les autres, ils s'agrandissent et moi, je passe à côté ; donc*

*moi aussi, j'ai envie de m'agrandir et de faire comme les autres quoi ».*

Jacques et Huguette ont alors financé cette reprise à partir de leur compte privé et en puisant dans la trésorerie, puis en augmentant les découverts bancaires, et en sollicitant également la banque, *« parce que même si c'est illégal, il y a des banques qui financent. C'est le paradoxe, mais en gros, quand on a de l'argent, la banque finance, et l'origine du financement peut être caché »*, explique Xavier. Mais dans le cas présent la banque a refusé. Les fournisseurs s'impacientaient également, les dettes augmentaient et le couple a fait l'objet d'un interdit bancaire.

Lors de cette phase de suivi, les accompagnants venaient au moins une fois par mois et commençaient par établir un prévisionnel de trésorerie pour fixer les priorités entre ce qu'il était urgent de régler, et ce qui pouvait être différé. Ainsi, explique Xavier, *« on faisait un tableau avec les créances qu'on avait les moyens de payer et les créances qu'on reportait au mois suivant. Avec quand même des arbitrages qui étaient souvent douloureux : "ah bah non, lui il faut que je le paye, il me fait pression ; Et du coup, bah non, on peut pas le payer parce qu'on n'aura pas l'argent, donc on va attendre le mois suivant" »*. Cet arbitrage se faisait toujours en concertation avec Jacques et Huguette, et c'est cette dernière qui faisait les chèques et réglait les factures, tel que cela avait été décidé lors de la rencontre précédente. Lors de la rencontre suivante, un point était fait sur ce qui avait été réglé, sur les bonnes ou mauvaises surprises pendant le mois écoulé, et sur ce qu'il était envisageable de payer le mois suivant, ceci pendant des années, jusqu'à aujourd'hui, avec un allègement du nombre de rencontres sur les trois dernières années.

Une procédure collective de règlement n'a pas été envisagée, *« on sentait les personnes trop fragiles pour pouvoir proposer ça »*, explique Xavier, et il était possible d'espérer une résolution à l'amiable dans cette mesure où il n'y avait pas de contrainte judiciaire. La dette a ainsi été restructurée pas à pas, sans en passer par un redressement judiciaire qui constitue toujours une épreuve assez violente. Et le couple était connu en des termes favorables, *« ce sont des gens très braves, mais surtout qui ont une parole. C'est des gens... ils doivent un euro à quelqu'un, même s'ils n'arrivent pas aujourd'hui, mais ils le paieront demain. Et ça, ils étaient reconnus à ce niveau-là »*, ce qui a facilité de nombreux reports de paiement. La confiance que les fournisseurs accordaient à la parole du couple leur permettait de patienter, à l'exception des banques. En particulier, Jacqueline et Huguette ont tenu à régler jusqu'au dernier centime l'arrière-fumure, qui était illégale, et constituait donc un indu, sans aucun risque juridique, sans témoin de l'engagement, alors qu'ils étaient en grande difficulté financière, simplement parce qu'ils s'y étaient engagés, et ceci au risque même de compromettre les études de leur fille Marjo-

rie.

L'« affectif » imprégnait beaucoup les relations professionnelles de Jacques et Huguette, sans doute un peu trop, ce qui contrevenait aux exigences d'une gestion qui aurait dû être plus rigoureuse. Il suffisait qu'un fournisseur se présente avec une facture, et les bonnes relations faisaient qu'il était réglé, alors que d'autres remboursements étaient plus urgents, ou qu'il était impératif de temporiser pour ne pas creuser les découverts bancaires : « *c'est que elle, explique Xavier, elle fonctionne énormément à l'affectif, et quand quelqu'un vient réclamer de l'argent, pour elle c'est pas possible de dire non* ». Et ces gestes commerciaux prévenants déstabilisaient régulièrement le budget.

Le regard des autres a également joué dans cette propension à répondre toujours positivement aux requêtes, avec ce souhait de ne pas exposer les difficultés dans lesquelles ils se trouvaient. En effet, commente Xavier, « *c'est humiliant de dire : "bah je peux pas te payer quoi". Il y a une certaine humiliation à refuser à faire un chèque à quelqu'un parce qu'on n'a pas les moyens* », et c'était difficile pour eux de laisser les gens du village savoir qu'ils étaient démunis. Huguette est organiste à l'église du village et Xavier se souvient qu' « *elle avait mis ceci en avant : "mais les propriétaires là, ils sont au premier rang dans l'église et moi je peux plus rentrer dans l'église si demain je la paye pas quoi"* ». Il y avait sur Huguette « *une sorte de pression vis-à-vis des gens du village qu'il fallait payer ces gens-là quoi, il fallait les payer même si c'était de l'indu, il fallait payer* »...

Au bout de deux ans d'accompagnement, Xavier et Philippe arrivent pour une séance de travail, alors que Jacques était à l'extérieur, et Huguette leur dit, comme elle aurait parlé d'un fait anecdotique que, l'avant-veille au soir, son mari avait fait une tentative de suicide, et « *madame nous a fait signe : "surtout, il faut pas en parler"* ». La situation était particulièrement déroutante pour les accompagnants, qui ont tout de même obtenu quelques détails : Huguette ne voyant pas rentrer son mari, elle s'est rendue dans le local où étaient entreposés les produits phytosanitaires et l'a trouvé là en train de se préparer des produits à absorber. Et ils n'en ont jamais reparlé, « *ça a toujours été un secret entre nous et madame* », dit Xavier. Jacques n'a jamais évoqué ce fait non plus. Cette tentative de suicide s'est produite « *au moment où c'était le plus tendu, où il y avait plein de négociations en cours. Où on ne savait pas ce que la banque allait décider. Et c'était quelque chose... enfin c'était très compliqué pour lui. En même temps, il est très fatigué, toujours...* ». Huguette a sans doute pressenti ce qui pouvait arriver, « *ça a été vraiment un flash, une sorte de flash à un moment donné* », s'agissant de l'intention suicidaire, et « *je pense qu'elle, dit Xavier, elle y pensait quand même, puisqu'elle est allée dans la cour...* », ce qu'elle n'avait pas de raison particulière de faire. Et de l'avis de



Philippe : « *heureusement qu'elle a cherché après lui. Peut-être qu'il serait... que ça se serait pas bien passé si elle n'y avait pas été le chercher.* »

Cette absence de parole sur l'intention suicidaire de Jacques a été problématique, les accompagnants ne savaient pas même si Huguette avait prévenu son mari qu'elle les avait informé de son geste, ni comment elle a réagi lorsqu'elle a surpris son mari, « *et donc, continue Xavier, on a vécu avec ce silence-là tout le reste de l'accompagnement* ». L'embarras était d'autant plus profond que Jacques pouvait recommencer. Xavier, à cette époque, s'entretenait au téléphone deux ou trois fois par semaine avec le couple, « *on était en lien en permanence* ».

L'attitude de la banque est lourdement impliquée dans ce moment d'effondrement, elle a « *vraiment déraillé* », dit Philippe, « *on a eu un conseiller bancaire qu'on n'arrivait pas à lire les premières années, relate Xavier. Et après, on a eu un silencieux, quatre années où on a eu un gars qui disait rien. Enfin... il avait prévu de céder d'exploitation* ». En effet, en se présentant une fois dans le bureau du conseiller, alors que celui-ci s'était absenté momentanément, les accompagnants ont aperçu le dossier sur lequel était marqué : « *exploitation non viable, plus de financement possible* ». Et, confirme Philippe, « *c'était un arrêt de mort* ». Sans doute Jacques l'avait-il compris et restait suspendu à ce jugement. Et Huguette avait vraisemblablement saisi ce à quoi pensait Jacques, ce qui l'a incitée à aller voir ce qu'il était en train de faire...

Il semble que ce silence en guise de réponse soit une technique de la part de la banque. Le conseiller se dispensait souvent de répondre, sans vouloir se rendre compte des conséquences, ou bien, explique Xavier « *disait oui à des choses et il ne les tenait pas. Et puis tout d'un coup, il bloquait quelque chose qu'il n'avait pas prévu... enfin, on avait du mal à avoir une lecture raisonnée et raisonnable de son action. Et ça, ça a amené beaucoup d'incertitudes et de pressions* », Philippe explique que « *la pression de la banque était devenue énorme. À une époque, on voyait pas clair du tout et la banque ne donnait pas de réponse. Et pour lui c'était terrible la pression qu'il avait* ». Jacques semblait écrasé par cette charge morale, plus encore peut-être que par l'épuisement physique. Xavier le décrit ainsi : « *il ne pleurait pas mais il avait les larmes aux yeux. On voyait son regard s'humidifier et on sentait la pression dans sa manière de parler* » Et Philippe ajoute : « *la fatigue, c'est une chose, c'est vrai. Mais la pression, ça accentue fort les choses quoi. C'est la pression financière : "comment je vais faire pour payer, comment je vais faire, comment je fais faire, je m'en sors plus"* ». *C'est ça qui l'accablait, c'est cette pression-là* », ceci d'autant plus que Jacques mettait un point d'honneur à régler ses dettes.

Les appels à la banque restaient sans réponse, alors qu'une demande très précise et vitale pour l'exploitation lui avait été adressée. Philippe, n'acceptant plus la manière dont la banque se comportait vis-à-vis de Jacques, propose : « *bah on y va. On force les barrières* ». Xavier témoigne ainsi de la démarche entreprise qui reste une exception à *Solidarité Paysans* : voyant Jacques « *en pleine dépression et la banque qui ne répondait jamais* », les accompagnants se sont rendus à l'agence, et sont directement entré dans le bureau du conseiller bancaire, sans rendez-vous et sans prévenir et, continue Xavier, « *on lui a fait comprendre qu'on était là pour avoir la réponse, alors c'était à la limite de la violence* ». Le conseiller, « *désarçonné de voir notre présence* », rétorque bien sûr qu'il comptait très prochainement répondre à la demande. Il s'est tout de même résolu et cette intervention a par la suite limité les dommages dus à ce mode de fonctionnement.

### **La relation affective aux animaux**

La banque poussait Jacques et Huguette à décapitaliser et à vendre des vaches laitières pour pouvoir combler leurs déficits. Mais l'« *affectif* » domine également les rapports aux bêtes, et « *puisque'on les aime les vaches, on peut pas les vendre* » résume Xavier, ils sont « *des amoureux des vaches* », ce qui fait de la vente d'un animal une véritable épreuve : « *se séparer d'un animal qu'on a choyé et élevé, c'est quelque chose de difficile pour eux à vivre* ». Ce rapport singulier aux animaux est rapidement apparu aux accompagnants comme particulièrement intense. Ainsi explique Xavier, « *dans la base de notre accompagnement aussi, on a vite compris qu'il y avait un attachement, une affection avec le troupeau qui était particulière quand même. On prend les photos des vaches quand elles partent, il y a des photos de vaches partout. Les vaches, elles sont plus qu'appriivoisées, elles sont...* », et Philippe complète : « *... très dociles* ». Et, dit Xavier, « *c'est pas un troupeau, ce sont des vaches individuelles. Il y a une gestion individuelle de chaque vache, Et monsieur et madame, ils connaissent la généalogie de leur troupeau.* » Ils connaissent chaque animal « *en personne* », « *ils connaissent les prénoms de chaque vache, le prénom des parents, le prénom des grands-parents...* ». Et, explique Philippe, « *dès qu'il avait un vêlage, Jacques ne pouvait pas dormir. Il fallait qu'il aille voir dans la nuit, il se levait plusieurs fois. Tellement il vivait ça fort et... mais il était fatigué fatigué* ». Et lorsqu'un vêlage se passait mal, il lui fallait « *plusieurs jours avant de pouvoir s'en remettre, à ruminer "pourquoi j'ai raté mon vêlage quoi, pourquoi le veau, il est mort"* ». Perdre un veau était un drame, mais perdre une vache, c'était pour Jacques « *une catastrophe. Il y a un deuil à chaque fois* » a constaté Xavier.

En outre, Jacques et Huguette élèvent des vaches de race locale, des Flamandes, ce qui

constitue la particularité de leur exploitation et renforce cet attachement, en les distinguant de la grande majorité des autres producteurs qui élèvent tous des Prim'Holstein. Cette race, à la robe caractéristique qui va du noir au brun rouge, est intéressante parce qu'elle produit du lait de qualité, plus riche en matière grasse et matière protéique, surtout pour ceux qui souhaitent faire de la transformation. Par contre, elles produisent moins de lait que les Holstein, ce qui a quelque peu pénalisé Jacques et Huguette pour produire leur quota, le système étant encore en vigueur à l'époque. Il ne fallait pas dépasser le volume autorisé, mais les éleveurs cherchaient à produire au moins au niveau de leur quota. Et eux étaient très en dessous, n'arrivant pas à produire suffisamment, malgré le nombre important de bêtes. Il leur en aurait fallu plus pour arriver au niveau souhaité, cela impliquant bien sûr plus de nourriture achetée auprès de fournisseurs, et donc une augmentation des dépenses.

Ils participaient régulièrement au Concours général et présentaient des bêtes qui ont obtenu des prix. « *C'est vraiment des sélectionneurs*, commente Philippe. *Et au point où ils ont tous les ans, une ou deux vaches qui vont au Salon de l'Agriculture à Paris. Pour dire que c'est quand même un beau troupeau quoi.* ». Toutefois, à un moment donné, la tension de la trésorerie était telle que Jacques et Huguette ont cessé de faire appel au contrôle laitier, ce qui les a empêché de se présenter au Salon de l'agriculture et, dit Xavier, « *ça a été pour eux une grande douleur. Ils regardaient le salon à la télé alors que tous les ans, ils y allaient. Et c'était quelque chose de très difficile à vivre pour eux.* » Depuis, le contrôle des vaches a été rétabli et ils peuvent y retourner.

C'est aussi en quoi l'incitation de la banque à vendre des laitières est apparue particulièrement bancal et insatisfaisante, à contre-pied de l'engagement professionnel de Jacques et Huguette. Cette solution ne répondait qu'aux intérêts à court terme de la banque, et pouvait être fatale pour l'exploitation, au moins pour cette raison très simple que, plus ils vendaient de vaches, moins ils produisaient de lait, et moins ils produisaient de lait, moins ils tiraient de revenus. Ils avaient déjà réduit leur volume de lait, mais les charges restaient à peu près constantes, explique Xavier, « *c'était là où ça coïncit... les charges étant là, il fallait absolument maintenir voire augmenter le produit pour faire face aux charges.* »

Il est vrai que le troupeau était devenu trop important, avec une place insuffisante pour l'abriter. L'étable était conçue pour 35 à 40 vaches, et la soixantaine de bêtes dont ils disposaient avait de la peine à se loger. Les stocks fourragers fondaient également très vite par rapport à l'assolement et à nourriture qu'ils avaient prévue. Ils devaient donc en acheter à l'extérieur, ce qui est plus onéreux qu'une production en interne. Les accompagnants ont alors débattu à plusieurs reprises avec Jacques et Huguette pour qu'ils dimi-

nuent la taille de leur troupeau, mais pas pour les vaches laitières. Il y avait notamment beaucoup de génisses dont une partie pouvait être vendue, afin de limiter le nombre de bêtes non productives qu'il fallait également nourrir quotidiennement. Une autre conséquence de la taille importante du troupeau était le temps considérable passé pour la traite, au moins 2 heures le matin et autant le soir. La salle de traite était inadaptée, ne permettant simultanément que « *deux fois trois, ou deux fois quatre, et il aurait fallu deux fois cinq, ou deux fois six* » explique Philippe. Jacques et Huguette étaient donc occupés tous deux par le troupeau la journée entière, dépassant aisément les 70 heures de travail par semaine, et disposant de trop peu de temps pour aller dans les cultures, qu'ils faisaient faire partiellement réaliser à grands frais par une entreprise extérieure, l'administratif passant après le reste.

### **La résistance au changement**

Les accompagnants ont également repéré certaines habitudes de travail qui ont pénalisé les rendements de l'exploitation et également contribué à l'usure de Jacqueline et Huguette. Xavier explique « *qu'il y avait quand même beaucoup de frein aux changements de la part de monsieur, il restait sur un schéma pour lequel il était assez hermétique à tout changement* », même si quelques évolutions positives ont pu être constatées. Cette disposition d'esprit réticente à tout changement de pratique est ainsi à mettre explicitement en lien avec les difficultés de l'exploitation. Philippe explique ainsi : « *il était toujours d'accord, mais il avait du mal à faire le pas. Il y a des choses où ça l'aurait bien aidé quoi. Mais non, il restait dans la même manière de faire.* » Le ressort de cette fixité est compris par Xavier comme une crainte devant l'inconnu, un repli sur les habitudes, « *et du coup, explique Xavier, il répétait ce qu'il avait toujours fait quoi, c'est rassurant. C'est plus rassurant de répéter ce qu'on a déjà toujours fait que de s'engager dans un processus qu'on ne maîtrise pas.* » Deux exemples précis cette résistance au changement sont cités par Xavier et Philippe, l'un portant sur le type d'appoint nutritionnel du bétail, et l'autre sur l'usage d'un pulvérisateur. Un troisième exemple montre toutefois que la manière d'alimenter le troupeau a pu évoluer.

- L'intention des accompagnants était de trouver et proposer des solutions pour améliorer la performance de l'exploitation et assurer de meilleurs revenus, également en réduisant les dépenses inutiles. Ils avaient vite remarqué que « *le troupeau consommait énormément de concentrés, c'est-à-dire des aliments riches en protéines pour équilibrer la ration, mais eux achetaient des produits plutôt sophistiqués* ». Ces aliments de très bonne qualité sont fabriqués dans des usines spécialisées, et sont onéreuses. D'où la proposition soumise par Philippe d'« *une autre façon de faire. C'était d'acheter des*

*protéines à partir d'un aliment plus simple genre tourteau de colza qui coûte beaucoup moins cher. Et bon, bien sûr, on en donne un peu plus. Mais au niveau charge, ça coûte beaucoup moins cher. Et ça, il n'a jamais fait le pas. »*. A cette frilosité devant un changement de pratique s'ajoute le fait que leur fournisseur d'aliments ne les incitait bien sûr pas à acheter un produit plus simple et moins dispendieux, *« le marchand, il vendait son produit à lui, constate Philippe, produit sophistiqué qui coûtait cher quoi. »*

- Un autre exemple concerne l'usage des outils. Ainsi, explique Philippe, *« on fait des traitements des herbicides, des fongicides pour l'entretien des cultures. Et il avait un appareil de pulvérisation très ancien et très petit. »* Il se trouve que là, *« ils avaient fait le pas... je sais pas comment ça se fait d'ailleurs »* continue Philippe, en achetant un pulvérisateur d'occasion plus moderne et beaucoup plus performant. L'appareil a été révisé chez le réparateur local. Mais ce pulvérisateur est en fait resté dans la cour du réparateur pendant des années. Jacques n'est jamais allé le chercher et a continué à travailler avec son petit pulvérisateur qui fuyait et perdait des produits phytosanitaires sur la route. *« C'est une aventure que d'utiliser ce nouveau matériel »*, constate Xavier, et Jacques n'a jamais voulu aller chercher cet appareil qu'il avait pourtant payé, qui fonctionne parfaitement, et qui est aujourd'hui utilisé par le conjoint de sa fille. Cette conduite donne un sentiment de résistance assez irrationnel conjointement porté par la force de l'habitude et la peur de la nouveauté, *« et donc il a jamais réussi à faire ce pas-là quoi. C'est bête quoi, c'est bête, alors qu'il l'avait payé en plus. »*

- Jacques a tout de même accepté certains changements, mais à la marge. Les accompagnants avaient remarqué que, dans les prairies où il parquait ses vaches, il y avait beaucoup de *« refus »*, c'est-à-dire des herbes refusées par les vaches parce qu'elles étaient venues à épiaison. Et Jacques, pour bien soigner ses bêtes, leur donnait à manger à l'auge avant de les mettre en prairie. En conséquence, explique Xavier, *« les vaches, quand elles allaient en prairie, elles étaient déjà rassasiés et elles arrivaient en prairie pour se coucher »*. Ainsi, Xavier et Philippe lui expliquent que *« ça serait quand même bien d'arrêter de donner à manger aux vaches avant de les mettre en prairie... »*. Jacques a donc accepté de distribuer ces hors-d'œuvre et les vaches ont mangé l'herbe des prairies dans lesquelles il était prévu qu'elles pâturent, ce qui évitait de gâcher de l'herbe et d'acheter des aliments. *« Et donc en plus, les refus, il fallait qu'il les fauche, quel gaspillage quoi. Et puis plus le travail quoi ! »*, s'exclame Philippe. Au bout de quelques temps Jacques a concédé : *« "oui, maintenant j'ai arrêté de donner à manger à mes vaches le matin et elles vont en prairie et elles pâturent" »*, mais, dit Xavier, *« ça a été compliqué aussi à expliquer »* et il a fallu beaucoup de temps, *« on n'a pas réalisé ça au départ, continue Philippe. C'est tout un cheminement, en fait, qu'on a fait pendant huit*

*ans. Mais c'était intéressant quand même. ». Sans doute est-ce également la crainte d'un accident de métabolisme qui a freiné Jacques. Au printemps en particulier, il y a quelques risques à mettre des vaches en prairie, « à la mise à l'herbe, il peut y avoir quelques accidents qui font qu'il y a des vaches qui réagissent mal » explique Philippe, du moins au début, et Jacques « a toujours en tête qu'il faut soigner ses vaches, donc on leur donne à manger avant de les mettre à l'herbe », ce qui est surtout une habitude.*

Il apparaît que la compréhension des dysfonctionnements dans la conduite du travail demande tout à la fois une compétence, un engagement et le temps nécessaire pour une observation circonstanciée de l'activité et des pratiques de l'exploitant. En effet, dit Philippe, « on comprenait pas bien comment ça se fait qu'il y ait des refus. Et c'est en grattant petit à petit qu'on s'est aperçu que bah ouais, il donnait à manger avant ». Ce sont les accompagnants qui, par l'attention accordée et le temps passé, se sont rendu compte du problème de refus, pour comprendre qu'il nourrissait ses bêtes avant d'aller pâturer et donc, forcément, elles n'avaient plus faim en arrivant en prairie. Ces recommandations auraient pu être données par des conseillers techniques, et les accompagnants ont pensé que le technicien ne s'en est pas aperçu, ou ne s'en est pas soucié : « le technicien, quand il passe, c'est pour vendre des choses, pour compléter l'aliment... », explique Philippe, et il ne va pas voir dans les prairies ce qui se passe, et « le technicien, il a intérêt à vendre des produits, donc il a intérêt à ce qu'ils ne mangent pas d'herbe. Moins les vaches mangent d'herbe, plus le technicien il vend d'aliments, donc... »

### **La reprise de l'exploitation par Marjorie**

Marjorie est finalement allée au bout de son cursus d'ingénieur et a pu trouver rapidement un emploi, qu'elle occupe encore actuellement. L'ironie est qu'elle a été embauchée par le principal créancier de la ferme pour occuper un poste à responsabilités de technicienne agricole. C'est donc à son patron que ses parents étaient redevables d'une très importante somme d'argent. « C'est assez torturant comme situation quand même » commente Xavier, et cela a parfois ajouté des difficultés à l'accompagnement. Marjorie se faisait tancer pour ses parents alors qu'elle exerçait assidûment ses fonctions auprès de son employeur. C'était donc, pour elle, également très compliqué, d'autant plus qu'elle travaillait au siège de l'entreprise, à proximité du patron. Le responsable de la filiale dans laquelle Jacques et Huguette avaient des créances, avec qui leurs relations étaient particulièrement tendues, et qui devait rendre compte de ses impayés, faisait remonter directement ses réclamations au siège, et Marjorie était directement exposée, « et le gars était pas très adroit, dit Xavier, il faisait des remarques un peu désobligeantes quand même ». Xavier et Philippe sont venus d'ailleurs négocier avec lui pour étaler

la dette et ont pu obtenir un échéancier.

Marjorie s'est ensuite installée sur l'exploitation familiale. Ils ont fondé une SCEA (Société Civile d'Exploitation Agricole) dans laquelle Marjorie est majoritaire. Son père est ainsi devenu son salarié. Pour son installation, Marjorie a eu droit à un prêt et à un financement qui lui a permis indirectement de régler la dette auprès de son entreprise : en rachetant l'exploitation à son père, celui-ci a pu régler le solde de sa dette, qui était déjà moins importante qu'au début, et en particulier cette créance.

Marjorie participe à la conduite de la ferme, tout en maintenant son activité salariée, ce qui lui impose un rythme assez intense, mais « *c'est une bosseuse, comme ses parents* », dit Xavier, et « *elle a une vache dans le ventre comme ses parents. Chez nous, on dit on a une vache dans le ventre, c'est-à-dire que on adore ses vaches quoi.* ». Elle est à l'œuvre sur la ferme tous les week-ends et son mari Paul s'occupe des cultures, avec son matériel, tout en ayant sa propre exploitation, à une quarantaine de km de celle de ses beaux-parents. Ainsi, aujourd'hui, le couple des enfants travaille sur deux sites, gérant à deux la ferme de Paul et celle de Marjorie, en utilisant le même matériel pour les deux fermes. Leur maison est située à mi-chemin, à une vingtaine de km des deux fermes.

Marjorie a eu un fils avec son compagnon Paul, né il y a un an. L'annonce de cette grossesse non prévue a été très particulière, au point où, dit Xavier « *elle nous a dit : "en plus, il va naître pendant la moisson, comment je vais faire pour faire la moisson quoi, c'est n'importe quoi"* ». Jacques et Huguette étaient ennuyés de cette réaction mais très contents à l'idée de devenir grands-parents.

Les accompagnants ont pu rencontrer Paul à plusieurs reprises. Celui-ci s'est montré « *effacé et puis participant* », plutôt aidant dans l'accompagnement et constructif vis-à-vis de ses beaux-parents, qui sont d'ailleurs très fiers de leur gendre. Il lui sont également reconnaissant puisque Paul a amené du matériel provenant de sa propre ferme, beaucoup plus performant, ce qui a réduit la charge de travail de Jacques, qui ne va presque plus dans les champs, et a globalement amélioré la qualité de vie des deux éleveurs. Ceux-ci peuvent désormais se consacrer entièrement aux vaches, ce qui représente encore un volume horaire très important puisque, dit Philippe, « *ils travaillent quasiment autant au niveau de l'élevage, parce qu'ils figolent beaucoup leur travail. Ils font énormément d'heures.* » Ils ont notamment été soulagés des préoccupations administratives et budgétaires, de la trésorerie, des relations avec les banques, ainsi que des décisions à prendre, dont se charge Marjorie.

Un autre aspect positif pour la famille est que les sœurs sont restées proches de leurs parents, et ont gardé entre elles un lien fort. La cohésion familiale a pu être maintenue,

malgré l'attitude de Marjorie envers sa mère. Sa sœur Stéphanie n'a pas été mise à l'écart, elle a toujours été informée de la situation et des projets de Marjorie, et elles ont ainsi pu rester en bons termes. Il est fréquent que les frères et sœurs se sentent désavantagés par rapport à l'enfant qui reprend l'exploitation, ce qui n'a pas été le cas et qui résulte également du travail d'accompagnement. « *Nous aussi, explique Xavier, on a alerté les parents sur le fait qu'il fallait absolument que la sœur soit informée et d'accord avec tout ce qui se passait. C'est-à-dire qu'à chaque fois, on a dit aux parents qu'on accompagnait : "ça serait bien que l'autre sœur soit présente aux accompagnements pour pouvoir être informée et pouvoir donner son avis"* ». L'expérience de telles situations a permis de mesurer les risques de rupture qui ne manquent pas lors de ces phases de transmission, et dans ce cas, « *ça a fait partie de notre accompagnement, souligne Xavier, ça a été aussi le côté bénéfique aussi de notre accompagnement* », et Philippe confirme, « *on a insisté là-dessus, c'est vrai* ».

Dès la fin de ses études, Marjorie avait été invitée à participer à l'accompagnement et elle a été présente assez régulièrement aux entretiens, ce qui a changé quelque peu la nature de cet accompagnement. Il s'agit d'une personne avec un caractère assez trempé (« *un caractère de cochon* » résume l'un de ses accompagnants), qui sortait d'une école d'ingénieur, avec un statut social et professionnel qui se démarquait fortement de celui de ses parents. Certaines séances étaient particulièrement violentes. Ainsi, se rappelle Xavier, « *on a assisté à des séances d'humiliation de ses parents de la part de la fille qui faisaient que sa maman, elle pleurait. La maman, elle était considérée comme moins que rien* ». Assister à ces scènes était « *pour nous quelque chose de difficile dans notre accompagnement* », au-delà de la gêne et de l'embarras, « *et elle prenait pas conscience qu'elle était en train d'humilier sa mère devant nous* », explique Xavier. Huguette comprend assez lentement et a besoin que les choses lui soient plusieurs fois réexpliquées, sa fille n'est pas très patiente, et donc « *dès qu'elle voyait que sa mère ne comprenait pas, ça prenait des proportions énormes* ». Philippe se souvient de même : « *Ça c'était choquant quand même, certaines réunions, la fille elle était terrible vis-à-vis de sa maman. Affreux, affreux ! On était vraiment gênés* ». Marjorie sortait d'une école supérieure d'agronomie, « *de l'ordre du Graal* » pour ses parents, et « *elle avait la connaissance, elle avait le savoir et quelque part, elle était arrivée là pour remettre les choses en place parce que ses parents, ils ne savaient pas faire* », ce qui était d'autant plus embarrassant que les accompagnants connaissaient le travail réalisé par Huguette, « *on savait tous les efforts qu'elle avait faits pour permettre à l'exploitation de perdurer et tout ce qu'elle avait réussi à mettre en place en termes de trésorerie, de gestion de la trésorerie, de même de travail d'apprentissage. On savait tout ça et la fille est arrivée*



*comme ça de son école et tout d'un coup, ça a été une grande humiliation. Et nous, on a vu la maman pleurer des dizaines de fois. »* La situation était d'autant plus pénible que Jacques ne prenait pas vraiment la défense de sa femme. *« Ça, ça me chagrinerait, explique Philippe, il laissait dire. Et puis ça s'arrêtait là. C'était uniquement mère-fille, mais lui, il prenait pas position ni pour l'une ni pour l'autre. »* Il ne tentait pas de rééquilibrer la situation, *« il ne soutenait pas sa femme, incroyable »,* continue Philippe, et *« on n'était pas bien quand même dans ces rencontres-là, pas à chaque fois mais c'est arrivé souvent. Et à chaque fois, il y avait un quart d'heure où c'était tendu ».* La fibre de la transmission n'était sans doute pas étrangère à cette attitude, *« il a tellement envie que sa fille, elle revienne sur l'exploitation et reprenne la ferme que le papa se taisait quoi. Et par son silence, il cautionnait sa fille ».*

Sans doute la virulence de Marjorie envers sa mère peut-être se comprendre par cette image que celle-ci lui renvoyait, un sentiment de honte de son origine et de sa famille. La question se pose d'un ressentiment envers des parents d'origine paysanne et ouvrière, très en difficulté avec les instruments modernes gestion d'une ferme et même avec les outils actuellement nécessaires au travail agricole. Les parents de Marjorie faisaient tout pour maintenir le secret sur leurs difficultés, même vis-à-vis de la mère de Jacques, pour parer au risque que cela s'ébruite dans le village. Mais Marjorie les connaissait, ainsi que certaines de leurs raisons, et elle s'y est trouvée personnellement impliquée. Elle a toutefois toujours accepté l'intervention de *Solidarité Paysans*, mais par contre, pour ces derniers, précise Xavier, *« on assistait à des scènes auxquelles aurait bien voulu ne pas assister, où la fille humiliait sa mère notamment. Et c'était assez douloureux pour nous à voir ça ».*

### **L'action des accompagnants**

Puis beaucoup de temps a été consacré à la gestion de la trésorerie, aux négociations avec les fournisseurs et la MSA, et à la recherche d'aide et la constitution de dossiers de demandes. Lorsque les revenus étaient faibles ou négatifs, les accompagnants ont pu permettre l'accès au RMI (dispositif précédant le RSA), ainsi qu'à certaines aides sociales leur permettant de payer leurs cotisations sociales, et plus généralement à toutes les aides auxquelles ils pouvaient avoir droit. *« Ça a été aussi quelque chose d'important dans l'accompagnement, c'est qu'on était vraiment toujours en veille pour leur permettre d'accéder à des droits qu'ils n'auraient pas eu si Arcade (Solidarité Paysans) n'avait pas été là quoi. »*

Après 8 ans d'accompagnement, Philippe fait le bilan : *« c'est vrai qu'ils reviennent de loin quand même. Quand on voit la situation du départ et celle d'aujourd'hui, quel*

*cheminement ils ont fait quand même. On revient de très loin quand même. C'était énorme les dettes qu'ils avaient au départ, énorme, énorme, énorme. Et ils ont... petit à petit ils ont réussi à se mettre debout quand même. Il faut le faire quoi, ils ont travaillé »*, mais ils ont été portés à bout de bras pendant des années.

Les domaines d'intervention des accompagnants se sont naturellement répartis en fonction des compétences et intérêts de chacun. Xavier intervenait plus sur les questions de gestion financière, le budget et la trésorerie, auprès d'Huguette, et Philippe menait plutôt des discussions techniques avec Jacques sur la gestion du troupeau, l'alimentation, les terres, les semis. Sa compétence d'agriculteur lui permet de donner un point de vue externe, et en tant que professionnel, *« comme je pratique la même chose, c'est plus facile de dire : "bah tiens, nous on fait comme ça" »*. Philippe fait partie d'un collectif d'éleveurs qui analyse les données de chacun, en évaluant les points forts et les faiblesses respectives. C'est l'occasion de recueillir des conseils et de pouvoir éventuellement les transmettre, par exemple sur les moyens de réduction des charges, et *« on discutait pas mal à deux quoi, ça passait bien quoi. J'étais pas le technicien, c'était le collègue. Et du coup, bah c'était pas la même relation quoi, j'avais rien à avoir. Bon bah on discutait comment il faisait, puis là : « "vous pourriez faire peut-être comme ça, vous verrez, ça va pas plus mal en faisant ça »*. Et bon, bah ça a bien passé quoi. »

Au début, relate Xavier, c'était toujours Huguette qui échangeait au téléphone puis, peu à peu, Jacques a pris la parole, ce qui est bien sûr apparu comme un signe favorable, *« c'est qu'il avait besoin de s'exprimer »*. Et souvent, Huguette composait le numéro, et Jacques prenait ensuite le téléphone, ceci en passant par des phases plus difficiles, en comptant les semaines de sursis, *« "bah encore 15 jours de passés, encore un mois de passé" ... »*. Philippe faisait également des visites hors séances de travail, entre deux échanges téléphoniques : *« je m'arrêtais dire bonjour et puis comme ça, on parlait un peu de la situation quoi. Mais même aujourd'hui, ils nous appellent par exemple pour nous souhaiter le nouvel an, nous souhaiter des vœux. Bah on a gardé de bons contacts quand même avec eux »*, malgré *« un souvenir un peu désolé et désolant de l'attitude de Marjorie devant sa mère. Mais globalement, on est plutôt rassuré et content. »*

Ce qui a été particulièrement marquant pour Xavier dans cet accompagnement, *« c'est, dit-il, qu'on ne terminait pas une séance sans que monsieur ou madame nous pose la question : "on va s'en sortir ?". À chaque fois c'était la phrase de clôture de notre accompagnement, c'était la question : "on va s'en sortir ?". Et « nous, continue Xavier, on était incapable de répondre à la question, enfin... Enfin souvent on répondait : "bah oui, bien sûr, bien sûr que ça va aller". Mais nous même en notre fort intérieur, on n'était pas sûr que ça allait aller. Mais à chaque fois, on répondait... moi je me sou-*

viens avoir répondu des fois, puis je sortais, je me disais : "mais j'espère que ça va aller quoi". Enfin, je pouvais qu'espérer, c'était... enfin on ne maîtrise pas tout dans ces cas-là quoi. Mais je lui ai dit que ça allait aller ». Les interventions étaient loin d'être uniquement « techniques », ce qui était demandé était non seulement un bilan de l'exploitation mais des paroles d'encouragement, qui pouvaient fonctionner également comme prophétie une autoréalisatrice qui incarne l'espoir d'une survie de l'exploitation, parfois d'une personne, et lui permet de se réaliser, « le fait de toujours dire : « de toute façon, on sera toujours à côté de vous quoi ». Ça, je pense que c'est rassurant. C'est quelle que soit la situation, on sera toujours à vos côtés. Et donc ça, je trouve que c'est très libérateur en termes d'accompagnement ». Les accompagnants ont été très vite considérés comme des amis, « la relation a été très facile très vite parce qu'il y a eu une confiance très très vite », dit Philippe. Ils ont d'ailleurs été invités au mariage de Marjorie. Jacqueline et Huguette considèrent que cet accompagnement a permis de sauver leur ferme.

A ce jour, l'exploitation reste fragile, mais est en bonne voie de consolidation. Aucun risque majeur ne se profile à l'horizon mais, fait remarquer Philippe, « il faut pas dérailler beaucoup pour être en difficulté aujourd'hui, donc il faut toujours être sur ses gardes », en particulier relativement à la situation économique. Tant que Jacques et Huguette peuvent continuer de s'occuper de leurs animaux, et en appui sur la ferme dirigée par Marjorie, l'équilibre semble pouvoir se maintenir. Les relations familiales restent « asymétriques », mais sont stabilisées sur le mode de ce que Xavier semble pouvoir qualifier de « soumission » des parents à leur fille, ce qu'ils vont sans doute continuer à faire comme c'est le cas depuis des années. Xavier constate : « ils sont admiratifs devant Marjorie, donc ce que Marjorie va dire, ils vont le faire. [...] ce que Marjorie va commander, les parents, ils vont le réaliser. Il y a aucune velléité de contrarier Marjorie, aucune », et ainsi un moindre risque de rupture relationnelle entre les générations.

Marjorie a exprimé à plusieurs reprises le projet de faire de la transformation : glaces, yaourts et autres produits laitiers, et d'occuper cette « niche » susceptible de devenir prospère. Elle arrêterait alors son emploi salarié pour mieux valoriser la production laitière des Flamandes parce que, explique Philippe, « faire du lait de la race flamande et le mettre dans le même bidon que le lait des autres races, c'est dommage quoi. Donc là, elle a une petite plus-value qu'elle pourrait valoriser. Si elle fait pas de la transformation, elle va pas le valoriser ». Elle s'est d'ailleurs investie dans une association qui œuvre à la préservation de la race flamande [Union Rouge Flamande] et fait aujourd'hui partie de son conseil d'administration. Son époux est plus tourné vers la production végétale, essentiellement des pommes de terre, « mais elle, elle est éleveur dans sa tête », assumant donc un héritage qu'elle a fait significativement évoluer.

Jacques et Huguette se portent désormais beaucoup mieux, et maintiennent le contact avec leurs accompagnants par amitié. Ils sont « *moins fatigués parce qu'ils ont moins de pression* » a constaté Philippe, à qui le couple a récemment téléphoné « *pour donner un peu de nouvelles des rendements, des... ça, ça va bien, ça, ça va moins bien. Donc on sent qu'il est content. Enfin moi j'ai eu Jacques hein et vraiment, on sent qu'il est content là maintenant. Puis il y a plus cette pression, c'est ça qui doit le soulager beaucoup quoi, au niveau fatigue. Mais il travaille autant, en fait, mais il est content de faire ce qu'il fait, je crois* ». Et ils sont fiers de leurs deux filles, et sans doute aussi « *fiers d'eux-mêmes aussi, libérés* », conclue Xavier.

Les motifs des difficultés rencontrées par les éleveurs sont multiples, relevant de registres relationnels, professionnels, familiaux et personnels. L'endettement est central, et le couple en a perdu le contrôle pour différentes raisons : le paiement de l'arrière-fumure, pratique illégale, et le souhait de rembourser intégralement cette somme indue pour des raisons morales ; l'attitude inconstante, inconséquente et même « destructrice » de leurs conseillers bancaires ; une mauvaise gestion du budget et une absence de priorisation dans les remboursements du fait d'un manque de compétences et d'une attention insuffisante à l'aspect administratif et financier de la conduite d'une entreprise ; une surcharge de travail et un épuisement physique et moral ; une investissement « affectif » qui n'était pas de mise dans des relations professionnelles ; la passion pour les vaches flamandes, qui a entraîné un temps de travail excessif auprès des animaux au détriment d'autres exigences, ainsi qu'une croissance excessive du troupeau, avec une étable et une salle de traite inadaptée, et trop d'animaux improductifs à nourrir ; un attachement très fort qui rendait la vente des bêtes presque impossible ; certaines méthodes de travail contre-productive et des outils obsolètes, ajoutant encore au temps de travail qui n'était plus compté, menant les éleveurs au bord de l'effondrement ; une honte qui poussait à dissimuler les difficultés ; la violence de la fille envers sa mère ; etc.

## Bibliographie

- Barthes R. (1976), « Ecoute », *L'Obvie et l'obtus. Essais critiques III*, Paris, Seuil, p. 217-230.
- Baudelot C. & Establet R. (2006), *Suicide, l'envers de notre monde*, Paris, Seuil.
- Baudelot C. & Gollac M. (2015), « Que peuvent dire les suicides au travail ? », *Sociologie*, vol. 6, n° 2, p. 195-206.
- Bedel P. (2009), *Testament d'un paysan en voie de disparition*, Paris, Presses de la Renaissance.
- Benveniste E. (1966), *Problèmes de linguistique générale, t. 1*, Paris, Gallimard, 1981.
- Blanchet A., Gotman A. & De Singly F. (2007). *L'entretien*, Paris, Armand Colin.
- Bouteyre E. (2004), « Travail et suicides : un lien à facettes », dans D. Castro, *Les interventions psychologiques dans les organisations*, Paris, Dunod, p. 123-140.
- Brisard R. & Célis R. (1994), *L'évidence du monde : méthode et empirie de la phénoménologie*, Paris, Publications de la Faculté Saint-Louis.
- Brun A. (2016), « Introduction », dans A. Brun (éd.), *Aux limites de la symbolisation*, Paris, Dunod, p. 1-7.
- Brunet L. (2016), « Violences individuelles et groupales. Travail de désymbolisation et de désidentification », dans A. Brun (éd.), *Aux limites de la symbolisation*, Paris, Dunod, p. 95-109.
- Cabanel H. & Férat F. (2021), *Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires économiques (1) sur les moyens mis en oeuvre par l'État en matière de prévention, d'identification et d'accompagnement des agriculteurs en situation de détresse*, n° 451, 17 mars 2021.
- Campéon A. & Batt-Moillo A. (2008), « Évolution de l'environnement de travail et usure mentale en milieu agricole », *Santé Publique*, vol. 20 (hors série), p. 109-119.
- CCMSA [Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole] (2011), *Plan National MSA de prévention du suicide 2011-2014*. En ligne.
- CCMSA [Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole] (2016), *Plan National MSA de prévention du suicide 2016-2020, 2016*. En ligne.
- Clot Y. & Gollac M. (2014), *Le travail peut-il devenir supportable*, Paris, Armand Colin.
- Coquil X., Rolland E. & Pailleux J.-Y. (2021), « Accompagner l'émancipation de l'autonomie pour sortir de la difficulté en agriculture ? », *International Symposium on Work in Agriculture*, Clermont-Ferrand, 29 mars - 1er avril.
- Damaisin O. (2020), *Identification et accompagnement des agriculteurs en difficulté et prévention du suicide*, Assemblée nationale. En ligne.
- Dejours C. (1993) « De la psychopathologie à la psychodynamique du travail », Addendum à la 2e éd. de *Travail : usure mentale*, Paris, Bayard.
- Dejours C. (1998), *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Seuil.
- Dejours C. (2000), *Travail : usure mentale*, Paris, Bayard.
- Dejours C. (2003), « Une pathologie de la solitude, Interview de C. Daumas », *Libération*, 3 février.
- Dejours C. (2005), « Nouvelles formes de servitude et suicide », *Travailler*, n° 13(1), p. 53-73.
- Dejours C. (2006), « Aliénation et clinique du travail », *Actuel Marx*, vol. 39, n° 1, p. 123-144.

- Dejours C. (2007), « Vulnérabilité psychopathologique et nouvelles formes d'organisation du travail (approche étiologique) », *L'information psychiatrique*, 83(4), p. 269-275.
- Dejours C. & Bègue F. (2009), *Suicide et travail : que faire ?* Paris, PUF.
- Dejours C., Gernet I. & Rolo D. (2015), « La souffrance psychique au travail. Comprendre les enjeux de santé du rapport subjectif au travail », dans A. Thébaud-Mony (éd.), *Les risques du travail : Pour ne pas perdre sa vie à la gagner*, Paris, La Découverte p. 303-311.
- DGS [Direction générale de la santé] (2009), « La prévention du suicide ». Url : [http ://www.sante.gouv.fr/la-prevention-du-suicide.html](http://www.sante.gouv.fr/la-prevention-du-suicide.html)
- Douville O. (2001), « Pour introduire l'idée d'une mélancolisation du lien social », *Cliniques méditerranéennes*, n° 63, p. 239-262.
- Dupuy R. & Bui T. (2016), « Multi-activité : modes renouvelés de socialisation professionnelle : L'exemple de jeunes diplômées vietnamiennes », *Nouvelle revue de psychosociologie*, vol. 22, n° 2, p. 69-94.
- Ehrenberg A. (1995), *L'individu incertain*, Paris, Hachette, 2009.
- Froment M., Garcia F., & Ferret-Bosch C. (2017), « L'accompagnement en santé au travail », *Pratiques en santé mentale*, vol. 63, n° 3, p. 39-42.
- Ganem V., Gernet I. & Dejours C. (2008), « Le travail : que signifie ce terme en clinique et psychopathologie du travail ? », *L'information psychiatrique*, vol. 84, n° 9, p. 801-807.
- Gauchet M. (2009), « Personne, individu, sujet, personnalité », dans M. Gauchet & J.-C. Quentel (dir.), *Histoire du sujet et théorie de la personne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Gaulejac V. (de) (1999), *L'histoire en héritage. Roman familial et trajectoires sociales*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Giroux E. (2011), « Contribution à l'histoire de l'épidémiologie des facteurs de risque », *Revue d'histoire des sciences*, t. 64, n° 2, p. 219-224.
- Giust-Desprairies F. (2009), « La clinique ou la connaissance éprouvée », dans F. Giust-Desprairies, V. de Gaulejac, *La subjectivité à l'épreuve du social*, Paris, L'Harmattan, p. 231-238.
- HCSP [Haut Conseil de la Santé Publique] (2003), « La prévention du suicide », *Actualité et dossier en santé publique*, n° 45.
- Heidegger M. (1927), *Etre et Temps*, Paris, Gallimard, 1964.
- Hugues E-C. (1996), *Le Regard sociologique, Essais choisis*, Paris, Ed. de l'EHESS.
- Kaës R. (2005), « La structuration de la psyché dans le malaise du monde moderne », dans J. Furtos & C. Laval, *La santé mentale en actes. De la clinique au politique*, Ramonville-Sainte-Agne, Erès, p. 239-254.
- Kaës R. (2009), *Les Alliances inconscientes*, Paris, Dunod.
- Ladreyt S. (2017), *Progression de l'isolement et expérience paradoxale de la solitude professionnelle des cadres dirigeants. L'exemple des directeurs de services pénitentiaires en maisons d'arrêt*, Thèse de doctorat, sous la direction de Dominique Lhuillier, Cnam Paris.
- Le Bot J.-M. (2010), *Le lien social et la personne. Pour une sociologie clinique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Legay J-P. (2009), *Pauvres et marginaux au Moyen Âge*, Paris, Editions Gisserot.
- Lhuillier D. (2005), Le « sale boulot ». *Travailler*, 14(2), p. 73-98.
- Lhuillier D. (2006), « Clinique du travail : enjeux et pratiques », *Pratiques Psychologiques*, vol. 12, n° 2, p. 205-219.
- Lhuillier D. (2009), « Travail, management et santé psychique », *Connexions*, n° 91, p. 85-101.

- Louazel V. (2016), *Des agriculteurs sous pression : une profession en souffrance. Rapport d'étude sur les mécanismes psychosociaux en jeu chez les agriculteurs en difficulté*, Solidarité Paysans, document interne.
- Louazel V. (2017), Les accompagnants du réseau Solidarité Paysans face à la souffrance des agriculteurs. Etat des lieux et perspectives, Solidarité Paysans, document interne.
- Louazel V. (2018), « Des agriculteurs sous pression : une profession en souffrance », *Renc. Rech. Ruminants*, n° 24, p. 256-259.
- MAA [Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation] (2019), *Actif'Agri 2019*, Paris, La Documentation française.
- Madelrieux S., Dassé F. (2015), « Transformations des conditions de travail en élevage et santé des éleveurs », *4e Rencontres nationales travail en élevage*, Dijon, p. 19-22.
- Malrieu P. (2001), « Intersubjectivation dans la triade », dans C. Zaouche-Gaudron, *La problématique paternelle*, Toulouse, p. 119-120.
- Matalon B. (1996), *La construction de la science. De l'épistémologie à la sociologie de la connaissance scientifique*, Lausanne, Delachaux & Niestlé.
- Mazaud C. (2017), « "A chacun son métier", les agriculteurs face à l'offre numérique », *Sociologie pratique*, n° 1.
- Meyerson I. (1960), « Préface », dans *Problèmes de la personne*, Centre de recherches de psychologie comparative, Paris, EHESS, 1995, p. 7-10.
- Minkowski E. (1949), « Les voies d'accès au conscient (La conscience et l'inconscient) », *L'Évolution psychiatrique*, t. XIV, n° 3.
- Minkowski E. (1966), *Traité de psychopathologie*, Le Plessis-Robinson, Institut Synthélabo, 1999.
- Nicourt C. (2019), *Être agriculteur aujourd'hui. L'individualisation du travail des agriculteurs*, Versailles, Editions Quæ.
- OMS [Organisation Mondiale de la Santé] (2012), *Risques pour la santé mentale : aperçu des vulnérabilités et des facteurs de risque*. En ligne.
- Pagès C. (2014), « La psychodynamique du travail aux croisements du psychique et du social », *Travailler*, n° 3.
- Paillé, P. & Muchielli A. (2003), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin.
- Perreau L. (2013), *Le monde social selon Husserl*, Dordrecht Heidelberg New York London, Springer.
- Perron R. (2016), « Symbolisation, temps, langage », dans A. Brun (éd.), *Aux limites de la symbolisation*, Paris, Dunod, p. 25-40.
- Pirlot G. (2007), « Modèles actuels en psychosomatique », *EMC, Psychiatrie*, 37-400-C-10.
- Porcher J. (2002), « "Tu fais trop de sentiment". Bien-être animal, répression de l'affectivité, souffrance des éleveurs », *Travailler*, n° 8, p. 111-134.
- Porcher J. (2019), « Quelle place pour la psychodynamique du travail dans les recherches sur les relations entre humains et animaux en SHS ? » *Travailler*, n° 41, p. 53-60.
- Prévitali C. (2015), « Les conditions du suicide des professionnels agricoles », *Pensée plurielle*, n° 38, p. 105-121.
- Purseigle F & Hervieu B. (2009), « Pour une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation », *Etudes Rurales*, n° 183, p. 177-200.
- Rilke R. M. (1956), *Lettres milanaises : 1921-1926*, Paris, Plon.

- Roussillon R. (2016), « Symboliser la désymbolisation », dans A. Brun (éd.), *Aux limites de la symbolisation*, Paris, Dunod, p. 9-23.
- Santiago-Delefosse M. & Del Rio Carral M. (2017), *Les méthodes qualitatives en psychologie et sciences humaines de la santé*, Paris, Dunod.
- Santiago-Delefosse M. (2002), « Analyse de l'activité du psychologue en milieu médical : un nouveau pharmakon ? », *Pratiques psychologiques*, n° 3, p. 3-16.
- Sassolas M. (2008), *Conflits et conflictualité dans le soin psychique*, Toulouse, Erès.
- Sauret M.-J. (2008), « Mélancolie et lien social », *Essaim*, n° 20, p. 57-72.
- Séguin M. (2001), *Comment désamorcer une crise suicidaire avant la phase aiguë ? Place de la prise en charge psychologique. Dans : Fédération française de psychiatrie. La crise suicidaire, reconnaître et prendre en charge*. Paris, John Libbey, p. 234-262. En ligne.
- Solidarité Paysans (2021), *Pour un plan opérationnel de lutte contre les difficultés en agriculture et le suicide*, Document interne.
- Solidarité Paysans Lorraine (2019), *Rapport d'activité*. En ligne.
- Spoljar P. (2015), « Modernisation de l'agriculture et santé mentale : les contradictions au travail », *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, vol. 17, n° 1.
- Spoljar P. (2019), *Précarité et souffrance au travail : les processus de désaffiliation en milieu professionnel agricole*, Rapport d'étude pour le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, novembre.
- Touraine A. (1992), *Critique de la modernité*, Paris, Fayard.
- Vandecasteele I. & Lefebvre A. (2006), « De la fragilisation à la rupture du lien social : approche clinique des impacts psychiques de la précarité et du processus d'exclusion sociale », *Cahiers de psychologie clinique*, n° 26, p. 137-162.
- Veyrac H. & Dumas A. (2015), « Souffrance des enseignants du secondaire ; accompagnement de neuf enseignants français en demande d'aide », *PISTES*, vol. 17, n° 1.
- Walter M., Jousset D., Traisnel C., Berrouiguet S. & Lemey C. (2019), « Les racines philosophiques du "rester en lien" : la clinique du souci », *L'Encéphale*, n° 45, p. 3-6.



# Table des matières

<b>SOMMAIRE</b>	<b>1</b>
<b>1. PRESENTATION</b>	<b>2</b>
1.1. La perspective de la « clinique du travail ».....	3
1.2. Les entretiens .....	4
1.2.1. <i>La participation des associations locales</i> .....	4
Solidarité Paysans Lorraine .....	5
Solidarité Paysans Vendée.....	5
Solidarité Paysans Gard.....	5
Solidarité Paysans Nord-Pas-de-Calais (Arcade).....	6
1.2.2. <i>La mise en oeuvre</i> .....	6
<b>2. LA COMPLEXITE DES PROBLEMATIQUES</b>	<b>8</b>
2.1. La pointe émergée.....	8
2.1.1. <i>L'endettement</i> .....	8
2.1.2. <i>La surcharge de travail</i> .....	11
2.1.3. <i>L'intrication des déterminants</i> .....	12
2.2. Conflits et conflictualités .....	13
2.2.1. <i>Les conflits internes à la famille</i> .....	16
2.2.1.1. Le conflit au sein du couple.....	16
2.2.1.2. Le conflit dans la fratrie.....	17
2.2.1.2. Le conflit entre générations .....	18
2.2.2. <i>Le conflit avec les associés</i> .....	20
2.2.3. <i>Les conflits issus d'un voisinage professionnel</i> .....	21
2.2.4. <i>Les conflits avec les institutions et organismes</i> .....	21
2.3. Les contraintes de la pluriactivité.....	23
2.4. La perte d'autonomie .....	27
2.5. Usure mentale et désymbolisation des pratiques professionnelles.....	29
2.5.1. <i>La pente critique vers la désymbolisation des pratiques</i> .....	30
2.5.1.1. Désymbolisation et usure mentale .....	30
2.5.1.2. Le rapport de l'éleveur au travail de ses bêtes .....	31
2.5.2. <i>Le versant opaque de la désymbolisation</i> .....	32
2.5.2.1. Le sens du travail morcelé ou perdu sous les contraintes externes.....	33
2.5.2.2. Le déclassement.....	34
2.6. La transmission .....	35
2.6.1. <i>La transmission contrariée ou impossible</i> .....	36
2.6.2. <i>La transmission imposée</i> .....	37
2.6.3. <i>La transmission convoitée</i> .....	38

2.6.4. <i>La transmission librement consentie</i> .....	39
2.6.5. <i>La place symbolique du père dans l'activité professionnelle</i> .....	40
2.6.6. <i>La transmission aux générations à venir : craintes et doutes</i> .....	43
2.7. L'isolement et la solitude .....	43
2.7.1. <i>Le besoin de reconnaissance du travail</i> .....	45
2.7.1.1. Le manque de reconnaissance : de l'absence à la privation .....	45
2.7.1.2. La place à occuper parmi les associés.....	46
2.7.1.3. L'importance de la reconnaissance des pairs .....	47
2.7.1.4. Les dégâts d'une identité professionnelle déniée .....	49
2.7.2. <i>Le vide relationnel créé par des caractéristiques du travail agricole</i> .....	50
2.7.2.1. L'intensité du travail, source de solitude .....	50
2.7.2.2. La sédentarité.....	51
2.7.2.3. La solitude dans la vie familiale .....	52
2.7.3. <i>La reconstruction des liens de coopération</i> .....	53
2.8. Les dynamiques suicidaires.....	53
2.8.1. <i>Les situations rencontrées</i> .....	54
2.8.2. <i>Considérations méthodologiques</i> .....	57
2.8.2.1. La construction d'un "fait" comme cause.....	57
2.8.2.2. Appréhender la « complexité ».....	58
2.8.2.3. Les contextes « critiques ».....	59
2.8.2.4. La faible corrélation entre cause et effet .....	61
2.8.2.5. Causes et raisons.....	63
2.8.3. <i>Modalités du « déliement »</i> .....	65
2.8.3.1. La perte des étayages mentaux.....	65
2.8.3.2. La décompensation .....	69
2.8.3.3. L'intuition .....	72
2.8.3.4. Les types de suicide .....	73
2.8.3.5. Mélancolisation du lien et mélancolisation du Moi .....	76

### 3. MODALITES DE L'ACCOMPAGNEMENT

79

3.1. Enjeux et objectifs de l'accompagnement.....	79
3.1.1. <i>Une approche globale et singularisée</i> .....	79
3.1.2. <i>Une démarche « clinique »</i> .....	80
3.1.2.1. La demande et son analyse .....	81
3.1.2.2. La neutralité.....	83
3.1.2.3. Une lecture « systémique ».....	85
3.1.3. <i>Un processus de médiation</i> .....	87
3.1.3.1. Les interventions techniques et organisationnelles .....	88
3.1.3.2. La constitution d'un collectif de travail « temporaire ».....	95
3.1.4. <i>Les vertus de la parole et de l'écoute</i> .....	96
3.1.4.1. Etablir les conditions d'un "cheminement" .....	97
3.1.4.2. La production du cadre par la parole.....	98
3.1.4.3. Parler, écouter, entendre .....	98

3.1.5. <i>La difficulté à penser l'expérience de l'accompagnement</i> .....	101
3.2. Les dynamiques spécifiques.....	103
3.2.1. <i>L'attention à la personne</i> .....	103
3.1.2.1. Construction collective et modulation singulière.....	104
3.1.2.2. Le « lieu » du lien et de la souffrance .....	105
3.2.2. <i>Une « sollicitude devançante »</i> .....	106
3.2.3. <i>Le recouvrement de l'autonomie</i> .....	110
3.2.3.1. La « capabilisation » et la restauration pouvoir d'agir.....	111
3.2.3.2. Retrouver le sens du travail et reconstruire les liens .....	112
3.3. Des préconisations différenciées ? .....	114

#### 4. LES MONOGRAPHIES

116

A. Léa et Dyllan (SP Lorraine) .....	116
<i>La reprise de la ferme parentale</i> .....	116
<i>Les difficultés professionnelles spécifiques</i> .....	118
<i>Le conflit avec les banques</i> .....	121
<i>Les contrôles sanitaires et réglementaires</i> .....	122
<i>Les atteintes à la santé mentale</i> .....	123
<i>La vente directe et la transformation</i> .....	123
<i>Les enjeux de transmission</i> .....	124
<i>La vie sociale</i> .....	125
<i>Les demandes d'accompagnement</i> .....	126
B. Michel (SP Lorraine).....	128
<i>La situation de l'exploitation</i> .....	128
Le bilan économique .....	128
Une journée de travail.....	129
L'usure physique et la maladie.....	129
La vente directe .....	130
<i>L'histoire personnelle et professionnelle</i> .....	130
La reprise de l'exploitation.....	131
Le divorce.....	132
Les enfants.....	133
L'isolement .....	134
<i>Le troupeau</i> .....	134
Les chiens, les loups et les lynx.....	135
La brebis d'Elodie .....	136
<i>Le mode spécifique d'intervention</i> .....	137
C. Monique (SP Lorraine).....	138
<i>L'organisation de l'exploitation</i> .....	138
<i>Le GAEC et la SCL</i> .....	139
<i>Les conflits et le contexte juridique</i> .....	140
<i>Les stratégies d'évitement</i> .....	142

<i>Le transfert des difficultés sur la vie de couple</i> .....	143
<i>Un pas de côté : la question de la « place »</i> .....	144
<i>Les résonances traumatiques de l'histoire infantile</i> .....	145
<i>Les problèmes de santé</i> .....	146
<i>La proximité de la mort</i> .....	147
D. Nathan (SP Lorraine) .....	149
<i>La carrière de Nathan dans l'exploitation</i> .....	149
Les associations (1996-2004) .....	150
Le recrutement d'un salarié.....	151
La conversion au bio.....	151
L'agriculture de groupe.....	152
La « modernisation de l'agriculture ».....	153
<i>Le contexte familial et la problématique de la transmission</i> .....	154
Dimitri, son actuel apprenti .....	155
Les figures parentales .....	156
<i>Les deux modèles</i> .....	158
Le divorce.....	159
La situation de Laurence.....	161
La récurrence des départs .....	162
<i>Les « problèmes existentiels »</i> .....	163
Le dilemme actuel .....	164
Les hypothèses alternatives .....	165
<i>Les principaux axes de l'accompagnement</i> .....	165
E. Bertrand (SP Vendée).....	167
<i>L'endettement</i> .....	168
<i>Du redressement à la liquidation</i> .....	169
<i>La suite de la procédure</i> .....	170
<i>Le contexte personnel et familial</i> .....	171
<i>La personnalité contrastée de Bertrand</i> .....	171
<i>La situation de Julie, son épouse</i> .....	172
F. Pascal (SP Vendée).....	175
<i>Le contexte du signalement</i> .....	175
<i>La mise en place de l'accompagnement</i> .....	176
<i>L'isolement</i> .....	178
<i>Le contexte familial</i> .....	178
<i>La remise en ordre de la ferme</i> .....	179
<i>L'état de santé de Pascal</i> .....	181
<i>L'intention suicidaire et le secret de famille</i> .....	182
<i>Le réseau institutionnel</i> .....	185
G. Anne et Roger (SP Gard) .....	187
<i>Le projet pour l'exploitation</i> .....	188
<i>La perte de contrôle</i> .....	188

<i>Les difficultés du couple</i> .....	190
<i>Les problèmes de santé</i> .....	190
<i>Les perspectives d'avenir</i> .....	192
H. Denis (SP Gard) .....	193
<i>Le contexte historique</i> .....	193
<i>Les trois cultures professionnelles</i> .....	195
<i>Les retentissements sur la vie conjugale</i> .....	195
<i>L'avenir de l'exploitation</i> .....	196
I. Damien et Sabine (Arcade).....	198
<i>La famille</i> .....	198
<i>Les sources de l'endettement</i> .....	199
<i>Le conflit générationnel</i> .....	201
<i>Un engagement communal</i> .....	204
<i>L'expression somatique de la souffrance</i> .....	205
<i>L'alcoolisme</i> .....	206
<i>La « disparition » de Damien</i> .....	208
J. Jacques et Huguette (Arcade).....	214
<i>Les difficultés financières</i> .....	214
<i>La relation affective aux animaux</i> .....	220
<i>La résistance au changement</i> .....	222
<i>La reprise de l'exploitation par Marjorie</i> .....	224
<i>L'action des accompagnants</i> .....	227
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>231</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>235</b>